

**BURKINA FASO**

*Institut national de la statistique  
et de la démographie*

**TABLEAU DE BORD  
DE LA GOUVERNANCE**

**Edition 2013**

## AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données statistiques le Tableau de bord de la gouvernance (TBG) édition 2013.

Le TBG présente une description chiffrée de la gouvernance au Burkina Faso. Ce tableau de bord dont la périodicité d'apparition est annuelle, est la cinquième publication de ce type au Burkina Faso.

L'INSD réitère sa profonde gratitude aux services publics, parapublics et privés pour leur contribution indispensable à la réalisation du présent document.

Nous profitons également de l'occasion pour formuler nos remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document.

Malgré les efforts déployés dans la réalisation de cette œuvre, celle-ci n'est pas exempte de lacunes et d'imperfections. Aussi sommes-nous ouverts à toutes les observations, critiques et suggestions pouvant contribuer à améliorer les prochaines éditions.

Nous osons espérer que ce document répondra à vos attentes et constituer un instrument d'amélioration de vos connaissances dans le domaine de la gouvernance au Burkina Faso.

**Le Directeur Général**



**Pr. Banza BAYA**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

## TABLES DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES .....	6
LISTE DES ANNEXES.....	8
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	10
I. INDICATEURS D'ORIGINE NATIONALE.....	11
I.1. DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE.....	12
I.1.1 SYSTEME POLITIQUE ET ELECTORAL.....	12
I.1.2 PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES.....	14
I.1.3 REPRESENTATION DES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE.....	15
I.1.4 AUTORITE DE LA LOI ET JUSTICE.....	16
I.1.5 MEDIAS.....	20
I.1.6 SOCIETE CIVILE.....	23
I.1.7 ACTIVITES DU MEDIATEUR DU FASO.....	24
I.2 GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUES.....	29
I.2.1. POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE.....	29
I.2.2. EMPLOI.....	34
I.2.3. MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES.....	34
I.2.4. EXECUTION DU BUDGET.....	36
I.3 GOUVERNANCE DES ENTREPRISES.....	39
I.4 DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.....	40
I.4.1 DEPENDANCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT.....	40
I.4.2 L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	42
I.4.3 LES ENSEIGNEMENTS POST-PRIMAIRES, SECONDAIRE GENERAL ET SUPERIEUR.....	45
I.4.4 L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES D'EDUCATION PRIMAIRE, POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE : UNE AMELIORATION AU FIL DES ANNEES.....	51
I.4.5 ALPHABETISATION AU BURKINA FASO : LES 15 ANS ET PLUS SONT DE PLUS EN PLUS ALPHABETISES.....	52
I.4.6 SANTE.....	52
I.4.7 NUTRITION.....	59
I.4.8 MORTALITE.....	59
I.4.9 CONDITIONS DE VIE DES MENAGES BURKINABE.....	61
I.4.9.1 Accessibilité à certains services.....	61
I.4.9.2 Utilisation du bois ou du charbon de bois pour la cuisine : un regain de l'utilisation en 2009.....	62
I.4.9.3 Utilisation de l'électricité comme source d'éclairage.....	63
I.4.9.4 Réseau routier bitumé du Burkina Faso.....	63
I.4.10 PAUVRETE : LE FOSSE ENTRE PAUVRES ET NON PAUVRES S'EST REDUIT.....	64

II.	LES INDICATEURS D'ORIGINE INTERNATIONALE .....	65
II.1	DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE.....	66
II.1.1	STABILITE POLITIQUE .....	66
II.1.2	DROITS CIVILS ET POLITIQUES .....	66
II.1.3	MEDIAS .....	66
II.1.4	INDICE SYNTHETIQUE DE MESURE DES DROITS POLITIQUES, CIVILS ET DES DROITS DE L'HOMME.....	67
II.2	GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUES .....	67
II.2.1.	CORRUPTION.....	67
II.3	GOUVERNANCE DES ENTREPRISES .....	68
II.3.1.	CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....	68
II.4	DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE .....	69
II.4.1.	INDICES COMPOSITES DE LA PAUVRETE ET DU DEVELOPPEMENT HUMAIN .....	69

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Niveau des indicateurs du système politique et électoral retenus .....	12
Tableau 2: Indicateurs de la participation politique des femmes .....	14
Tableau 3: Indicateurs sur la représentation des femmes dans la fonction publique .....	15
Tableau 4: Niveaux des indicateurs du système judiciaire .....	16
Tableau 5 : Evolution des indicateurs relatifs aux médias .....	20
Tableau 6 : Taux de croissance (%) du nombre de stations de radios privées et de télévisions privées .....	21
Tableau 7 : Taux de croissance (%) du nombre d'ONG et d'ONG locales .....	23
Tableau 8: Niveau des Indicateurs relatifs au Médiateur du Faso .....	24
Tableau 9 : Indicateurs de suivi de la politique macro-économique .....	29
Tableau 10: Indicateurs de mobilisation des ressources .....	34
Tableau 11: Niveau des indicateurs relatifs au budget .....	36
Tableau 12 : Evolution du nombre d'assurés sociaux à la CNSS (travailleurs immatriculés à la CNSS).....	39
Tableau 13 : Niveau des indicateurs relatifs à la dépendance en matière de développement..	40
Tableau 14: Niveau des indicateurs d'appréciation du développement de l'enseignement primaire .....	42
Tableau 15 : Evolution de certains indicateurs du post primaire et du secondaire général .....	46
Tableau 16: Niveau des indicateurs relatifs à la santé .....	53
Tableau 17: Liste des indicateurs utilisés sur la vaccination .....	58
Tableau 18: Evolution de la prévalence nutritionnelle des enfants de moins de cinq (5) ans .	59
Tableau 19: Indicateurs utilisés sur la mortalité des enfants de moins de 5ans et mortalité maternelle .....	59
Tableau 20 : Evolution de quelques indicateurs de conditions de vie des ménages .....	61
Tableau 21: Niveau des indicateurs de stabilité politique.....	66
Tableau 22: Niveau des indicateurs de droits civils et politiques .....	66
Tableau 23: Niveau des indicateurs de la liberté de la presse .....	67
Tableau 24: Niveau des indicateurs de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme .....	67
Tableau 25: Niveau des indicateurs relatifs à la corruption .....	67
Tableau 26: Niveau des indicateurs relatifs à la gouvernance des entreprises.....	68
Tableau 27: Niveau des indicateurs de développement socio-économique .....	69

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Evolution du taux de participation aux élections .....	13
Graphique 2 : Evolution du nombre de partis politiques enregistrés .....	13
Graphique 3: Evolution du nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections..	14
Graphique 4: Evolution de la proportion de femmes au Gouvernement.....	15
Graphique 5: Evolution des parts de budget des Ministère de la Justice et de la Sécurité dans le budget national .....	17
Graphique 6 : Evolution des nombres d'affaires nouvelles des TGI .....	18
Graphique 7: Répartition (%) des incarcérations par sexe .....	19
Graphique 8: Répartition des incarcérations par statut (mineurs, majeurs) .....	20
Graphique 9: Evolution du nombre de radios et télévisions privées.....	21
Graphique 10: Evolution du pourcentage de ménages possédant une radio et du pourcentage de ceux possédant une télévision .....	22
Graphique 11: Populations ayant accès aux technologies de l'information et de la communication pour 100 habitants .....	23
Graphique 12: Evolution du nombre d'ONG et d'ONG locales .....	23
Graphique 13: Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus.....	25
Graphique 14: Plaintes mettant en cause les Etablissements publics et les organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus .....	26
Graphique 15 : Plaintes mettant en cause les collectivités territoriales en % des nouveaux dossiers reçus.....	26
Graphique 16: Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits.....	27
Graphique 17: Evolution du taux (%) de réaction de l'administration .....	28
Graphique 18: Dossiers clos en % des dossiers instruits .....	28
Graphique 19:Variation annuelle du PIB réel .....	30
Graphique 20: Variation annuelle des composantes du PIB réel .....	31
Graphique 21: Evolution des indicateurs des échanges extérieurs et des IDE en rapport avec le PIB nominal.....	32
Graphique 22: Evolution du crédit à l'économie en % du PIB nominal.....	33
Graphique 23: Evolution du taux d'activité (en %) .....	34
Graphique 24: Evolution du taux de chômage urbain (en %) .....	34
Graphique 25: Graphique : Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB.....	35
Graphique 26: Evolution des taux d'exécution des budgets de la Santé de 2005 à 2012 .....	36
Graphique 27: Evolution des taux d'exécution des budgets du MENA 2005 à 2012.....	37

Graphique 28: Evolution du taux d'exécution des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé de 2005 à 2012 .....	37
Graphique 29: Evolution du taux de recouvrement des recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé de 2005 à 2012 .....	38
Graphique 30: Evolution du nombre d'affaires nouvelles des Tribunaux de travail .....	40
Graphique 31: Evolution de la dette publique.....	41
Graphique 32: Ressources extérieures en % du PIB .....	42
Graphique 33 : Evolution du taux brut d'admission au primaire (en %) .....	43
Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement au primaire.....	44
Graphique 35 : Ratio élèves/maître au primaire.....	45
Graphique 36 : Evolution des taux brut d'admission au post primaire (en %) .....	47
Graphique 37 : Evolution des Taux brut de scolarisation (TBS) au post primaire .....	48
Graphique 38 : Evolution du taux brut d'admission au secondaire général (en %).....	49
Graphique 39 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100000 habitants .....	51
Graphique 40 : Accès aux infrastructures du primaire, du post-primaire et du secondaire .....	51
Graphique 41 : Taux d'alphabétisation par sexe au Burkina Faso.....	52
Graphique 42: Evolution du ratio nombre d'habitants par centre de santé de base.....	54
Graphique 43: Evolution de la proportion des CSPS remplissant la norme en personnel .....	55
Graphique 44: Evolution du nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants .....	55
Graphique 45: Evolution du taux d'utilisation des méthodes contraceptives .....	56
Graphique 46: Evolution comparée du taux d'accouchements assistés (%) et de la CPN2.....	57
Graphique 47: Evolution de la proportion (%) des décès pour cause de paludisme .....	57
Graphique 48: Ménage ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes .....	58
Graphique 49: Tendances de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et mortalité maternelle .....	60
Graphique 50 : Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau de boisson en moins de 30 minutes .....	61
Graphique 51: Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants.....	62
Graphique 52 : Proportion des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires ...	62
Graphique 53 : Proportion des ménages utilisant du bois ou du charbon de bois pour la cuisson.....	63
Graphique 54 : Proportion des ménages utilisant l'électricité pour l'éclairage .....	63
Graphique 55: Evolution de la longueur du réseau routier bitumé au Burkina Faso .....	63
Graphique 56 : Indicateurs de pauvreté des ménages au Burkina Faso .....	64

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des indicateurs .....	70
Annexe 2 : Métadonnées .....	74
Annexe 3 : Résultats issus des modules gouvernance et démocratie de l'enquête 1-2-3 pour l'agglomération de Ouagadougou en 2003 .....	111



## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ARCE</b>	Autorité de Régulation des Communications Electroniques
<b>ARCS</b>	Appui au Renforcement des Capacités Statistiques
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>BCG</b>	Bacille de Calmette et Guérin
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>CENI</b>	Commission Electorale Nationale Indépendante
<b>CGAB</b>	Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires
<b>CPN2</b>	Consultation Prénatale 2
<b>CSC</b>	Conseil supérieur de la communication
<b>CPN</b>	Consultation prénatale
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>CSPS</b>	Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>DAC</b>	Development Assistance Committee
<b>DAF</b>	Direction de l'Administration et des Finances
<b>DEP</b>	Direction des Etudes et de la Planification
<b>DGLPAP</b>	Direction Générale des Libertés Publiques et des Affaires Politiques
<b>DSONG</b>	Direction du suivi des organisations non gouvernementales
<b>DTC3</b>	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche 3
<b>EBCVM</b>	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>IAP</b>	Instrument Automatisé de Prévision
<b>IHPC</b>	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>IPC</b>	Indice de perception de la corruption
<b>MAEP</b>	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
<b>MATDS</b>	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité.
<b>MENA</b>	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
<b>MEF</b>	Ministère de l'économie et des finances
<b>MEG</b>	Médicaments Essentiels Génériques
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>ONAPAD</b>	Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAP/CSLP</b>	Programme d'actions prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>PDDEB</b>	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
<b>PEFA</b>	Public Expenditure and Financial Accountability – Dépenses publiques et responsabilité financière
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNDS</b>	Plan national de développement sanitaire
<b>QUIBB</b>	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être
<b>SONU</b>	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
<b>TGI</b>	Tribunal de Grande Instance
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## INTRODUCTION

Le Tableau de bord de la gouvernance est un document d'analyse de 114 indicateurs recouvrant les domaines suivants :

- la démocratie et la gouvernance politique ;
- la gouvernance et la gestion économique ;
- la gouvernance des entreprises ;
- et le développement socio-économique.

Ces domaines sont ceux du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) mis en place dans le cadre du NEPAD.

Le domaine « Démocratie et gouvernance politique » mesure la participation populaire et l'égalité politique avec 36 indicateurs sélectionnés recouvrant le système politique et électoral, les droits civiques et politiques, l'autorité de la loi et de la justice, les litiges avec l'administration, la participation des femmes à la vie politique et économique, les médias, la société civile et les activités du Médiateur du Faso.

Le domaine « Gouvernance et gestion économiques » compte 18 indicateurs choisis pour traiter de la situation macro-économique, de l'emploi, de la mobilisation des ressources intérieures, de la gestion des finances publiques et de la corruption.

Le nombre d'indicateurs du domaine « Gouvernance des entreprises » est de 6 et ils se concentrent sur le cadre réglementaire et le droit des travailleurs.

Le domaine « Développement socio-économique » reprend en partie les Objectifs du millénaire pour le développement avec 53 indicateurs traitant de la dépendance en matière de développement, des résultats des politiques sectorielles dans les domaines prioritaires (santé et éducation), des conditions de vie et de la pauvreté.

Cette liste d'indicateurs pourra évoluer avec les besoins des utilisateurs et le développement des capacités du Système statistique national. Les indicateurs sont présentés en deux groupes : les indicateurs d'origine nationale produits par le Système statistique national et les indicateurs d'origine internationale produits hors du Système statistique national.

Cette publication se subdivise en deux parties. La première partie décrit et analyse la situation de la gouvernance nationale à travers les indicateurs nationaux et la seconde partie se consacre aux indicateurs internationaux.

Les métadonnées qui donnent quelques explications pour faciliter la compréhension des indicateurs sont présentées en annexe. Les sources des indicateurs sont détaillées tant pour les indicateurs d'origine nationale qu'internationale.

## **I. INDICATEURS D'ORIGINE NATIONALE**

## I.1.DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE

### I.1.1 Système politique et électoral

Le système politique et électoral est analysé à travers l'appréciation de la participation de la population aux élections ainsi que la création de partis politiques, leur inscription aux élections et leur capacité à obtenir des sièges. Le niveau des indicateurs analysés est indiqué dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1: Niveau des indicateurs du système politique et électoral retenus**

Indicateurs	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de participation aux élections	68,4	64,2	57,5	49,1	56,4	-	-	54,8		75,3 (M) 75,7 (L)
Nombre de partis politiques enregistrés <sup>1</sup>	38	50	112	117	129	113	135	141	158	107
Nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections	25	30	-	70	47	-	-	-		67 (M) 74 (L)
Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu un siège	-	-	-	46	13	-	-	-		40 (M) 13 (L)

Source : Commission Electorale Nationale Indépendante et Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques/ MATDS

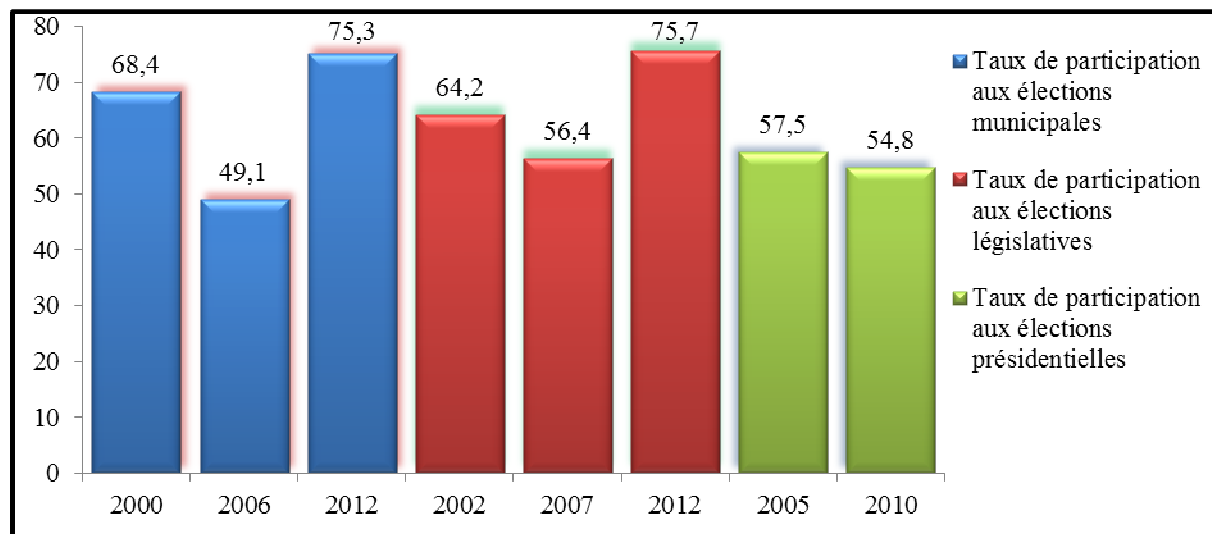
NB : Elections municipales en 2000 et 2006, législatives en 2002 et 2007, présidentielles en 2005 et 2010. En 2012, les municipales et les législatives ont été couplées (M=Municipales ; L=Législatives)

#### a) Participation de la population aux élections

La participation de la population aux élections est un indicateur de l'enracinement de la démocratie en vue de la promotion de la bonne gouvernance et de l'instauration d'une paix durable. Les taux de participation aux élections municipales et législatives de 2012 sont respectivement de 75,3% et de 75,7% enregistrant une hausse de 26,2 points et de 19,3 points comparativement aux dernières élections municipale de 2006 et législative de 2007. Par contre la participation aux élections présidentielles a enregistré une baisse de 2,7 points entre 2005 et 2010 comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

<sup>1</sup> Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité

**Graphique 1 : Evolution du taux de participation aux élections**



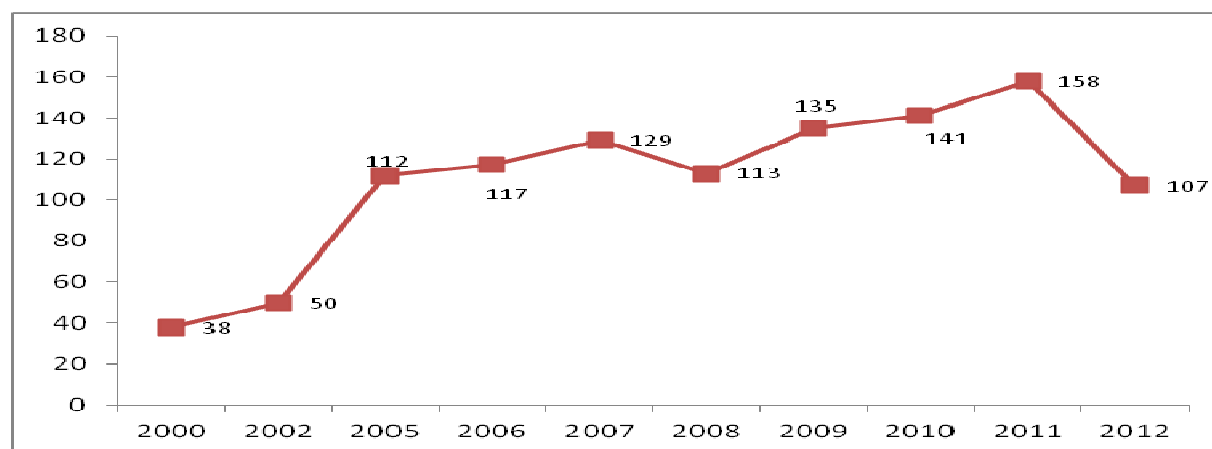
Source : Commission électorale nationale indépendante (CENI)

### b) Création de partis politiques

En 2012, le nombre de partis politiques est de 107 contre 158 en 2011 soit une baisse de 32,3% imputable en partie aux mesures d'apurement de la scène politique entreprises par le Ministère en charge de l'administration territoriale. En effet, une cinquantaine de partis politiques ont été suspendus en Mai 2012 pour une année par le MATDS pour absence de siège officiel fonctionnel.

D'une manière générale, la tendance du nombre de partis politiques enregistrés au Burkina Faso est à la hausse entre 2000 et 2011 excepté l'année 2008 où le nombre est passé à 113 alors qu'il était de 129 en 2007. Cette baisse intervient après les élections municipales de 2006 et législatives de 2007.

**Graphique 2 : Evolution du nombre de partis politiques enregistrés**



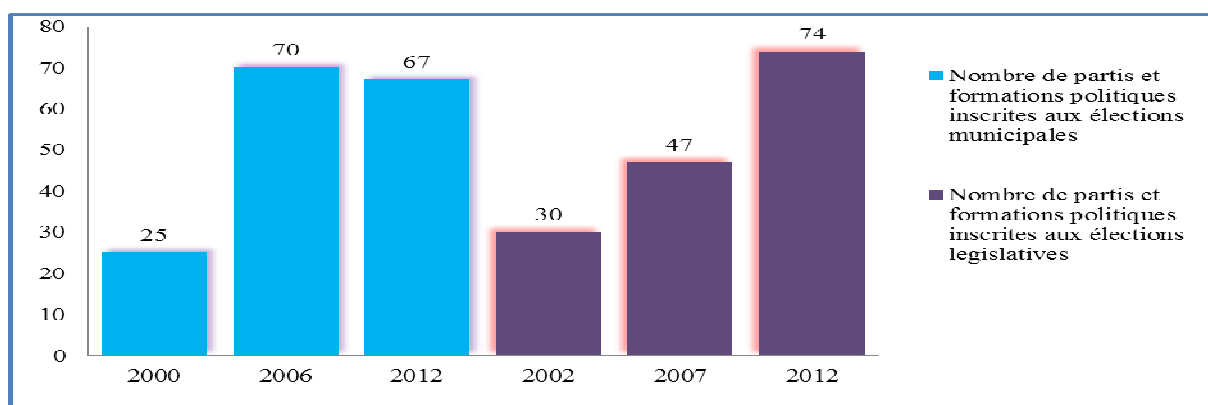
Source : Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

### c) Inscription des partis politiques aux élections

Le nombre de partis politiques inscrits aux élections législatives et municipales de 2012 est respectivement de 74 et 67.

Contrairement au nombre de partis politiques inscrits aux élections municipales qui a connu une baisse de 4,3% entre 2006 et 2012 celui des inscrits aux élections législatives a connu une hausse de 57,5% entre 2007 et 2012. Cette hausse au niveau des élections législatives pourrait traduire la volonté des partis politiques d'être plus représentés à l'Assemblée nationale.

**Graphique 3: Evolution du nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections**



Source : Commission électorale nationale indépendante (CENI)

### d) Obtention de sièges par les partis et formations politiques

Le nombre de partis et formations politiques ayant obtenu un siège en 2012 est de 40 pour les municipales et 13 pour les législatives. Ce nombre qui a baissé de 13,0% entre 2006 et 2012 pour les élections municipales est resté stable pour les élections législatives de 2007 et 2012.

#### I.1.2 Participation politique des femmes

La participation politique des femmes est analysée à travers deux indicateurs que sont le nombre de femmes au Parlement et celui de femmes au Gouvernement. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces deux indicateurs.

**Tableau 2: Indicateurs de la participation politique des femmes**

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 <sup>2</sup>
Nombre de femmes au Parlement <sup>3</sup>				17/111	17/111	17/111	17/111	17/111	17/111
Nombre de femmes au Gouvernement <sup>4</sup>	5/37	4/32	5/35	5/35	7/34	6/34	5/34	3/30	4/31

Source : Union inter parlementaire, Journal officiel

<sup>2</sup> Ces chiffres ne prennent pas en compte les résultats des élections couplées du 02 décembre 2012

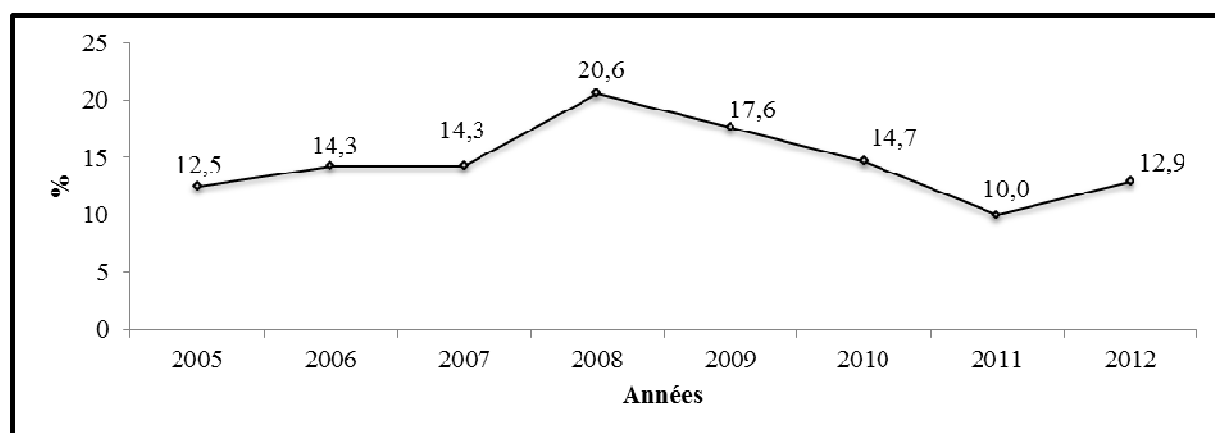
<sup>3</sup> Union Inter Parlementaire.

<sup>4</sup> Journal Officiel ([www.legiburkina.bf](http://www.legiburkina.bf)).

Le nombre de femmes est resté constant au sein du parlement de 2007 à 2012. Pour un effectif total de 111 parlementaires, 17 sont des femmes.

Au sein du Gouvernement, la proportion de femmes a connu une hausse entre 2005 et 2008 atteignant 20,6% au cours de cette dernière année. Cependant à partir de 2008, l'indicateur s'est dégradé jusqu'en 2011 pour s'établir à 10% soit une perte de 10,6 points.

**Graphique 4: Evolution de la proportion de femmes au Gouvernement**



Source : Union inter parlementaire, Journal officiel

### I.1.3 Représentation des femmes dans la Fonction publique

La représentation des femmes dans la Fonction Publique est une thématique importante de la gouvernance politique en témoigne la mise en place de certains critères de sélection au concours de la fonction publique qui tiennent compte d'une discrimination positive en faveur des femmes. Elle est analysée ici à travers la proportion des femmes dans l'effectif du personnel de la Fonction Publique, notamment la proportion des femmes cadres supérieurs et celle des femmes cadres moyens dont l'évolution au cours des dernières années est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : Indicateurs sur la représentation des femmes dans la fonction publique**

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
% de femmes dans la Fonction publique	23,2	25,4	26,4	26,5	28,2	29,5	29,1	29,4	32,1
% de femmes cadres supérieurs dans la Fonction publique (catégories A, 1ère et P)	3,1	3,3	3,1	3,2	18,5	20,1	18,7	18,7	18,7
% de femmes cadres moyens dans la Fonction publique (catégorie B et 2ème)	6,4	7,9	7,9	8	25,8	28,6	28,1	29,5	30,0

Source : Annuaire statistique 2011 du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale et Base de données SIGASPE

La proportion de femmes dans la fonction publique est de 32,1% en 2012, soit un gain de 9 points par rapport à l'année 2000. Elle connaît une évolution à la hausse depuis les années 2000. Son évolution au cours de la période 2000-2012 est plus progressive dans la catégorie cadres moyens que dans celle de cadres supérieurs.

#### I.1.4 Autorité de la loi et justice

Le département de la justice a pour fonction de trancher les litiges en appliquant la règle de droit, de garantir les libertés publiques et individuelles et de jouer un rôle de contre-pouvoir dans l'Etat de droit. Ce système judiciaire s'inscrit dans la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de justice. Pour son évaluation, le tableau ci-dessous fait le bilan de l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs.

**Tableau 4: Niveaux des indicateurs du système judiciaire**

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Part du budget du Ministère de la justice (%) <sup>5</sup>	0,4	1,1	1,1	0,7	0,7	0,7	0,4	0,7	0,8
Part du budget du Ministère de la sécurité (%) <sup>6</sup>	-	1,0	1,5	1,9	2,2	2,2	-	2,3	
Nombre de tribunaux de grande instance (TGI) <sup>5</sup>	10,0	16,0	19,0	19,0	20,0	23,0	24,0	24,0	24,0
Nombre de magistrats <sup>5</sup>	176,0	292,0	317,0	341,0	371,0	361,0	369,0	391,0	415,0
Nombre de magistrats pour 100 000 habitants <sup>5</sup>	1,5	2,1	2,2	2,2	2,5	2,6	2,3	2,4	2,5
Nombre d'affaires nouvelles des TGI pour crimes et délits au parquet <sup>5</sup>	5 643,0	6 392,0	7 524,0	8 295	9 587	10 568,0	10 696,0	8 771,0	10 186,0
Nombre d'affaires nouvelles des TGI pour crimes et délits contre les particuliers au parquet <sup>5</sup>	1938	1 622,0	2 154,0	2 145	2 595	2 767,0	2 654,0	2 237,0	2 968,0
% des jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI par rapport aux affaires nouvelles (%) <sup>5</sup>	82,1	100,3	93,6	82,9	86,6	88,7	88,3	88,1	87,8
Population détenue pour 100 000 habitants <sup>5</sup>	19,2	24,8	22,5	29,5	32,6	35,5	33,0	31,0	30,0
Ensemble des incarcérés <sup>5</sup>		7 528,0	8 418,0	8 645,0	10 945,0	11 077,0	10 122,0	8 257,0	8 876,0
dont Hommes		7 368,0	8 210,0	8 376,0	10 658,0	10 672,0	9 813,0	8 032,0	8 653,0
dont Femmes		160,0	208,0	269,0	287,0	405,0	309,0	225,0	223,0
dont Mineurs (<18 ans)		296,0	394,0	470,0	702,0	716,0	540,0	483,0	501,0
dont Majeurs		7 232,0	8 024,0	8 175,0	10 243,0	10 361,0	9 582,0	7 774,0	8 375,0
Proportion de mineurs détenus (%) <sup>5</sup>	-	-	-	2,6	2,7	3,4	2,1	2,3	2,5

Source : annuaire statistique du Ministère de la justice et loi de finances

<sup>5</sup> Direction des études et de la planification / Ministère de la justice. Les données à partir de 2009 excluent les magistrats en détachement

<sup>6</sup> Loi de finances

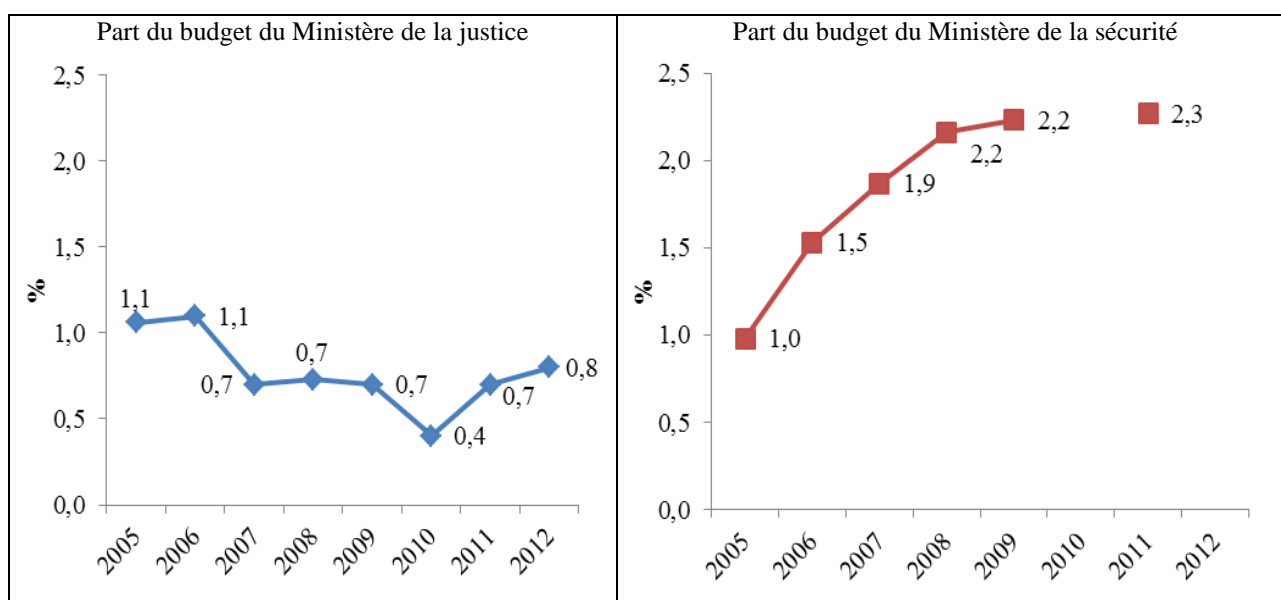


**a) Evolution de la part (%) du budget du Ministère de la Justice et de celui de la sécurité dans le budget national : une croissance continue du budget du ministère de la sécurité**

La part du budget du ministère de la justice dans le budget national est de 0,8% en 2012. La valeur de l'indicateur a doublé par rapport à l'année 2010 qui a enregistré comme l'année 2000 la plus faible valeur (0,4%). Le niveau le plus élevé de la part du budget de ce département ministériel est observé en 2006 avec 1,1%.

Quant à la part du budget du ministère de la sécurité, elle a enregistré une croissance d'année en année entre 2005 et 2011. De moins de 1% en 2005, cette part a excédé une proportion de 2% depuis 2008.

**Graphique 5: Evolution des parts de budget des Ministère de la Justice et de la Sécurité dans le budget national**



Source : loi des finances et Direction des études et de la planification du Ministère de la justice

**b) Les tribunaux de grande instance (TGI) : une constance en nombre entre 2010 et 2012**

Le nombre de tribunaux de grande instance est resté constant entre les années 2010 et 2012. Il a cependant connu une hausse significative depuis l'année 2000. En effet, ce nombre a doublé entre 2000 et 2008 avant de connaître une baisse de son rythme de croissance qui sera maintenu jusqu'en 2012. Cela est dû à une volonté du gouvernement de mieux organiser et de dynamiser les juridictions déjà existantes. Cependant, l'accessibilité physique à la justice reste encore une préoccupation au regard du volume d'affaires reçues dans les juridictions chaque année. Ce point ressort dans la Politique Nationale de justice en son axe stratégique « accessibilité à la Justice » dont la vision à terme est de un tribunal de grande instance pour chaque province.

c) **Les magistrats** : un ratio « magistrats pour 100 000 habitants » toujours en dessous de la norme internationale

Le nombre de magistrats a plus que doublé entre 2000 et 2012. Il est passé de 391 en 2011 à 415 en 2012. Le nombre de magistrats pour 100000 habitants est passé de 2,4 en 2011 à 2,5 en 2012. Bien que cette forte croissance ait été enregistrée dans la période, la justice burkinabè se situe encore très loin de la norme internationale qui recommande 10 magistrats pour 100 000 habitants. Ce ratio est passé de 1,5 à 2,5 de 2000 à 2012. Toutefois, des recrutements sont faits chaque année dans l'objectif d'évoluer progressivement vers cette norme.

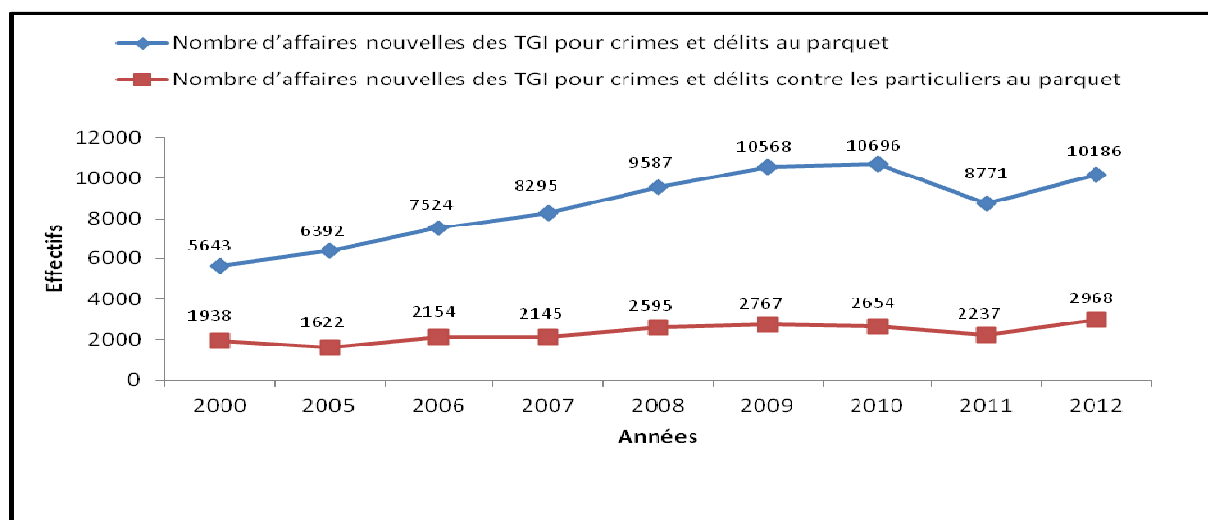
d) **Affaires nouvelles dans les parquets des TGI** : une évolution croissante des affaires nouvelles entre 2000 et 2012

Les affaires nouvelles enregistrées au cours de chaque année dans les parquets des tribunaux de grande instance suivent une tendance croissante depuis 2000 excepté l'année 2011 où le sens inverse a été observé. Cette augmentation témoigne de l'importance qu'accorde la population à la justice dans le règlement de leurs différends. Ces affaires nouvelles sont soit orientées vers la chambre correctionnelle du TGI ou vers un cabinet d'instruction ou soit classées sans suite.

e) **Affaires nouvelles dans les parquets des TGI pour crime et délit contre les particuliers** : une évolution en dents de scie entre 2000 et 2012

Les crimes et délits contre les particuliers regroupent les infractions telles que les assassinats, les associations de malfaiteurs, les coups et blessures volontaires, les coups mortels, les homicides et blessures involontaires, les homicides volontaires, les empoisonnements et les violences. De 2000 à 2012, cette catégorie d'infractions qui est restée la plus dominante dans l'ensemble, a connu une évolution en dents de scie sur la période. La régression enregistrée en 2011 est liée à la baisse générale du nombre d'affaires entrées dans les parquets.

Graphique 6 : Evolution des nombres d'affaires nouvelles des TGI



Source : Direction des études et de la planification du Ministère de la justice

**f) Jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI par rapport aux affaires nouvelles : une baisse continue depuis 2009**

Le ratio jugement rendu par les chambres correctionnelles par rapport aux affaires nouvelles (orientation des affaires dans des parquets vers ces chambres) est passé de 88,1% en 2011 à 87,8% en 2012. Il était de 88,7% en 2009.

Par ailleurs, certaines affaires nouvellement entrées n'ont pas connu de jugement non seulement du fait de la complexité de certaines procédures judiciaires mais aussi de l'absence d'une ou de plusieurs parties lors des audiences, ce qui entraîne des renvois.

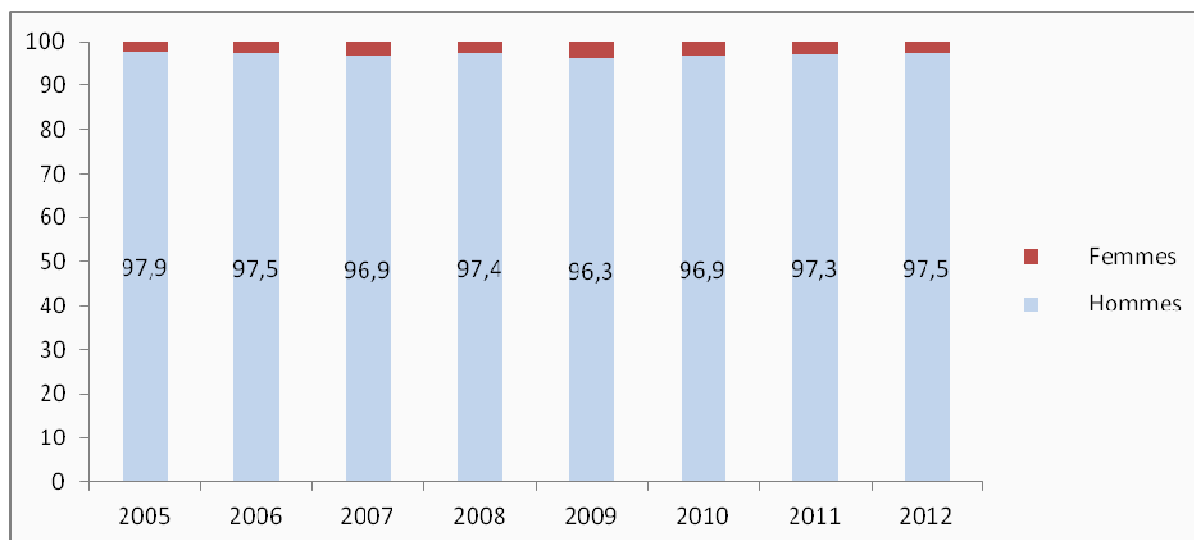
**g) Détenus pour 100 000 habitants : une tendance à la baisse entre 2009 et 2012**

Le ratio « détenus pour 100 000 habitants » est de 30,0% en 2012. Il est en décroissance d'année en année à partir de 2009. Considérant la période de 2000 à 2012, ce ratio a d'abord connu une phase croissante de l'année 2000 jusqu'à l'année 2009 où il a atteint un pic avant de commencer à décroître.

**h) Incarcérés dans les maisons d'arrêt : une hausse des incarcérés entre 2011 et 2012**

Les incarcérés désignent les entrées dans une maison d'arrêt au cours d'une année donnée. Comme l'indique le tableau 4 ci-dessus, son évolution dans l'ensemble des maisons d'arrêt a marqué une hausse de 7,5% entre 2011 et 2012 tandis qu'elle était en baisse entre 2009 et 2011. La répartition des incarcérés selon le sexe montre, conformément au graphique ci-dessous, une forte fréquentation des maisons d'arrêts par les hommes comparativement aux femmes.

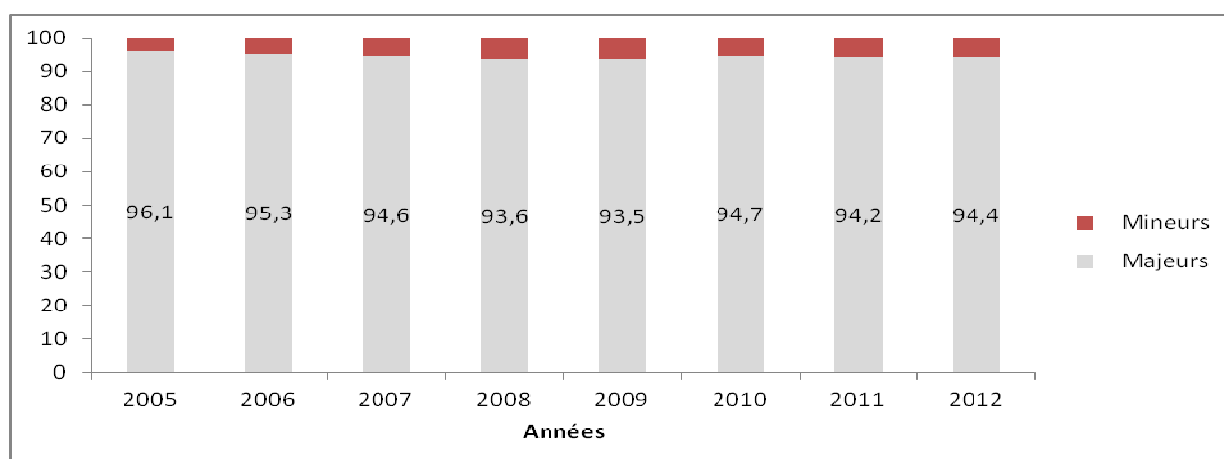
**Graphique 7: Répartition (%) des incarcérations par sexe**



Source : annuaire statistique du Ministère de la justice

Sous l'angle de l'âge, les majeurs représentent plus de 90% des incarcérés. Néanmoins, on note la présence d'incarcérés mineurs atteignant 6,5% en 2009.

**Graphique 8: Répartition des incarcérations par statut (mineurs, majeurs)**



Source : annuaire statistique du Ministère de la justice

**i) Mineurs détenus dans les maisons d'arrêt : une constante évolution de la proportion depuis 2007**

La proportion des mineurs parmi les détenus n'a pas connu une variation significative depuis 2007. Son évolution est restée autour de 2,1% et 3,4%. Cette tendance a enregistré une hausse de 2007 à 2009 puis une baisse en 2010 par rapport à 2009 et de nouveau une croissance jusqu'en 2012.

**I.1.5 Médias**

Au regard du rôle que jouent les médias, le paysage médiatique est un facteur important de la démocratie et la gouvernance politique. Il est analysé ici à travers l'importance numérique des organes de presse écrite et audiovisuelle dont l'évolution est présentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 5 : Evolution des indicateurs relatifs aux médias**

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels privés	-	25	30	30	30	31	-	35	34
Nombre de stations de radio privées locales	37	57	59	88	98	137	136	127	127
Nombre de chaînes de TV privées	3	5	6	7	12	30	30	21	25

Source : Conseil Supérieur de la Communication (CSC)

**a) Les organes de presse écrite privés : une hausse en nombre entre 2005 et 2012**

Le nombre de journaux a été de 34 en 2012 soit une hausse de 36% par rapport à 2005. La presse écrite privée qui comptait 25 journaux en 2005 a connu la naissance de nouveaux organes de presse privés.

## b) Les organes de presse audiovisuelle privés : une baisse en nombre entre 2009 et 2012

Le nombre de chaînes de radio et de télévision privées est allé crescendo entre 2005 et 2009. Pour les radios privées, la plus grande hausse en nombre (49,2%) a été enregistrée entre 2006 et 2007 conduisant au nombre de 88 stations de radios privées. Pour le taux de croissance du nombre de télévisions privées, c'est entre 2008 et 2009 qu'il atteint sa plus grande valeur de 150%.

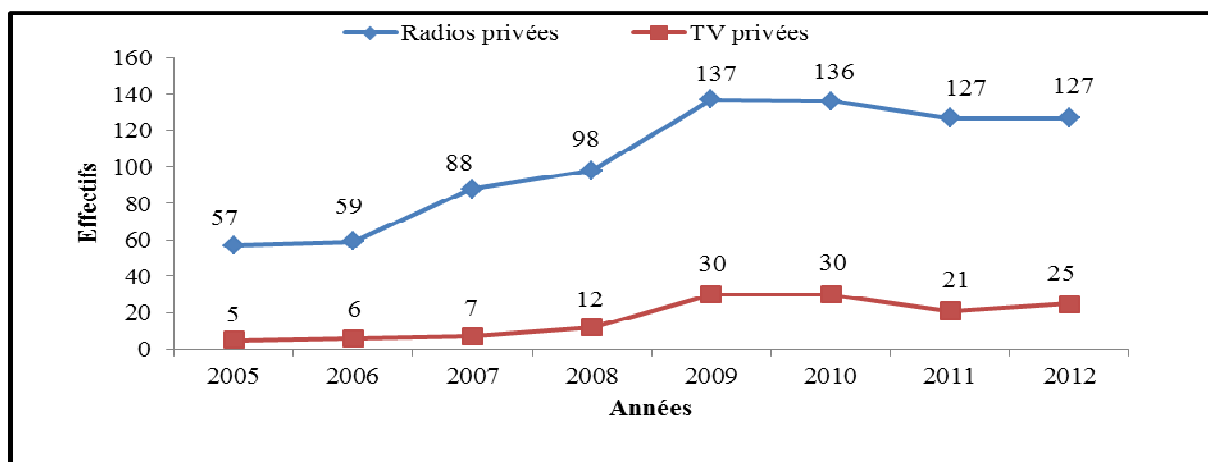
**Tableau 6 : Taux de croissance (%) du nombre de stations de radios privées et de télévisions privées**

Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Radios privées		54,1	3,5	49,2	11,4	39,8	-0,7	-6,6	0,0
TV privées		66,7	20,0	16,7	71,4	150,0	0,0	-30,0	19,0

Source : Nos calculs à partir des données du CSC

A partir de 2010, le nombre de radios privées a baissé pour se stabiliser à 127 entre 2011 et 2012. Dans le même temps, le nombre de stations de télévisions privées a aussi baissé jusqu'en 2011. Cette baisse pourrait s'expliquer par une certaine instabilité due au faible rendement que connaissent la plupart des stations de radio ou même de télévision. En 2011 certaines radios et télévisions ont même fait l'objet de retrait de fréquences, compte tenu du non-respect des conventions signées avec le Conseil supérieur de la communication (CSC).

**Graphique 9: Evolution du nombre de radios et télévisions privées**



Source : Conseil Supérieur de la Communication (CSC)

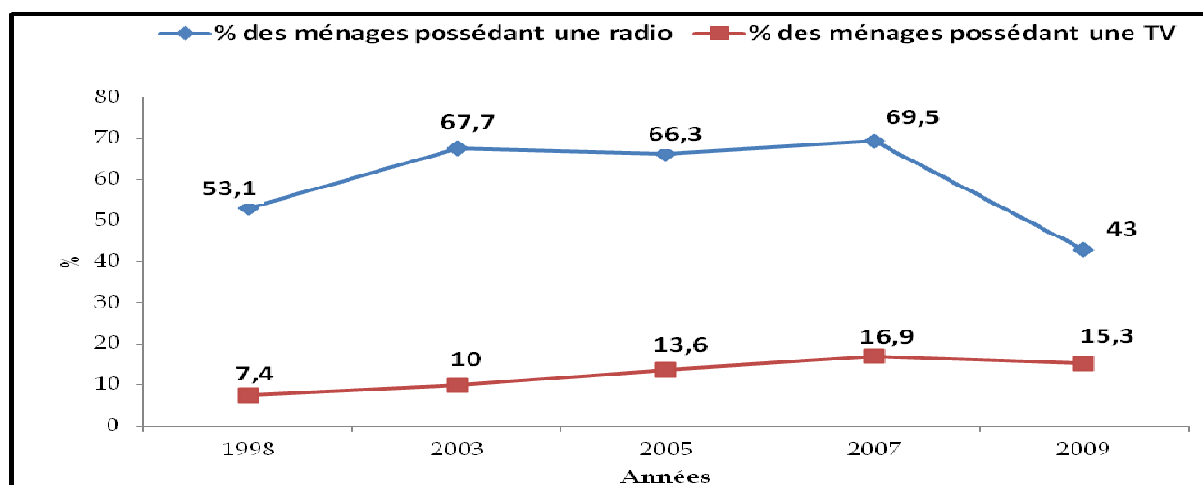
La liberté de la presse est une expression de la démocratie dont la promotion a toujours été forte au Burkina Faso. On peut effectivement mieux apprécier la vivacité de la liberté d'expression, si l'on considère ensemble la multiplication des titres de journaux et les nombres de radios et de télévisions privées. L'expression plurielle est assurément le fruit d'une démocratie vivante et fonctionnelle.

### c) Accès des ménages aux médias : une baisse constatée entre 2007 et 2009

De 1998 à 2007 le nombre de ménages possédant une radio et celui des ménages possédant une télévision ont connu une croissance continue. Mais l'enquête de 2009 a révélé une baisse de ces chiffres de 26,5 points pour les radios et de 1,6 point pour les télévisions.

S'agissant de la radio, cette régression pourrait s'expliquer par l'avancée des NTIC. En effet nombreux sont ceux qui ont de plus en plus accès à l'information par le biais des téléphones portables et autres moyens modernes de communication, d'où le faible engouement pour se procurer un poste radio.

**Graphique 10: Evolution du pourcentage de ménages possédant une radio et du pourcentage de ceux possédant une télévision**



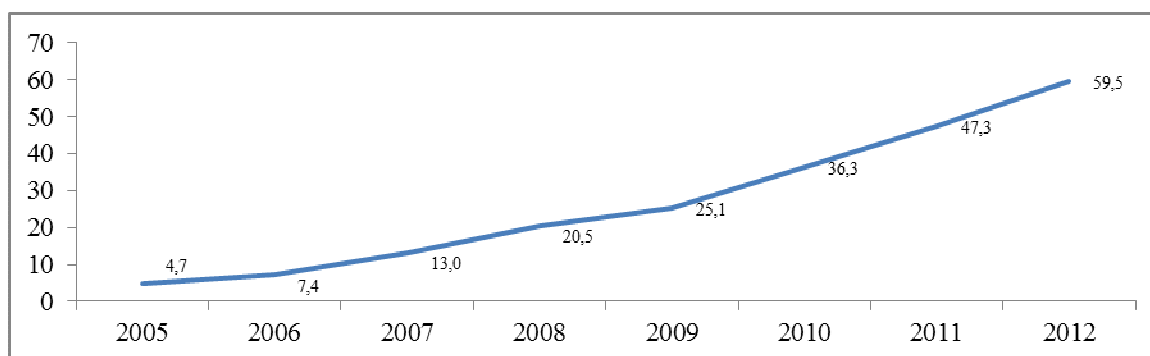
Source : INSD/Enquête sur les conditions de vie des ménages

### d) Accès aux technologies de l'information et de la communication

#### La télé densité : une hausse de 39 points entre 2008 et 2012

En rappel la télé densité mesure l'accès des populations aux technologies de l'information et de la communication. En 2012, sur 100 habitants 60 avaient accès aux technologies de l'information et de la communication. Cet indicateur qui est en forte progression s'est accru d'environ 39 points en 5 ans. Cette forte croissance résulte du travail abattu par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et des efforts faits par les compagnies de téléphonie pour couvrir un grand nombre de villes ou localité du pays, les facilités d'accès des populations au téléphone portable, la réduction du coût de la communication.

**Graphique 11: Populations ayant accès aux technologies de l'information et de la communication pour 100 habitants**



Source : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes

### I.1.6 Société civile

Les organisations de la société civile notamment les ONG sont des partenaires de premier plan dans le développement. Elles interviennent dans tous les secteurs (politique, économique, social, etc.) au Burkina Faso.

L'examen du taux de croissance du nombre d'ONG montre qu'entre 2001 et 2005 l'on a enregistré la plus forte hausse de leur nombre (55,9%). Entre 2007 et 2008, ce taux a été de 28,3%.

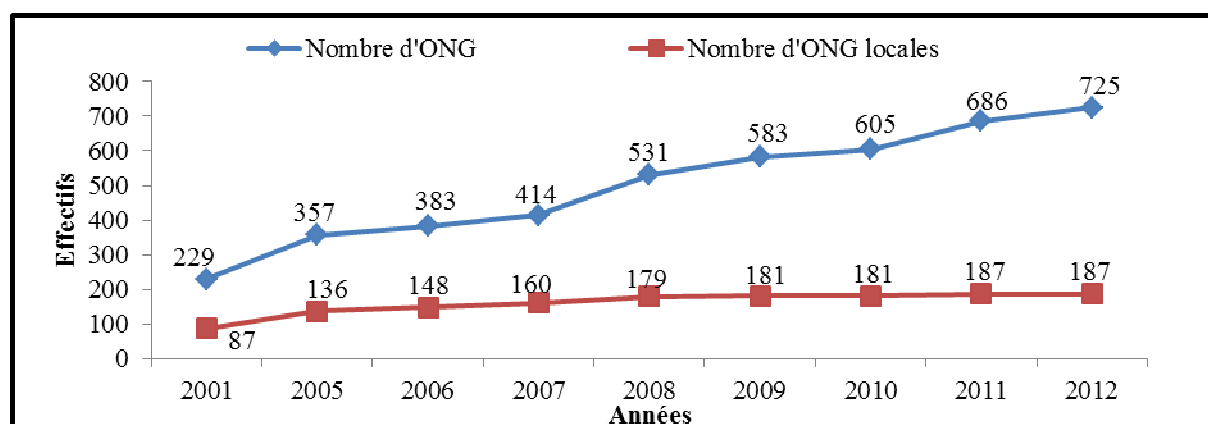
**Tableau 7 : Taux de croissance (%) du nombre d'ONG et d'ONG locales**

Années	2001	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ONG	-	55,9	7,3	8,1	28,3	9,8	3,8	13,4	5,7
ONG locales	-	56,3	8,8	8,1	11,9	1,1	0,0	3,3	0,0

Source : Nos calculs à partir des données

Au regard de l'effectif des ONG, plus de 60% des ONG sont internationales.

**Graphique 12: Evolution du nombre d'ONG et d'ONG locales**



Source : DSONG /DGCOOP/ Ministère de l'économie et des finances

## I.1.7 Activités du Médiateur du Faso

Instituée par la loi organique n°22/94/ADP du 17 mai 1994, le Médiateur du Faso vient d'être inscrit à l'article 160.1 de la constitution du Burkina Faso lors de la révision constitutionnelle intervenue en juin 2012. Sur la base de ce nouveau statut juridique, la loi organique n°17-2013/AN du 16 Mai 2013 portant attribution, organisation et fonctionnement du Médiateur du Faso a été adoptée.

Après sa constitutionnalisation, l'institution a poursuivi les activités pour lesquelles elle a été créée, confirmant une fois de plus son utilité sociale en tant que composante importante de la promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance au Burkina Faso.

Le tableau ci-dessous fait état du volume des dossiers instruits par l'Institution au cours de la période 2000-2012, en référence notamment à quelques indicateurs nationaux.

L'analyse de ces indicateurs permettra de mieux appréhender les données statistiques.

**Tableau 8: Niveau des Indicateurs relatifs au Médiateur du Faso**

Indicateurs	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de dossiers reçus	153	277	373	585	529	551	414	411
Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits	32,8	57,1	58,9	68,2	56,5	62,6	53,9	52,3
Dossiers clos en % des dossiers instruits	37,3	42,1	56,9	55,0	38,7	44,5	51,2	49,6
Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus	62,1	58,1	53,1	85,8	29,9	89,7	110,9 <sup>7</sup>	107,3
Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus	16,3	17,0	8,9	21,9	11,9	22,5	18,8	21,9
Plaintes mettant en cause les collectivités territoriales en % des nouveaux dossiers reçus		9,7	13,9	28,0	32,1	37,6	42,5	52,3
Nombre de saisines de l'administration	62	112	231	445	540	424	388	394
Taux de réaction de l'administration (en %)	46,8	32,1	41,6	38,9	46,1	69,6	41	38,3

Source : rapport d'activité du Médiateur du Faso

### a) Volume des dossiers mettant en cause l'administration publique

A partir de la date du démarrage effectif de ses activités, le nombre de dossiers reçus par l'institution du Médiateur du Faso a régulièrement augmenté, mais depuis 2011, on observe une certaine stabilisation des données chiffrées.

En effet, comme l'indique le tableau ci-dessus le volume des plaintes mettant en cause les administrations publiques de l'Etat (ministères, institutions publiques, établissements publics,

<sup>7</sup> Les données statistiques du Médiateur du Faso, comptabilisent les anciens dossiers reçus au cours des années antérieures et dont le traitement n'a pu être achevé au cours des précédents exercices. Ces dossiers qui sont alors reversés au cours des nouveaux exercices, occupent une place numérique importante. À titre d'exemple, si en 2012 le Médiateur du Faso a reçu 411 nouveaux dossiers, il a fallu reverser 375 autres provenant des années antérieures.

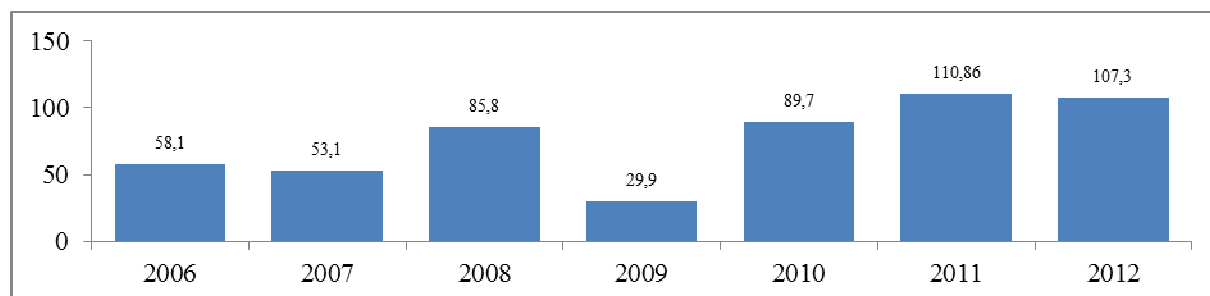


organismes à capitaux publics et les collectivités territoriales) est sensiblement resté le même entre 2011 et 2012 (414 plaintes en 2011 ; 411 plaintes en 2012).

➤ **Plaintes mettant en cause les institutions et les ministères : la proportion reste élevée en 2012**

L'exercice 2009 avait fait état d'une certaine amélioration dans le fonctionnement des institutions et des ministères. En effet, moins de 30% des structures appartenant à cette catégorie avaient été mis en cause. Cependant depuis 2010 le plus grand nombre de plaintes reçues par le Médiateur du Faso mettent en cause les Institutions et les Ministères. Le graphique ci-dessous indique qu'au cours de la période de référence, la proportion des plaintes contre les ministères et les institutions de l'Etat atteint au moins 90%.

**Graphique 13: Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus**



Source : rapport d'activité du Médiateur du Faso

La non maîtrise des actes de procédures liée à la décongestion des actes administratifs au niveau régional semble être une des causes desdits dysfonctionnements.

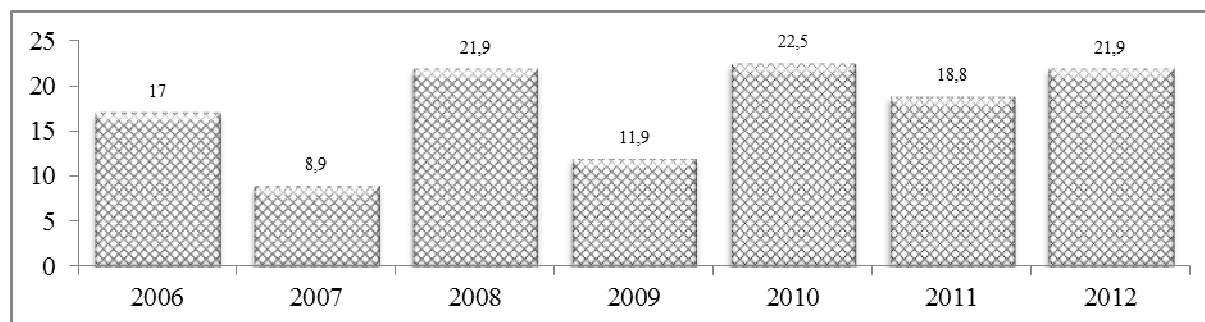
A la suite des ministères et institutions de l'Etat, le fonctionnement des établissements publics de l'Etat et des organismes à capitaux publics fait aussi l'objet de contestations de la part de réclamants.

➤ **Plaintes mettant en cause les Etablissements publics et les organismes à capitaux publics de l'Etat : une augmentation de 3,1 points entre 2011 et 2012**

De 2011 à 2012, la proportion des plaintes mettant en cause les établissements publics et les organismes à capitaux publics de l'Etat a augmenté de 3,1 points alors qu'elle était en baisse de 3,7 points entre 2010 et 2011.

Cette tendance à la hausse est le signe que les établissements publics et les organismes à capitaux publics ont connu des dysfonctionnements qu'ils gagneraient à corriger.

**Graphique 14: Plaintes mettant en cause les Etablissements publics et les organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus**



Source : rapport d'activité du Médiateur du Faso

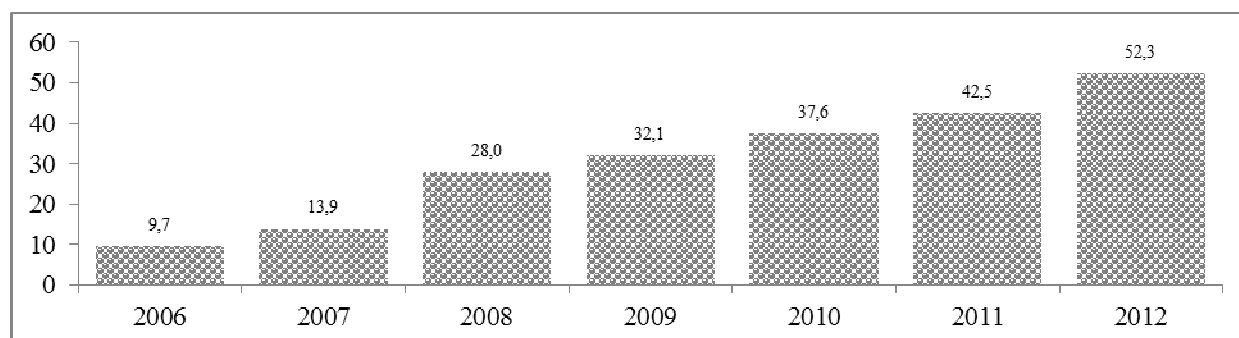
Les dossiers reçus par le Médiateur du Faso sont constitués de plaintes dont le niveau de traitement n'est pas toujours satisfaisant.

➤ **Plaintes mettant en cause les collectivités territoriales en pourcentage des nouveaux dossiers reçus**

Tout comme les institutions et les ministères, le fonctionnement des collectivités territoriales fait aussi l'objet d'insatisfaction. La majeure partie des différends a trait aux questions foncières, aux conflits entre éleveurs et agriculteurs, aux lotissements opérés dans le non respect des prescriptions légales. De même, les difficultés résultant des processus de décentralisation, puis de communalisation intégrale participent aussi à l'augmentation du taux d'insatisfaction des citoyens, du fait de la non maîtrise par les services déconcentrés desdits processus.

C'est ainsi qu'une constante est établie : on observe une augmentation progressive des plaintes en provenance des citoyens et l'écart entre 2008 et 2012 se chiffre à 24,3 points, soit presque le double des requêtes enregistrées en 2008.

**Graphique 15 : Plaintes mettant en cause les collectivités territoriales en % des nouveaux dossiers reçus**



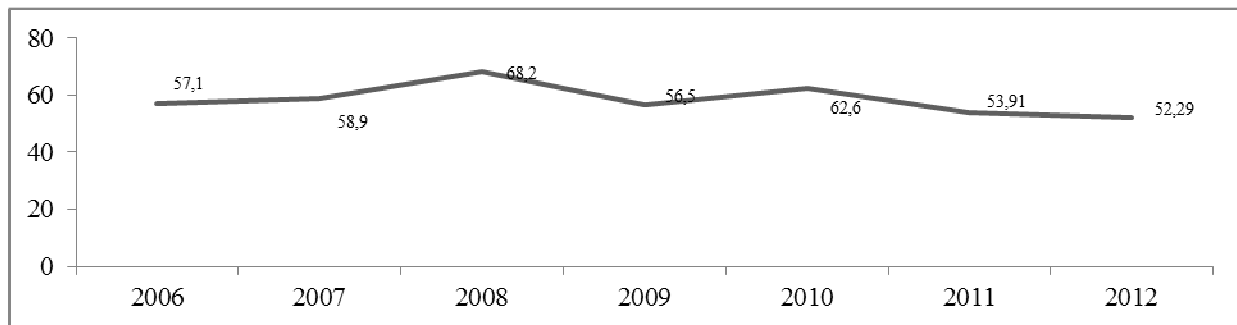
Source : rapport d'activités du Médiateur du Faso

**b) Niveau de traitement des dossiers reçus : une baisse de 1,6 point entre 2011 et 2012**

La proportion des nouveaux dossiers reçus en pourcentage des dossiers instruits est de 52,3% en 2012 contre 53,9% en 2011. Nous référant aux années antérieures, cet indicateur a connu

une variation en dents de scie entre 2007 et 2012 comme l'indique le graphique ci-dessous. Toutefois, des efforts restent à faire pour accélérer le traitement des dossiers et réduire la proportion des anciens dossiers parmi les dossiers instruits.

**Graphique 16: Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits**



Source : rapport d'activités du Médiateur du Faso

Malgré une tendance à la baisse, le niveau de traitement des dossiers reçus en pourcentage des dossiers instruits reste moyen. Il existe un nombre très élevé de dossiers en instance de règlement devant l'administration. L'efficacité de l'institution a souvent été limitée par l'absence de suite donnée aux recommandations du Médiateur du Faso.

Il convient d'analyser ce manque de réaction de l'administration.

**c) Réaction de l'administration :** *la persistance du faible taux de réaction de l'administration avec une baisse de 3,7 points entre 2011 et 2012*

Le graphique ci-dessous fait ressortir le taux de réaction de l'administration. Lorsqu'une réclamation lui paraît fondée, où lorsque pour les besoins du respect du principe du contradictoire, le Médiateur du Faso interpelle l'administration mise en cause, celle-ci doit répondre à la sollicitation de l'institution.

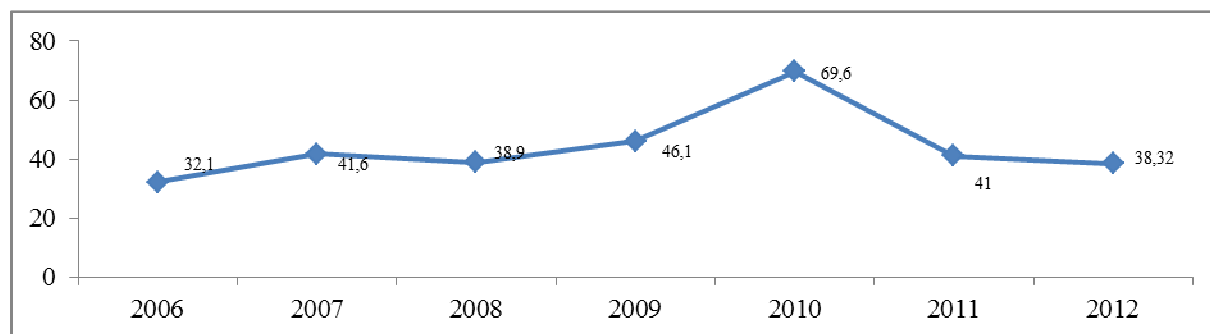
Cependant, entre 2008 et 2012, le taux de réaction de l'administration se situe légèrement au-dessus de 38%, ce qui signifie qu'elle ne respecte pas l'obligation de réponse qui lui est imposée.

De nombreux dossiers restent ainsi en attente de la réaction de l'administration et ce, malgré les nombreuses lettres de relance.

Toutefois en 2010, le taux de réaction a atteint 69,6%. Le fort taux de réaction de l'administration en 2010, serait l'effet des instructions de répondre systématiquement aux recommandations et demandes d'informations du Médiateur du Faso, que son Excellence Monsieur le Premier ministre a donné aux départements ministériels mis en cause.

Cependant une tendance à la baisse (41%) a été observée en 2011 et s'est confirmée en 2012 avec une perte de 3,7 points comme l'atteste le graphique. Cette situation, on le constatera, influe considérablement sur le nombre des dossiers clos.

**Graphique 17: Evolution du taux (%) de réaction de l'administration**



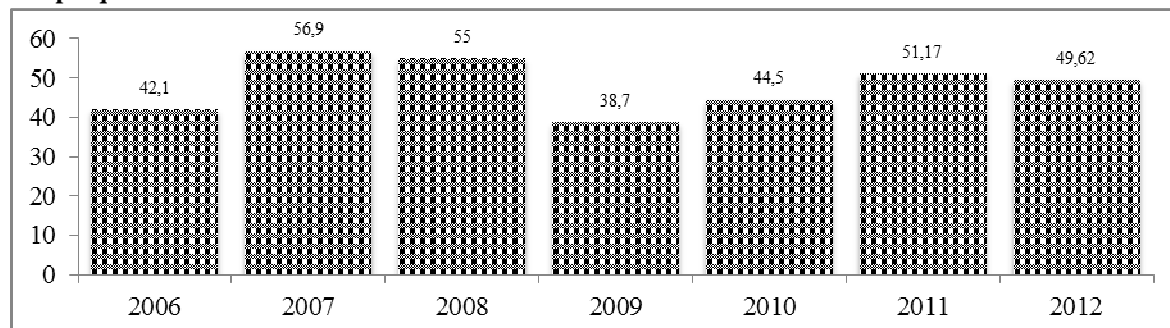
Source : rapport d'activité du Médiateur du Faso

**d) Dossiers clos : une baisse de 5,4 points entre 2008 et 2012**

Sur la période 2008-2012, la proportion du nombre de dossiers clos par rapport au nombre de dossiers reçus et instruits a baissé de 5,4 points. Cette situation s'explique par le manque de réaction de l'administration, qui constitue un obstacle pour l'institution qui n'arrive pas à instruire diligemment les requêtes. Ce faisant, la proportion des nouveaux dossiers reçus en pourcentage des dossiers instruits demeure aussi relativement faible.

Avec l'opérationnalisation des cadres de concertation entre l'administration publique et ses structures, le Médiateur du Faso espère obtenir un meilleur taux de réaction de l'administration ce qui influera positivement sur le pourcentage de dossiers clos.

**Graphique 18: Dossiers clos en % des dossiers instruits**



Source : rapport d'activité du Médiateur du Faso

## I.2 GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUES

### I.2.1. Politique macro-économique

Dans cette partie, la politique macro-économique est appréciée à travers une analyse de l'inflation, du Produit Intérieur Brut (PIB), de la Balance commerciale, de la part du budget affecté aux ministères prioritaires, des entrées nettes d'investissements directs étrangers et de la formation brute du capital fixe. Le niveau des indicateurs y relatifs est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 9 : Indicateurs de suivi de la politique macro-économique**

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'inflation <sup>8</sup> (en %)	6,4	2,4	-0,3	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8
PIB par tête <sup>9</sup> (en milliers de FCFA)	189,3	195,1	196,9	202,1	201,8	212,2	216,2	228,4
Variation annuelle du PIB réel (en %) <sup>12</sup>	8,7	6,8	3,6	5,8	3,0	8,4	5,0	9
Balance commerciale en % du PIB <sup>12</sup>	-10,2	-8,3	-8,9	-10,7	-5,8	-1,6	0,2	1,1
Balance Biens et services en % du PIB <sup>12</sup>	-15,5	-13,4	-14,2	-16,4	-10,6	-7,4	-6,9	-6,8
Solde courant ext. Hors dons en % du PIB <sup>12</sup>	-14,8	-12,4	-12,5	-14,9	-9,1	-6,1	-5,6	-5,5
Part du budget affecté aux ministères prioritaires <sup>10</sup> (en %)	32,5	29,4	27,6	28,2	28,8	33,8	31,6	34,13
Part du budget affecté au Ministère de la santé <sup>13</sup> (en %)	5,8	7,1	8,4	9	9,5	12,1	10,8	12,12
Part du budget affecté au MENA (en %) <sup>13</sup>	11	10,4	11	10,8	10,3	16,2	14,6	16,18
Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB <sup>13</sup>	0,6	0,6	5,1	1,3	1,1	0,4	0,4	0,4
Formation brute du capital fixe en % du PIB <sup>13</sup>	19,69	19,12	21,24	20,64	22,51	22,77	19,9	17,6
Crédit à l'économie <sup>11</sup> (en millions de FCFA)	475263,1	542367,8	546630,5	660514,2	672067,2	770609,9	951598,7	1181171,0
Crédit à l'économie [1] en % du PIB	16,5	17,7	16,9	17,7	17,0	17,3	19,8	21,6

Sources : BCEAO ; DGB ; DGEP

<sup>8</sup> Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

<sup>9</sup> Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / Ministère de l'économie et des finances

<sup>10</sup> Direction générale du Budget/ Ministère de l'économie et des finances

<sup>11</sup> BCEAO

## a. L'inflation

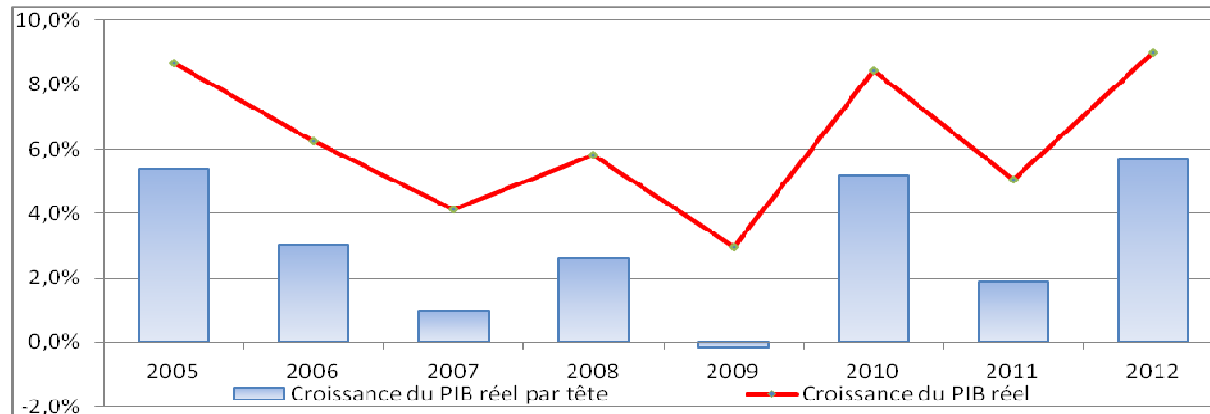
L'année 2012 est marquée par une hausse significative du niveau général des prix à la consommation ; un niveau supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA (3%). En effet, l'inflation en 2012 s'est établie à 3,8% contre 2,8% en 2011 et -0,6% en 2010. Cette inflation est essentiellement portée par les fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « transports », « restaurants et hôtels » qui ont affiché des taux annuels tous supérieurs à 4,1% alors qu'elles pèsent ensemble 70,5% de l'IHPC. S'agissant des autres fonctions, leurs prix sont restés plus ou moins stables. Les mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012 et la hausse des prix à la pompe des hydrocarbures sont les principaux facteurs explicatifs de l'inflation.

## b. Le Produit intérieur brut (PIB)

### ➤ Variation annuelle du PIB réel

L'économie burkinabè a enregistré une croissance de 9,0 % en 2012 contre 5,0 % en 2011. Cette croissance a été tirée principalement par le secteur primaire. Le niveau du PIB est ressorti à 3 867,2 milliards de FCFA à prix constant et à 5 628,6 milliards de FCFA à prix courant en 2012.

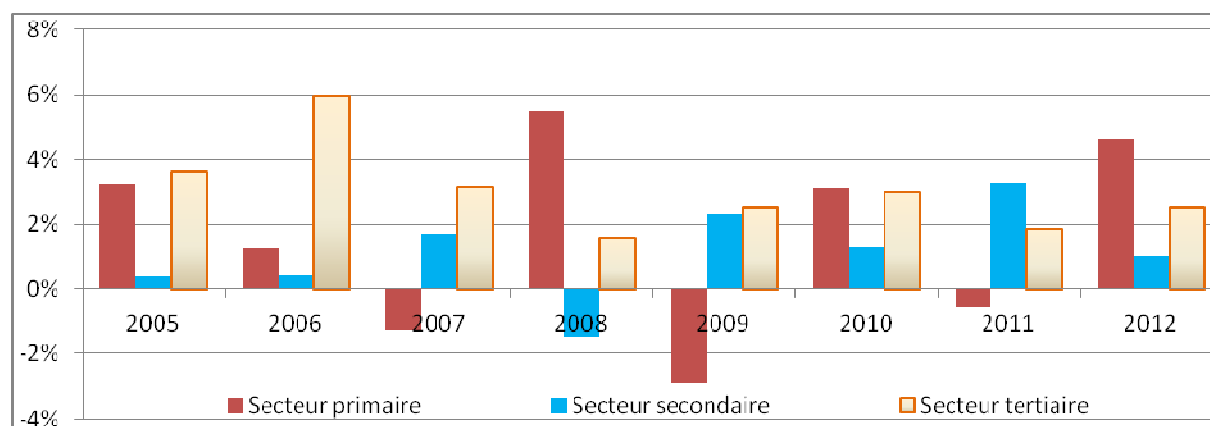
Graphique 19: Variation annuelle du PIB réel



Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

La valeur ajoutée du secteur primaire, suite à la bonne production agricole, a enregistré une croissance de 17,4% en 2012 contre une baisse de 4,4% en 2011. Sa contribution à la croissance du PIB est de 4,5 points en 2012 contre -1,2 point en 2011, soit un gain de 5,7 points de pourcentage.

**Graphique 20: Variation annuelle des composantes du PIB réel**



Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

➤ **Le PIB par tête**

Le PIB moyen par habitant en valeur nominale a été de 324 959 FCFA en 2012 contre 294 119 FCFA en 2011, soit une progression de 10,5%. Comparativement à la moyenne annuelle de la période de 2007 à 2011 (281 497 FCFA), le progrès enregistré a été de 24,4%.

En terme réel, le PIB par tête est ressorti à 228,4 en 2012, soit une croissance de 5,7% contre 1,9% en 2011 et 2,4% en moyenne par an sur la période 2007-2011. La faible croissance des richesses par habitant créées sur la période traduit une faible performance de l'économie burkinabé en termes de niveau de vie, due en partie à l'annihilation des efforts de développement par la forte croissance démographique (3,1% par an selon les résultats du RGPH 2006).

**c. Variation de la formation brute du capital fixe en rapport avec le PIB**

La part de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le PIB nominal ou taux de formation brute de capital fixe nominal a été de 17,6% en 2012, soit une baisse de 2,3 points par rapport à 2011. Sur la période 2007-2011, la part de la FBCF a varié entre 19,9% et 22,8%. Bien que certains crédits initialement alloués aux investissements aient été affectés à la résolution de la crise socio politique que le Burkina a connue en 2011, l'Etat a poursuivi ses efforts dans ce domaine au cours de l'année 2012 (rénovation de l'aéroport international de Ouagadougou, construction de barrages et de routes, etc.).

**d. Echanges extérieurs (solde commercial, biens et services et courant hors dons publics, Variation des entrées nettes d'investissements directs étrangers) en rapport avec le PIB**

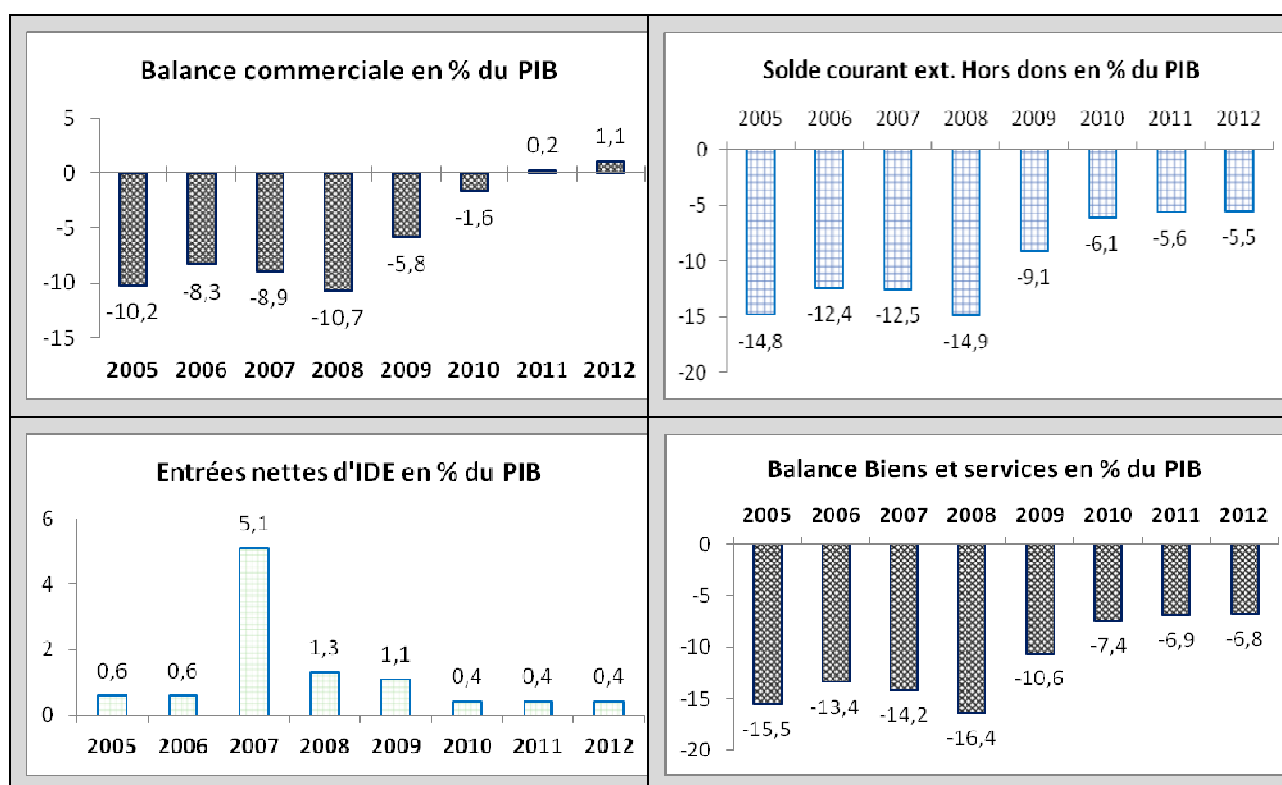
Depuis 2008, les échanges extérieurs du Burkina Faso se sont considérablement améliorés. En effet, le solde de la balance commerciale en pourcentage du PIB qui était de -10,7% en 2008 a atteint 0,2% en 2011 et 1,1% en 2012. Ce solde commercial qui est structurellement déficitaire a été ainsi excédentaire en 2011 et en 2012.

Les mêmes tendances sont valables pour la balance des biens et services et le solde courant extérieur hors dons. En effet, la balance des biens et services constituait -16,4% et -6,8% du PIB nominal respectivement en 2008 et en 2012. Le solde extérieur hors dons, quant à lui, constituait -14,9% du PIB nominal en 2008 contre -5,5% en 2012.

Ces bonnes performances sont essentiellement dues aux exportations d'or marchandise. En effet, l'or est devenu, depuis l'année 2009, le premier produit d'exportation du Burkina Faso, reléguant ainsi le coton fibre en second rang.

Malgré ces performances, des efforts doivent être faits pour ramener le déficit courant hors dons à moins de 5% du PIB nominal, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

**Graphique 21: Evolution des indicateurs des échanges extérieurs et des IDE en rapport avec le PIB nominal**



Source : BCEAO/BOP

Par ailleurs, le rapport des investissements directs étrangers et du PIB nominal, après un pic enregistré en 2007, a connu une baisse jusqu'en 2010 où il s'est stabilisé à 0,4% jusqu'en 2012. Ce pic observé en 2007 est dû aux gros investissements opérés avant le démarrage des activités de production dans le secteur minier.



#### e. Part du budget affectée aux ministères prioritaires

La part du budget de l'Etat alloué aux secteurs prioritaires (santé, MEF, éducation) s'est chiffrée à 34,1% en 2012 pour une norme de 33,2% définie dans le cadre des engagements du gouvernement avec les partenaires techniques et financiers (UE). Après avoir affiché une tendance à la baisse sur la période 2005-2007, ce ratio est en hausse sur la période 2008-2012 avec toutefois un fléchissement en 2011.

En 2012, le budget alloué au département de la santé a représenté 12,1% du budget de l'Etat pour une norme de 12,0%. Cette part s'est inscrite en hausse sur la période 2005-2010, passant de 5,8% à 12,1%, avant de se contracter en 2011 en affichant 10,8%.

Quant au MENA, sa part dans le budget de l'Etat, gestion 2012 s'est chiffré à 16,1% contre 14,6% en 2011. Ce ratio est conforme au taux plancher de 15,6% défini dans le cadre des engagements du gouvernement avec les partenaires techniques et financiers.

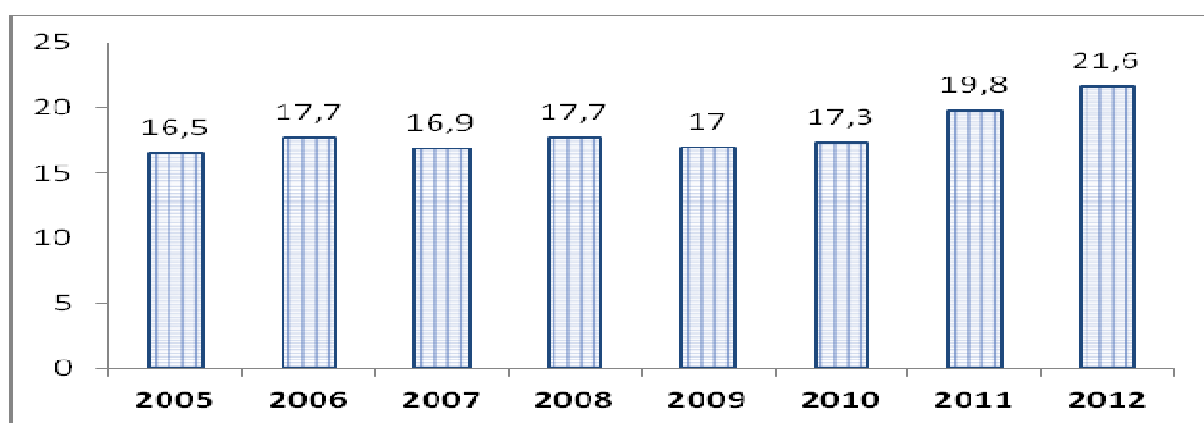
Sur la période 2005-2010, le poids des dépenses allouées au secteur de l'éducation a oscillé entre 10,0% et 11%.

#### f. Evolution du crédit à l'économie en rapport avec le PIB

Depuis 2010, le montant du crédit à l'économie connaît une croissance annuelle notable. En effet, son taux de croissance qui était de 14,7% en 2010 a atteint 24,1% en 2012. Cette croissance traduit les efforts faits par le secteur bancaire pour l'économie Burkinabé.

De même, le crédit à l'économie en pourcentage du PIB nominal a connu de bonnes performances depuis 2010, passant de 17,3% en 2010 à 21,6% en 2012.

Graphique 22: Evolution du crédit à l'économie en % du PIB nominal



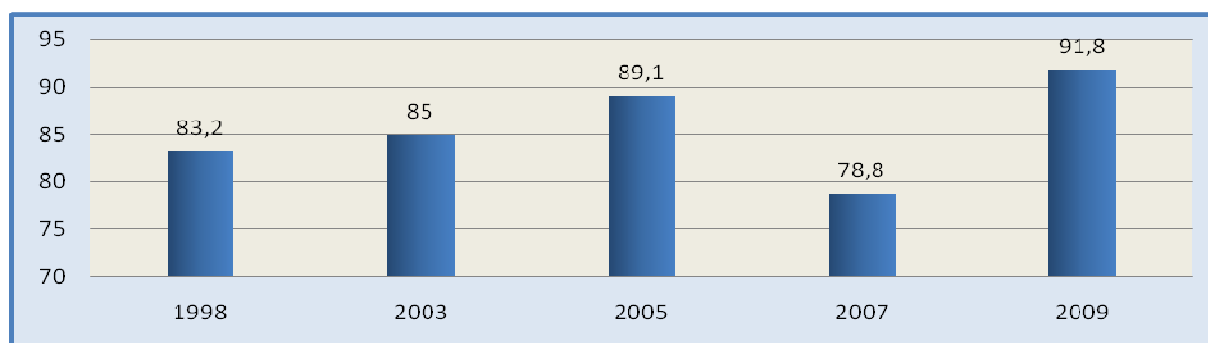
Source : BCEAO/statistiques monétaires

## I.2.2. Emploi

L'emploi est analysé ici à travers le taux d'activité et le taux de chômage urbain.

La proportion des actifs dans la population en âge de travailler (15-64 ans) est très importante au Burkina Faso et cela offre au pays de grandes potentialités en matière de main d'œuvre. En effet, le taux d'activité a atteint 91,8 % en 2009.

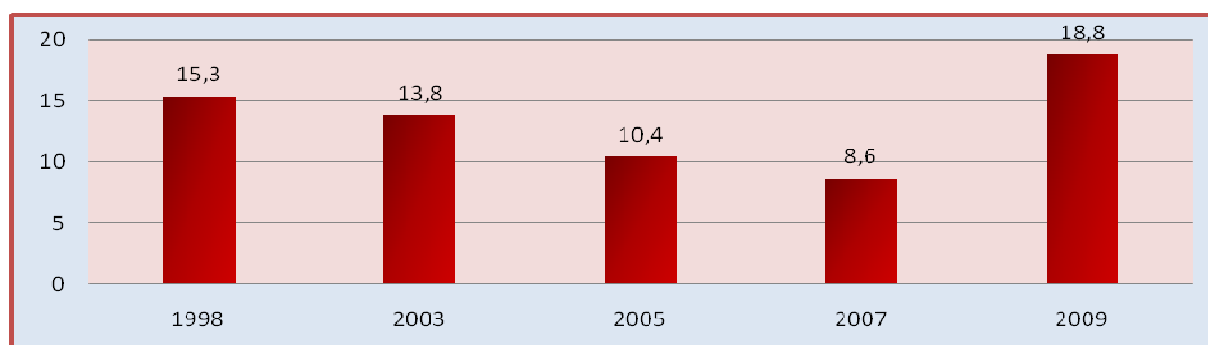
**Graphique 23: Evolution du taux d'activité (en %)**



Source : INSD/EP98 ;EBCVM2003 ;EICVM2009

Cependant, le taux de chômage de cette main d'œuvre demeure élevé et constitue une préoccupation, surtout en milieu urbain.

**Graphique 24: Evolution du taux de chômage urbain (en %)**



Source : INSD/EP98 ;EBCVM 2003 ; EICVM2009

## I.2.3. Mobilisation des ressources intérieures

La mobilisation des ressources fait allusion au rapport de la masse monétaire (M2) , les recettes fiscales et le solde budgétaire de base au PIB.

**Tableau 10: Indicateurs de mobilisation des ressources**

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rapport M2 au PIB <sup>12</sup> (en %)	20,9	21,6	25,1	24,4	28,1	29,6	30,6	32,7
Recettes fiscales en % du PIB	11,6	11,9	12,5	11,9	12,5	12,7	14,5	16,3
Solde budgétaire de base en % du PIB	-4,0	-4,9	-4,7	-4,4	-3,7	-3,7	-3,4	-4,2

Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

<sup>12</sup> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances

### a. Rapport M2 au PIB

La liquidité monétaire dans l'économie burkinabé est en progression continue au cours des quatre dernières années, ressortant à 32,7% du PIB nominal en 2012 contre 29,6% et 30,6% respectivement en 2010 et 2011.

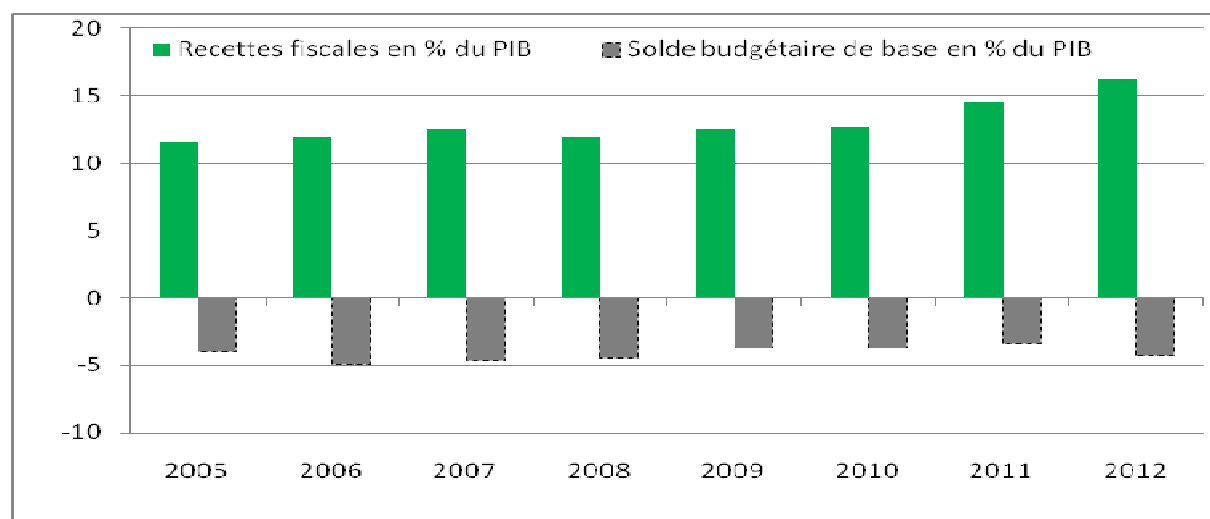
### b. Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB

Au niveau des finances publiques, les recettes fiscales ont connu entre 2005 et 2012 une augmentation substantielle qui a participé à une amélioration du solde budgétaire. En effet, les recettes fiscales sont passées de 333,4 milliards FCFA à 890,8 milliards FCFA soit une progression moyenne annuelle de 15,1%. La hausse des recettes fiscales a soutenu la pression fiscale qui est passée de 11,6% en 2005 à 16,3% 2012 soit un gain de 4,7 points de pourcentage. En fin décembre 2012, les recettes fiscales ont enregistré une hausse de 195,1 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2011, soit une variation relative de 28,1%.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à la poursuite de la mise en œuvre de l'approche unités de recouvrement qui assigne des objectifs précis aux régies de recettes tout en leur allouant des moyens conséquents. Egalement, le Gouvernement a poursuivi les actions de renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, la sensibilisation des acteurs économiques sur le civisme fiscal ainsi que l'application de la TVA sur les importations des sociétés minières en phase d'exploitation et celles ayant signé un contrat plan avec l'Etat.

Ces résultats ont également permis au solde budgétaire de base de s'améliorer en s'affichant à -4,2% du PIB en 2012 contre -3,5% du PIB en 2011. Cependant, la hausse des investissements sur ressource propre (+ 22,3%) en 2012 a dégradé le solde budgétaire de base qui s'est situé à 4,2% du PIB.

**Graphique 25: Graphique : Evolution des recettes fiscales et du solde budgétaire de base en % du PIB**



Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

### I.2.4. Exécution du budget

L'analyse de l'exécution du budget est faite à travers les taux d'exécution des ministères de la santé et de l'éducation nationale, des dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé, et des recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé.

**Tableau 11: Niveau des indicateurs relatifs au budget**

Indicateurs (en %)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'exécution du budget du Ministère de la santé [1]	103,1	100,8	101,3	100,8	93,8	102,6	101,5	93,9	90,7
Taux d'exécution du budget du MENA <sup>16</sup>	103,7	102,8	111,6	105,7	97	101,1	104,1	98,9	94,1
Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	99,9	96,1	98,3	81,07	69,2	112,1	100,5	115,8	122,6
Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	97,6	86,5	93,7	91,7	95,3	94,0	110,7	111,8	119,6

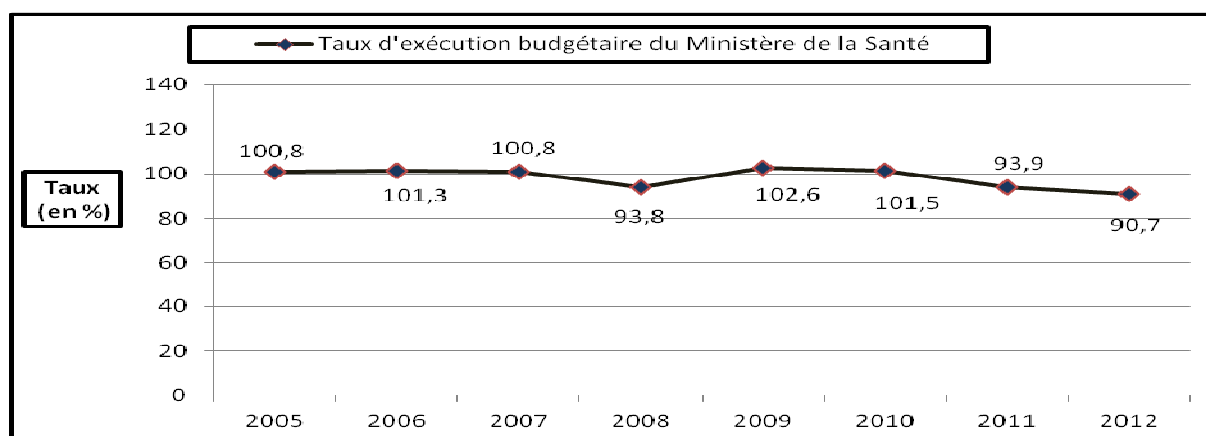
Source : Loi des finances et DGB

#### a. Taux d'exécution du budget des Ministères prioritaires

Le budget du Ministère de la santé a affiché un taux d'exécution de 90,7% en 2012 contre 93,9% en 2011, soit un repli de 3,1 points principalement imputable aux dépenses de personnel et d'investissements.

Sur la période 2008-2012, le taux d'exécution budgétaire du Ministère de la Santé est resté supérieur à 90%, la norme requise dans le cadre des engagements du gouvernement avec les partenaires techniques et financiers.

**Graphique 26: Evolution des taux d'exécution des budgets de la Santé de 2005 à 2012**

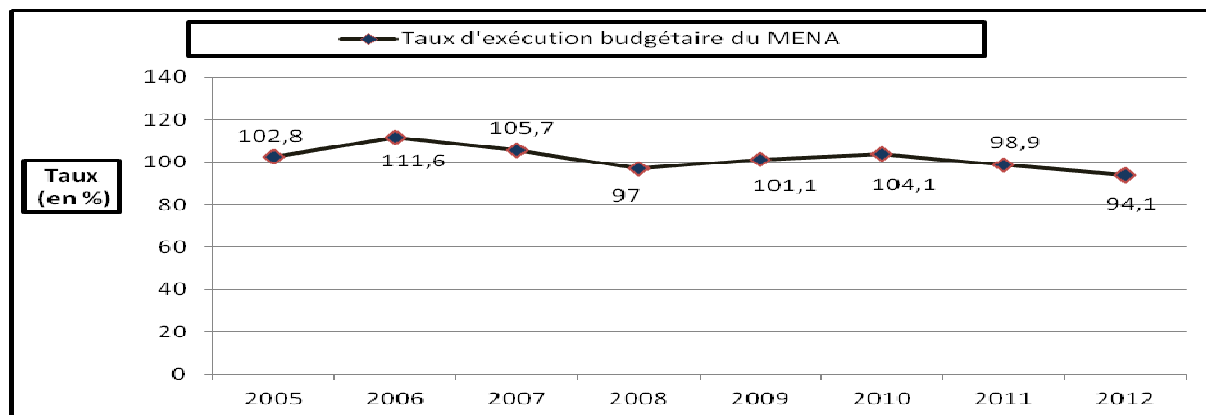


Source : DGB/LFI et LFR

Quant au MENA, le taux d'exécution de ses dépenses budgétaires a fléchi de 4,7 points, passant de 98,9% en 2011 à 94,1% en 2012. Cette contraction résulte essentiellement de la baisse du niveau d'exécution des dépenses de personnel.

Sur les cinq dernières années, l'exécution du budget du MENA a affiché de bonnes performances, avec un taux d'exécution annuel d'au moins 94%, soit quatre (04) points de plus que la norme de 90% requise dans le cadre des engagements du gouvernement avec les partenaires techniques et financiers.

**Graphique 27: Evolution des taux d'exécution des budgets du MENA 2005 à 2012**

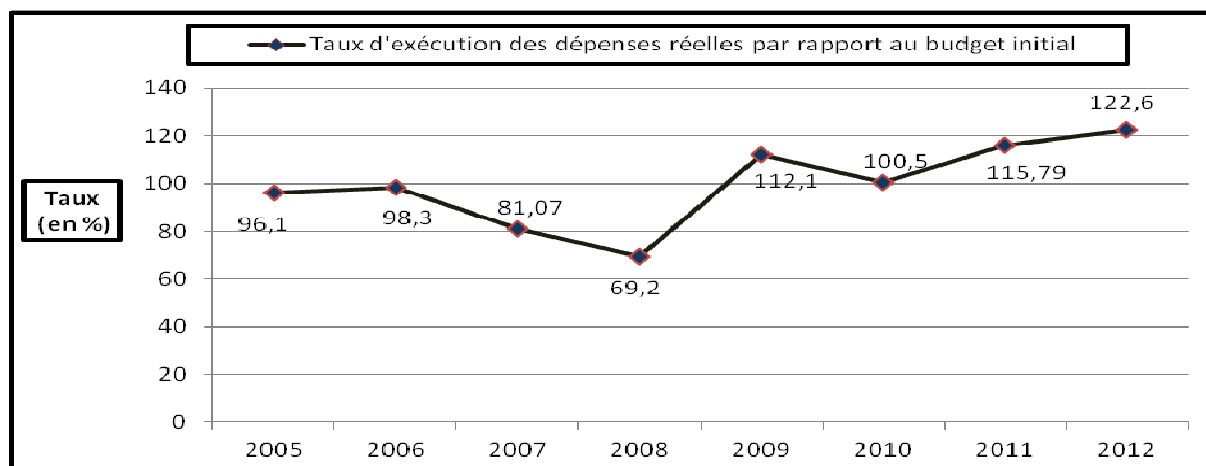


Source : DGB/LFI et LFR

**b. Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé**

Le taux d'exécution du budget de l'Etat est passé de 115,79% en 2011 à 122,6% en 2012, soit une progression de 6,8 points. Ce taux a affiché un niveau inférieur à 100% sur la période 2005-2008 et supérieur à 100% sur la période 2009-2012. Le dépassement budgétaire sur la dernière période pourrait essentiellement s'expliquer par les dépenses occasionnées par les inondations du premier septembre 2009 et par la crise sociopolitique de 2011.

**Graphique 28: Evolution du taux d'exécution des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé de 2005 à 2012**



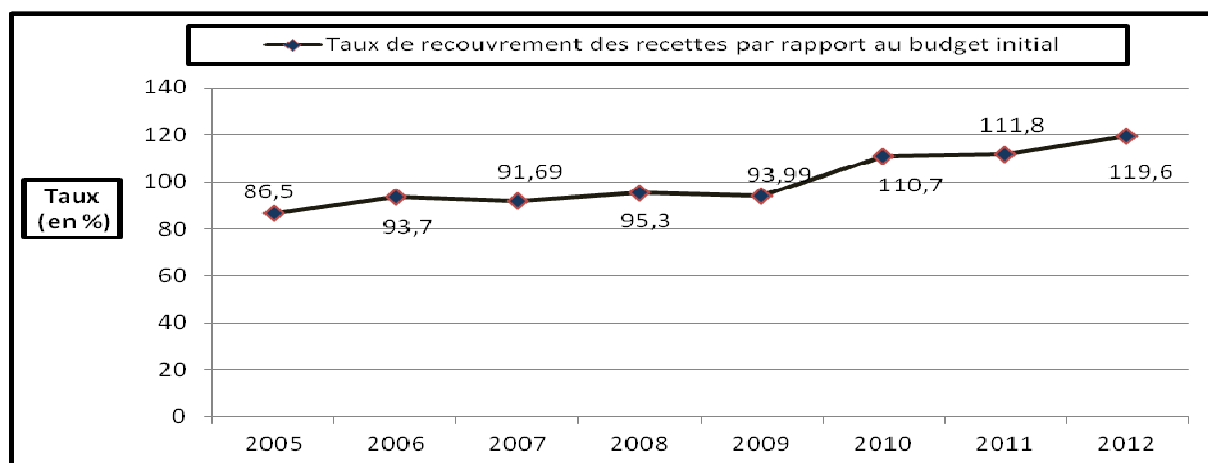
Source : DGB/Loi de finances initiale et Loi de Règlement

**c. Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé**

Le taux de recouvrement des recettes du budget de l'Etat a été de 119,6% en 2012 contre 111,8% en 2011, soit un gain de 7,8 points. Ce taux est resté inférieur à 100% jusqu'en 2009 avant de s'établir à un niveau d'au moins 110% à partir de 2010.

Cette performance est imputable aux efforts consentis dans le recouvrement des recettes propres notamment par la mise en œuvre de l'approche unité de recouvrement initiée depuis 2009 par le MEF, le renforcement du contrôle fiscal, de la lutte contre la fraude, contre le faux et la corruption et la simplification ainsi que la modernisation du système fiscal et douanier.

**Graphique 29: Evolution du taux de recouvrement des recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé de 2005 à 2012**



Source : DGB/Loi de finances initiale et Loi de Règlement

### I.3 GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

**Respect du droit du travail :** Le nombre d'assurés sociaux de la CNSS et le nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux de travail

Le nombre d'assurés sociaux et le nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux de travail sont des indicateurs qui permettent la mesure du niveau de respect du droit du travail.

**Tableau 12 : Evolution du nombre d'assurés sociaux à la CNSS (travailleurs immatriculés à la CNSS)**

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Nombre d'assurés sociaux à la CNSS</b>	162 372	175 317	190 438	207 265	224 208	235 347	261 920	283481
<b>Nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux de travail</b>	440	459	578	673	710	739	756	1 104
Dont rupture de contrat de travail	336	260	325	448	424	364	390	545
Dont non-paiement de	36	98	113	82	109	143	163	234
Dont reconstitution de carrière	9	11	19	30	15	10	16	65
Dont référés	31	53	52	52	89	70	79	104
Dont sécurité sociale	4	20	24	3	8	5	11	33
Dont autres	24	17	45	58	65	147	97	123

Source : annuaire CNSS, annuaire statistique du Ministère de la justice

#### a) assurés sociaux

Compte tenu de la complexité de la notion d'assurés sociaux, le concept de travailleurs immatriculés à la CNSS est actuellement utilisé pour mieux cadrer avec l'indicateur.

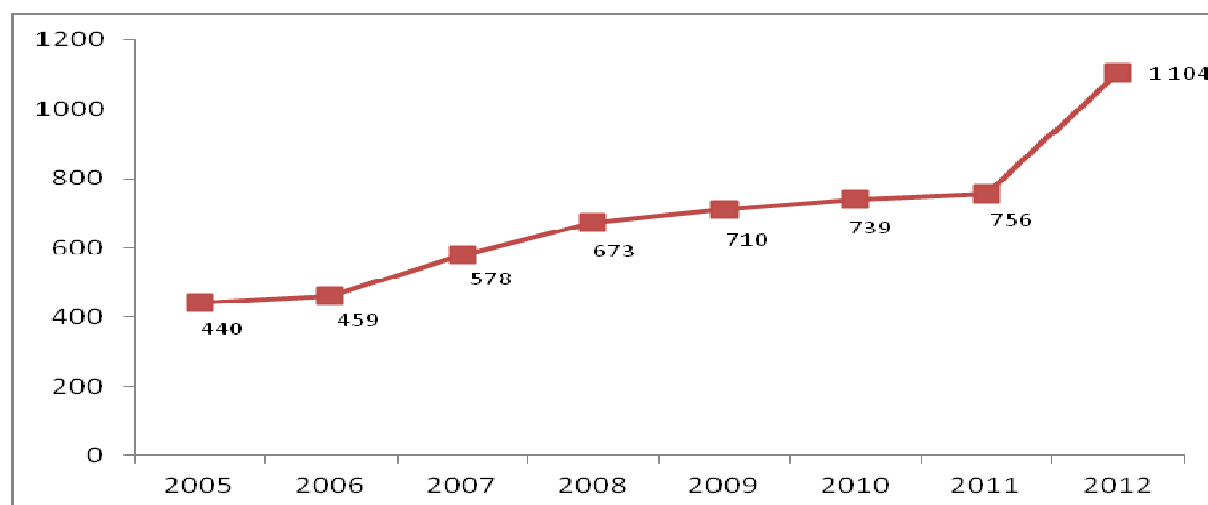
L'effectif global des travailleurs immatriculés à la CNSS de 2005 à 2012 présente une évolution à la hausse d'une année à une autre. Cette évolution est le signe d'une augmentation de la création d'emplois dans le secteur privé et également du respect du droit de travail dans le dit secteur. On remarquera que 2010, année de licenciement et de faible emploi suite aux difficultés rencontrées par certaines sociétés industrielles (SOSUCO, DAFANI) et le secteur cotonnier, est l'année qui a enregistré la faible hausse. La reprise est constatée à l'année suivante ce qui témoigne d'une amélioration du marché du travail en 2011. Mais cette hausse a été relativement freinée en 2012 avec la baisse du cours de l'or qui a entraîné des cessations de contrats dans les entreprises minières.

## b) affaires nouvelles dans les tribunaux du travail

Le nombre des affaires nouvelles enregistrées dans les tribunaux du travail est passé de 756 à 1104 entre 2011 et 2012 soit une variation de 46%. Sur la période 2005-2012, ce nombre a plus que doublé passant respectivement de 440 à 1104 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 14,0%.

Depuis 2005, la majorité des litiges ont trait à la rupture de contrat de travail dont le poids est d'environ 50% sur les autres catégories d'affaires. Les non paiements de salaire sont aussi un peu fréquents avec une proportion de 21,2% des affaires nouvelles en 2012. Cette situation pourrait s'expliquer par une connaissance plus ou moins élevée des employés et des employeurs du droit relatif à leur contrat de travail.

Graphique 30: Evolution du nombre d'affaires nouvelles des Tribunaux de travail



Source : Annuaire statistique du Ministère de la Justice

## I.4 DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

### I.4.1 Dépendance en matière de développement

Tableau 13 : Niveau des indicateurs relatifs à la dépendance en matière de développement

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dettes extérieures en % de la dette totale	92,1	87,9	81,9	86,4	84,3	83,9	80,3	77,9
Dettes totales (en % du PIB)	44,1	22,5	25,1	24,8	27,5	29,9	30,36	30,1
Service payé de la dette en % des exportations de biens et services	21,72	15,24	18,08	14,09	20,01	8,29	6,42	6,5
Aide publique au développement en % du PIB	12,4	12,1	13,1	12,83	14,47	12	10,99	10,6
Dettes extérieures/PIB	40,61	19,75	20,51	21,39	23,20	25,10	24,38	23,5
Service de la dette sur recette courante	15,02	12,09	12,31	9,77	16,45	9,79	8,58	11,75

Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances



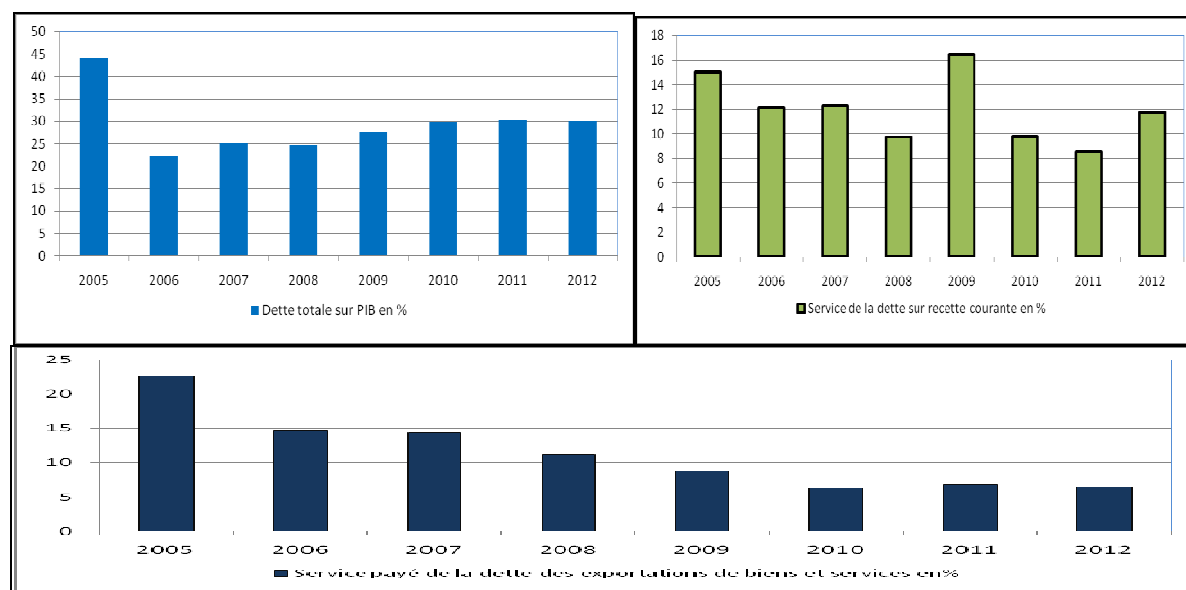
### a. Dette publique

L'encours de la dette publique s'est chiffré à 1 637,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2012. Il est constitué de 1 285,8 milliards de FCFA de dette extérieure et de 351,7 milliards FCFA de dette intérieure. Comparativement à fin décembre 2011, l'encours de la dette publique a enregistré une hausse de 177,9 milliards de FCFA soit 12,2%, imputable à ses deux composantes. La part de dette extérieure a été de 77,9% en 2012 contre 92,1% en 2005.

Le ratio « dette totale rapportée au PIB » est passé de 22,5% en 2005 à 30,1% en 2012 pour un seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

Les ratios « Service de la dette sur recette courante » et « Service de la dette extérieure sur recettes d'exportations des biens et services » ont observé une tendance baissière sur la période 2005-2012. Le service de la dette rapporté aux recettes courantes est passé de 15,0% en 2005 à 11,75% en 2012 pour une norme de 20% maximum. Le service de la dette extérieure en pourcentage des exportations des biens et services s'est situé à 6,5% en 2012 contre un niveau de 22,6% en 2005 pour une norme de 25% maximum. Ce résultat est imputable à la mise en œuvre de la stratégie annuelle d'endettement public.

Graphique 31: Evolution de la dette publique



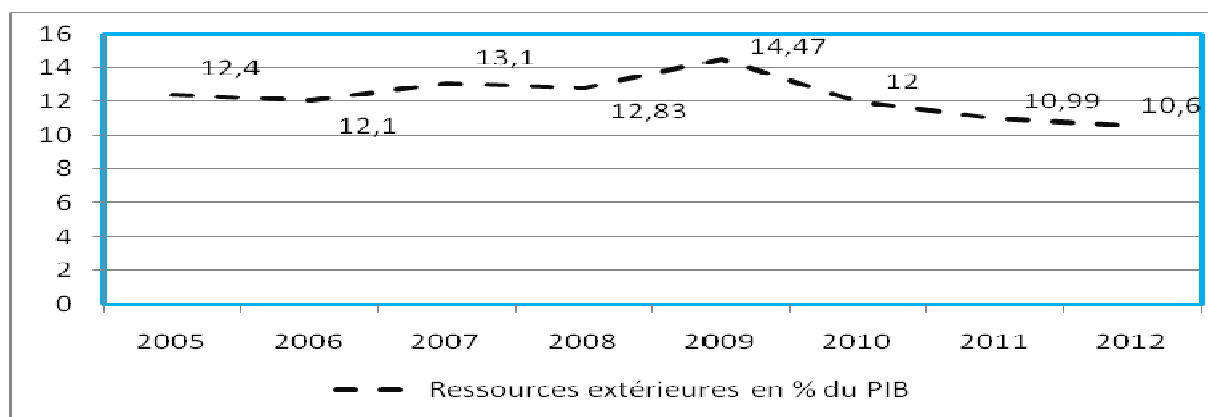
Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEP / Ministère de l'économie et des finances

### b. Aide publique au développement en % du PIB

L'aide publique au développement est mesurée dans cette partie à travers le rapport des ressources extérieures et le PIB nominal

Le rapport des ressources extérieures et le PIB est en baisse depuis 2009. En effet, il est passé de 14,5% en 2009 à 10,6% en 2012. Un pic a été constaté en 2009, imputable à l'effort de mobilisation des ressources extérieures pour venir en aide aux sinistrés du 1<sup>er</sup> septembre 2009. Entre 2011 et 2012, la proportion des ressources extérieures dans le PIB est restée en baisse de 0,33 point de pourcentage. La baisse de l'aide pourrait s'expliquer par les différentes crises successives qu'ont connues les pays européens entre 2008 et 2011.

**Graphique 32: Ressources extérieures en % du PIB**



Source : Instrument Automatisé de Prévision (IAP) / DGEF / Ministère de l'économie et des finances

### I.4.2 L'enseignement primaire

L'analyse du développement de l'enseignement primaire est faite à travers les indicateurs d'accès et de qualité du système éducatif dont l'évolution est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 14: Niveau des indicateurs d'appréciation du développement de l'enseignement primaire**

Indicateurs	2000/01	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
<b>Taux Brut de Scolarisation dans le primaire (en %)<sup>13</sup></b>	45,9	67	71,8	72,4	74,8	77,6	79,6	81,3
<b>Taux Brut de Scolarisation dans le primaire des filles(en %)<sup>1</sup></b>	37,9	60,1	65,7	67,7	71,2	75	78,1	81
<b>Taux net de scolarisation dans le primaire (en %)<sup>1</sup></b>	36,9	53,7	58,8	57,9	57,4	60,9	62,2	63,2
<b>Ratio élèves/maître dans le primaire<sup>1</sup></b>	52,1	54	55,3	54,7	54,2	54,3	54,1	52,2
<b>Taux d'Achèvement du Primaire(en %)<sup>1</sup></b>	27,4	35,4	38,9	41,7	45,9	52,1	55,1	59,5
<b>Taux Brut d'Admission (en %)<sup>1</sup></b>	73,2	80,7	86,5	78	85,8	85,7	88,3	92,2
<b>% des ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes<sup>14</sup></b>			67,8		73,5	-		

Sources des données : Annuaire statistiques du MENA et QUIBB 2007 et EICM 2009

<sup>13</sup> Direction des études et de la planification / Ministère de l'enseignement de base et de l'éducation nationale.

<sup>14</sup> Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007.

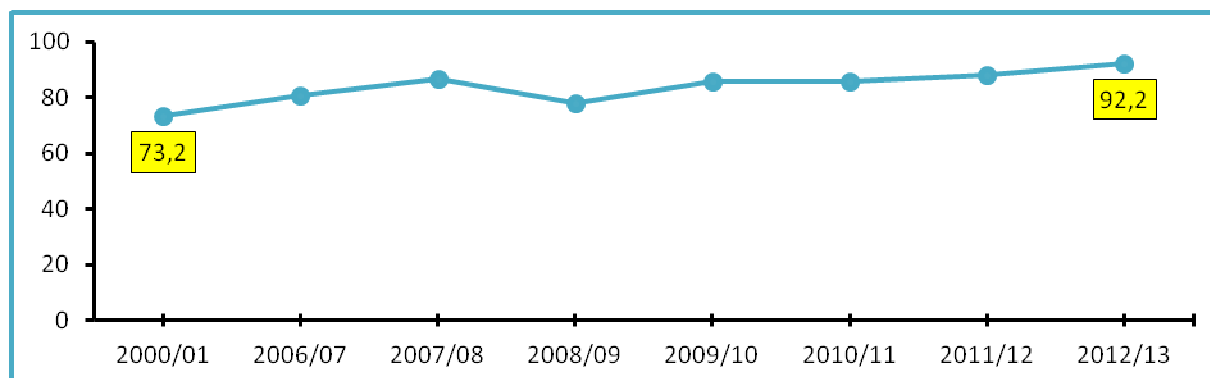
**a. Taux brut d'Admission : un maintien de la croissance du TBA de 2010/2011 à 2012/2013**

Le Taux Brut d'Admission (TBA) mesure l'accès en première année du primaire ainsi que la capacité du système à accueillir au Cours Préparatoire première année la population ayant l'âge d'admission à l'école. En 2012/2013, 92 enfants sur 100, âgés de 6 ans ont été admis au CP1 soit 5 enfants de plus par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'observe aussi bien chez les filles que chez les garçons avec respectivement 5 points et 4 points. La hausse remarquable du TBA des filles a positivement agi sur l'indice de parité entre filles et garçons dans l'accès au primaire qui a atteint 0,99 en 2012/2013.

Ces performances sont essentiellement dues à la gratuité de l'enseignement primaire, à la prise en charge de la cotisation des parents d'élèves des filles nouvellement admises dans le système scolaire au sein de leur association, à la dotation des fournitures et manuels scolaires, au maintien de la cantine scolaire, à la dotation de rations sèches aux filles dans certaines provinces prioritaires et à l'accroissement des capacités d'accueil.

Au niveau régional, le TBA a été de 113,5 % dans la région du Nord contre 54,4% au Sahel. L'indice de parité entre filles et garçons a varié de 0,93 au Centre Nord à 1,08 dans le Sud Ouest. Cependant, l'effort de rattrapage de l'admission entre filles et garçons est réel dans toutes les régions.

**Graphique 33 : Evolution du taux brut d'admission au primaire (en %)**



Source : Annuaire statistique du MENA

**b. Taux brut de scolarisation au primaire : un maintien de la croissance**

Le taux brut de scolarisation (TBS) permet de mesurer les efforts faits dans l'absorption des enfants en âge de scolarisation au primaire (6-11 ans) en termes d'offre éducative et de mobilisation sociale.

Le TBS au niveau national a été de 81,3% en 2012/2013 soit 81,6% pour les garçons et 81% pour les filles. Ce taux a connu une hausse de 1,7 point par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'est observée également chez les filles avec 2,9 points. De 2000/2001 à 2012/2013, le TBS global s'est accru de 35,4 points.

La comparaison des TBS des filles et des garçons met en évidence une réduction de la disparité entre genre. L'indice de parité en 2012/2013 a été de 0,99.

Ces bons résultats sont dus aux sensibilisations et aux différentes mesures d'accompagnement menées par l'Etat et ses partenaires.

Le TBS de 81,3 % au niveau national cache cependant d'énormes disparités entre les régions. En effet, alors que la scolarisation dans les régions du Nord, du Centre Sud, du Centre-Ouest a été supérieure à la moyenne nationale, elle a été en dessous de 50% dans la région du Sahel. Ce qui nécessite la poursuite des efforts dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la politique de la gratuité et de l'obligation scolaire.

**c. Taux net de scolarisation : une croissance continue**

Le Taux Net de Scolarisation est calculé pour mesurer les efforts faits en matière de scolarisation des enfants. Il permet surtout de comparer le nombre d'enfants de 6-11 ans admis dans le système au nombre de ceux qui ne le sont toujours pas.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) de 2012/2013 s'est situé à 63,2% soit une hausse de 1 point comparativement à 2011/2012. Il a connu une hausse de 26,3 points entre 2000/2001 et 2012/2013.

**d. L'achèvement du cycle primaire : Croissance sensible du taux d'achèvement de 2012/2013 par rapport à l'année précédente.**

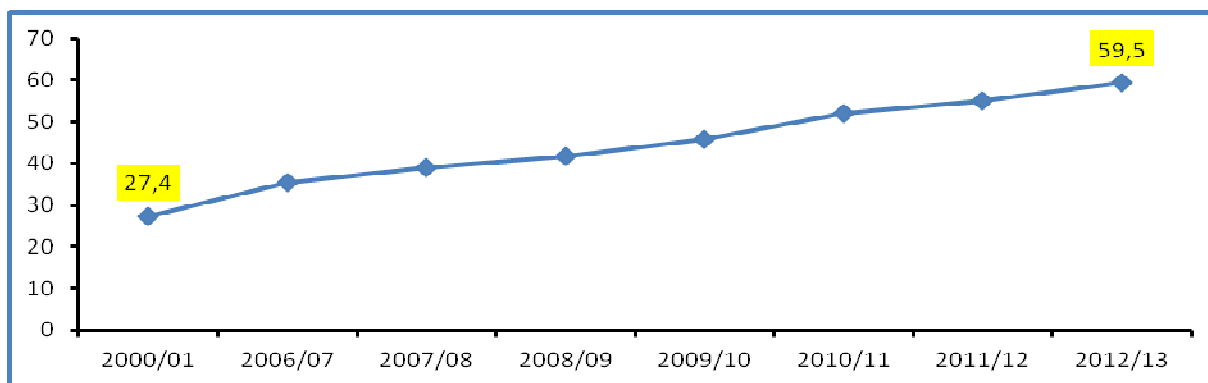
Le Taux d'achèvement du primaire (TAP) mesure les efforts dans le maintien des enfants dans le système scolaire. Le taux d'achèvement du primaire a été de 59,5% en 2012/2013 correspondant à une hausse de 4,4 points par rapport à 2011/2012. Ce taux a pratiquement doublé de 2000/2001 à 2012/2013 soit 32,1 points de gains. Le taux d'achèvement des filles de 2012/2013 a connu une augmentation plus importante que celui des garçons.

Malgré cette progression qui s'est observée dans l'ensemble, le TAP est resté toujours bas. En effet, selon les objectifs « Education Pour Tous », tout enfant qui entre en première année du primaire doit terminer le cycle.

Par ailleurs, les disparités entre régions sont toujours importantes. Le TAP varié de 35,6% au Sahel à 79,4% au Nord en 2012/2013 soit un écart de près de 44 points. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre Ouest du Centre Sud et du Sud Ouest se sont singularisées des autres Régions avec des TAP favorables aux filles.

L'achèvement du primaire pourrait s'améliorer au cours des prochaines années compte tenu de l'amélioration de l'efficacité interne du système scolaire.

**Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement au primaire**



Source : Annuaire statistiques du MENA

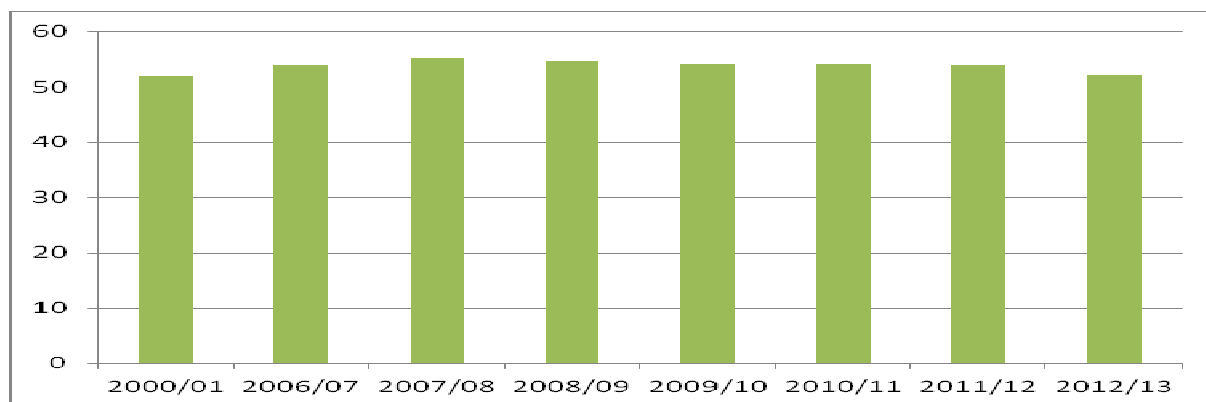
**e. L'encadrement des élèves : légère amélioration du taux d'encadrement en 2012/2013 et maintien des disparités régionales**

Le Taux d'encadrement des élèves permet de mesurer les efforts fournis tant au niveau du développement de l'accès à l'éducation qu'au niveau du recrutement, de la gestion du personnel enseignant et de la qualité de l'enseignement dispensé.

En 2012/2013, un enseignant du primaire a eu en charge en moyenne 52 élèves. Ce qui est resté au dessus de l'objectif du Plan de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) qui est de 50 élèves maximum par enseignant. Le ratio élèves/enseignant a été en baisse de 2 élèves par rapport à l'année précédente. Cette baisse a touché aussi bien le secteur public que le secteur privé. Cela est à mettre à l'actif de la politique de recrutement massif des enseignants ces dernières années et d'ouverture des classes en vu de satisfaire la demande.

Cependant, les disparités entre les régions sont toujours importantes. Le taux d'encadrement des élèves a varié de 37 élèves par maître au Sahel à 64 élèves dans les Hauts Bassins en 2012/2013.

**Graphique 35 : Ratio élèves/maître au primaire**



Source : Annuaires statistiques du MENA

### **I.4.3 Les enseignements post-primaires, secondaire général et supérieur**

L'enseignement post-primaire est d'une durée de 4 ans. Il concerne le cycle d'études qui va de la classe de 6<sup>ème</sup> à la classe de 3<sup>ème</sup>. Le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) est le diplôme sanctionnant la fin du cycle.

L'enseignement secondaire général est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de trois ans (2<sup>nde</sup> à la Terminale) et sanctionné par le Baccalauréat de l'enseignement secondaire général.

**Tableau 15 : Evolution de certains indicateurs du post primaire et du secondaire général**

Indicateurs	2000/01	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
Taux de transition globale au post-primaire (en %)					52,0	54,2	52,7	54,2
Taux de transition globale des filles au post-primaire (en %)					49,0	51,2	51,3	51,2
Taux de transition globale au secondaire (en %)					33,8	34,2	33,7	50,0
Taux de transition globale des filles au secondaire (en%)					27,3	28,2	37,6	45,0
Taux brut d'admission au post-primaire (en %)		22,2	26,7	25,1	31,4	32,6	35,7	38,6
Taux brut d'admission des filles (en%)		18,3	22,1	20,8	27,6	29,5	32,5	36,5
Taux brut d'admission au secondaire (en %)		8,2	8,5	10,5	8,5	9,6	10,5	16,6
Taux brut d'admission des filles au secondaire (en %)		5,9	6,1	7,8	6,0	6,9	8,0	13,2
Taux brut de scolarisation du Post-primaire (en %)	15,0	22,4	26,4	26,4	29,7	32,3	34,9	36,7
taux brut de scolarisation du Post-primaire des filles (en %)	12,1	19,0	22,5	22,5	25,8	28,6	31,7	34,4
Taux brut de scolarisation du Secondaire (en %)	5,9	8,5	9,1	10,2	10,4	10,7	11,3	13,9
Taux brut de scolarisation du Secondaire des filles (en %)	3,8	6,0	6,4	7,5	7,6	7,7	8,3	10,6
Ratio élèves/classe au post-primaire (enseignement général) <sup>3</sup>	64	70	71	69	71	72	72	71
Ratio élèves/classe au secondaire (enseignement général)		50	49	51	50	49	49	53
Taux de réussite au BEPC (en %)	33,9	31,8	38,7	28,3	30,8	30,6	52,3	41,7
Taux de réussite au BAC (en %)				35,6	38,6	40,9	38,4	34,9
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	228	244	293	324	336	388	424	
Nombre d'étudiants	30 488	33 515	41 779	47 755	51 166	60 998	68 893	
Pourcentage des filles dans le supérieur <sup>2,3</sup>	31,0	30,9	32,7	32,0	31,9	32,6	32,6	
Nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES)		42	50	54	60	79	82	
dont IES privées		24	31	35	39	56	57	

Sources : Annuaire statistique MESS, QUIBB 2007 et EICVM 2009

### a. Scolarisation au post-primaire

Pour l'ensemble du post-primaire, il y a la persistance des disparités régionales et de genre. Toutefois, la résorption de ces disparités est plus significative au niveau du genre où l'on note des progressions encourageantes des indicateurs liés aux filles.

- **Taux de transition globale du primaire au post-primaire : la moitié des enfants qui termine le primaire ne va pas au post primaire**

Ce taux est le rapport entre les nouveaux inscrits en classe de 6<sup>ème</sup> d'une année scolaire donnée et l'effectif des CM2 de l'année précédente. Dans le cas du post-primaire, cet indicateur offre un regard croisé, à la fois sur les performances de l'enseignement primaire (l'accès en 6<sup>ème</sup> étant conditionné par l'obtention du CEP) et les capacités d'accueil du post-primaire (places disponibles en 6<sup>ème</sup>).

En 2012-2013, le taux de transition globale du primaire au post-primaire a été de 51,8%. Ce taux a été de 54,1% pour les garçons contre 44,7% pour les filles.

De 2009-2010 à 2011-2012, les écarts dans l'évolution de ce taux vont de 0 à 4 points selon les années, vraisemblablement au gré des taux de réussite aux différentes sessions du certificat d'études primaires.

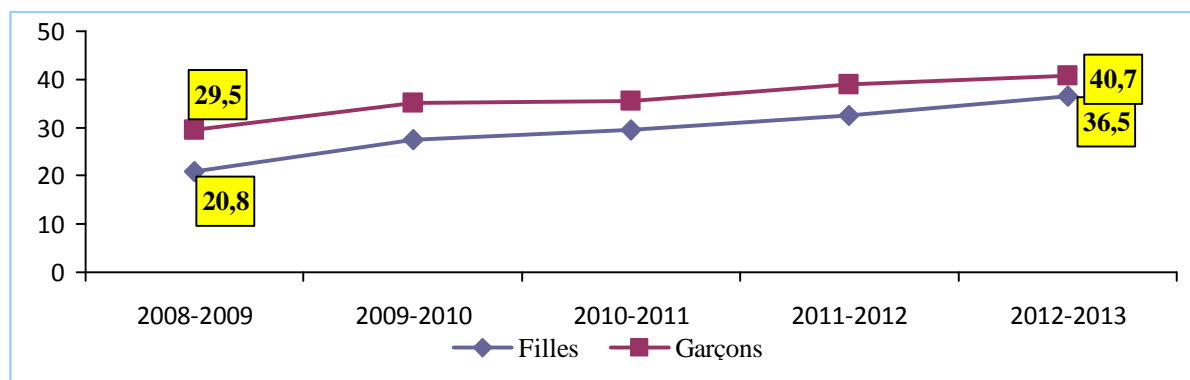
- **Taux brut d'admission au post primaire :** *l'accès en classe de 6<sup>ème</sup> s'est fortement amélioré pour les filles*

Le taux brut d'admission (TBA) au post-primaire est le rapport entre les nouveaux inscrits en classe de 6<sup>ème</sup> et la population en âge d'y être (12 ans). Le post-primaire étant un cycle intermédiaire de notre système d'enseignement, cet indicateur traduit la capacité du système à maintenir les élèves (nouveaux inscrits en 6<sup>ème</sup>) et les efforts en matière de droit à l'éducation pour tous (la référence au stock de population en âge d'être en 6<sup>ème</sup>).

En 2012-2013 le TBA de l'ensemble du post primaire a été de 38,6% pour un TBA de 36,5% pour les filles contre un TBA de 40,7% pour les garçons. La disparité régionale de cet indicateur est assez marquée avec des extrêmes allant de 3,5% (Région du Sahel) à 33,7% (Région du centre).

Sur les cinq dernières années scolaires, le TBA du post-primaire a augmenté de 14 points. Entre les deux dernières années scolaires (2011-2012 et 2012-2013), le TBA des filles a gagné 4 points contre 2 points pour les garçons.

**Graphique 36 : Evolution des taux brut d'admission au post primaire (en %)**



Source des données : DEP/MESS

- **Taux brut de scolarisation au post-primaire :** *poursuite de la hausse de la scolarisation au post-primaire*

Le taux brut de scolarisation au post-primaire (TBS) est le rapport entre l'effectif des élèves se trouvant dans ce cycle d'études et celui de la population ayant entre 12 et 15 ans.

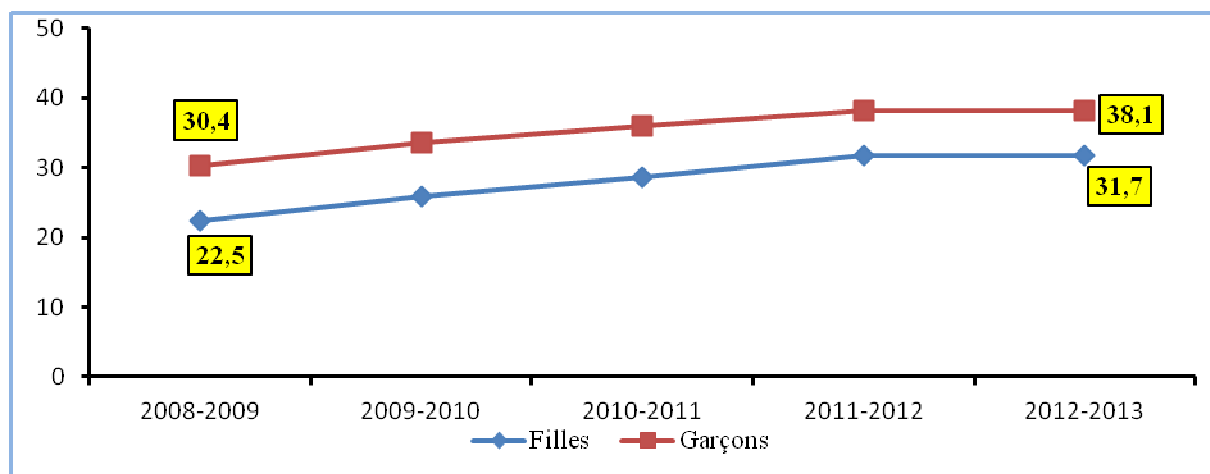
En 2012/2013, le post-primaire a enregistré un taux brut de scolarisation (TBS) de 36,7%. Par rapport à l'année précédente (2010-2011), ce taux a progressé de 1,8 point. Sur les 5 dernières années scolaires (2008-2009 à 2012-2013), le TBS au post-primaire a eu un gain de 10 points. Toutefois, cela paraît insuffisant pour atteindre un TBS au post primaire de 87% en 2025 comme envisagé dans la politique sous sectorielle des enseignements secondaire et supérieur.

Par ailleurs, le TBS au post-primaire cache des disparités régionales et de genre. En 2012-2013, les extrêmes relevés au niveau du TBS de l'ensemble du post-primaire étaient de 11,6% (région du Sahel) contre 59,9% (Région du Centre).

Quant au TBS des filles, il a été de 34,4% contre 39% pour celui des garçons en 2012-2013. Sur les 5 dernières années scolaires la scolarisation des filles a progressé de 12 points. Pour ce qui est des deux dernières années scolaires, la progression a été de 3 points.

Dans l'ensemble, c'est encourageant de constater que depuis 2010, la progression annuelle du TBS des filles a toujours été supérieure à celle des garçons et supérieure ou égale à celle de l'ensemble du post-primaire.

**Graphique 37 : Evolution des Taux brut de scolarisation (TBS) au post primaire**



Source des données : DEP/MESS

- **Ratio élèves /classe au post-primaire :** *effectif au dessus de la norme dans les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>*

En 2012-2013, la classe du post primaire a compté en moyenne 71 élèves soit un élève de moins par rapport à l'année scolaire précédente. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue qu'en tant que ratio, il cache les disparités selon les niveaux (classes) et les régions. Ainsi, pour la même année 2012-2013, au niveau national, le ratio moyen a été de 93 élèves /classe en 6<sup>ème</sup>, 80 élèves /classe en la 5<sup>ème</sup>, 68 élèves/classe en classe de 4<sup>ème</sup> et enfin 59 élèves /classe en 3<sup>ème</sup>. En rappel, la norme est de 70 élèves /classe pour le post-primaire.

#### **b. Scolarisation au secondaire général**

Ce cycle étant le continuum du post-primaire, il y a une tendance à la reproduction des disparités régionales et de genre observées au post-primaire.

- **Le taux de transition globale du post-primaire au secondaire :** *seulement la moitié des élèves de 3<sup>ème</sup> de l'année précédente sont arrivés en classe de seconde en 2012/2013*

Depuis 2009-2010, seulement la moitié des élèves de la classe de troisième d'une année donnée accède en classe de 2<sup>nde</sup>, l'année suivante.



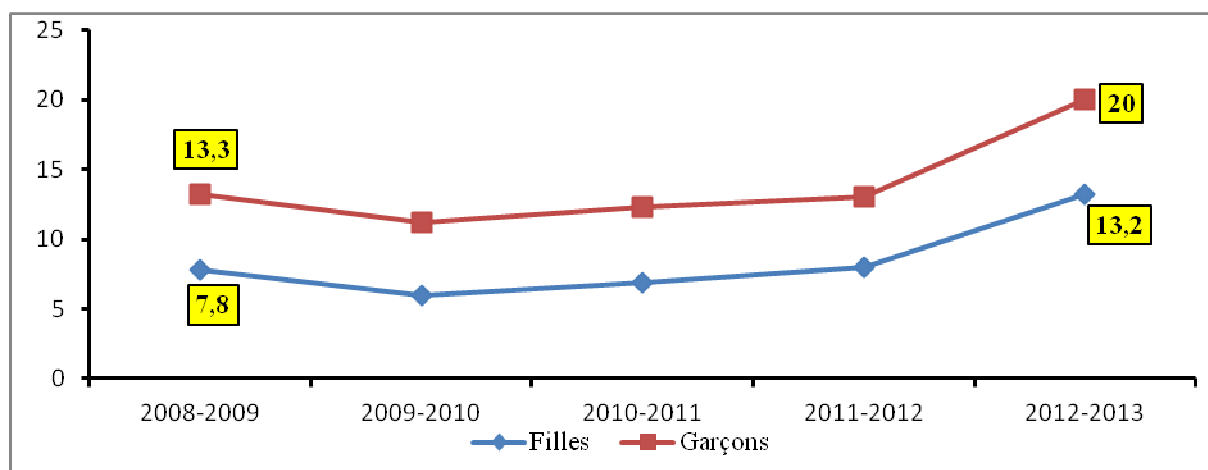
Nous avons une situation quasi-identique à la transition du primaire au post-primaire. Toutefois, dans le cas particulier de la transition du post-primaire au secondaire, il faut prendre en considération le fait qu'un effectif non négligeable de ceux qui réussissent au BEPC en 3<sup>ème</sup>, ne cherchent pas nécessairement à continuer les études, ce diplôme offrant des possibilités d'insertion professionnelle plus intéressantes que le CEP.

- **Le taux brut d'admission au secondaire :** *sur 10 enfants en âge d'être en classe de seconde, on y trouve que 1 en 2012/2013.*

En 2012/2013, sur 10 enfants en âge d'être en classe de seconde (16 ans), seulement 1 enfant s'y trouvait effectivement. A cette faible proportion, il faut ajouter les disparités régionales et de genre : les extrêmes au niveau du taux brut d'admission (TBA) national étant de 3,5% (Région du sahel) et de 33,7% (Région du Centre). Pour la disparité liée au genre, c'est un écart d'environ 5 points en défaveur des filles qui persiste depuis 2009-2010.

Par ailleurs, l'évolution du TBA est lente : en 6 ans (2007-2008 / 2012-2013) le TBA national a eu un gain de 2 points tout comme le TBA des garçons et des filles

**Graphique 38 : Evolution du taux brut d'admission au secondaire général (en %)**



Source des données : DEP/MESS

- **Ratio élèves/classe au secondaire :** *en 2012/2013, 11 élèves se sont ajoutés à l'effectif moyen de la classe de seconde de l'année précédente*

En 2012-2013, le ratio national au secondaire a été de 53 élèves/classe. Ce qui donne l'impression que dans toutes les classes du secondaire, le ratio n'atteint pas la norme de 60 élèves par classe. Toutefois l'analyse détaillée du ratio élèves-classe au secondaire en 2012-2013 présentait une autre situation :

- ✓ d'une part, les classes de 2<sup>nde</sup> comptaient en moyenne 11 élèves en plus par rapport à l'année scolaire précédente alors que les classes de 1<sup>ère</sup> et de T<sup>le</sup> comptaient respectivement 1 et 3 élèves de moins.
- ✓ d'autre part, 50% des classes de 2<sup>nde</sup> comptaient plus de 66 élèves ; un quart des classes de 1<sup>ère</sup> et de T<sup>le</sup> comptait respectivement plus de 58 élèves et plus de 55 élèves.

- **Réussite au BEPC et au Baccalauréat :** *très faible réussite au BEPC en 2012/2013 par rapport à 2011/2012*
  - ✓ **Le brevet d'études du premier cycle (BEPC) :** les taux de réussite à cet examen évoluent en dents de scie. Ces taux sont restés autour de 30% sur trois ans, entre 2008-2009 et 2010-2011 avant de remonter à 52,3% en 2011-2012 pour rechuter brutalement à 22,6% en 2012-2013.
  - ✓ **Le baccalauréat :** toutes séries confondues, le taux de réussite à cet examen est parti de plus de 35,6% en 2008-2009 pour culminer à 40,9% en 2010-2011 et revenir presque au même niveau de départ, avec 34,9% en 2012-2013.
- c. **L'enseignement supérieur :** en 2011/2012, *36 étudiants pour 100 000 habitants en plus par rapport à 2010/2011.*

Les dernières statistiques disponibles pour le supérieur sont celles de 2011/2012.

- **Les institutions d'enseignement supérieur (universités, instituts supérieurs d'enseignement, et grandes écoles)**

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) est passé de 50 en 2007-2008 à 82 en 2011-2012 soit une augmentation moyenne annuelle de 8 institutions. Sur la période, la part des institutions d'enseignement supérieur du privé est passée de 62% à 70%.

- **Les effectifs des étudiants**

En 2011-2012, les IES du Burkina Faso comptaient 54 099 étudiants pour le public et 14 795 pour le privé, soit un total 68 994 étudiants. Entre 2007-2008 et 2011-2012 le nombre d'étudiants a augmenté en moyenne de 7 000 étudiants par an.

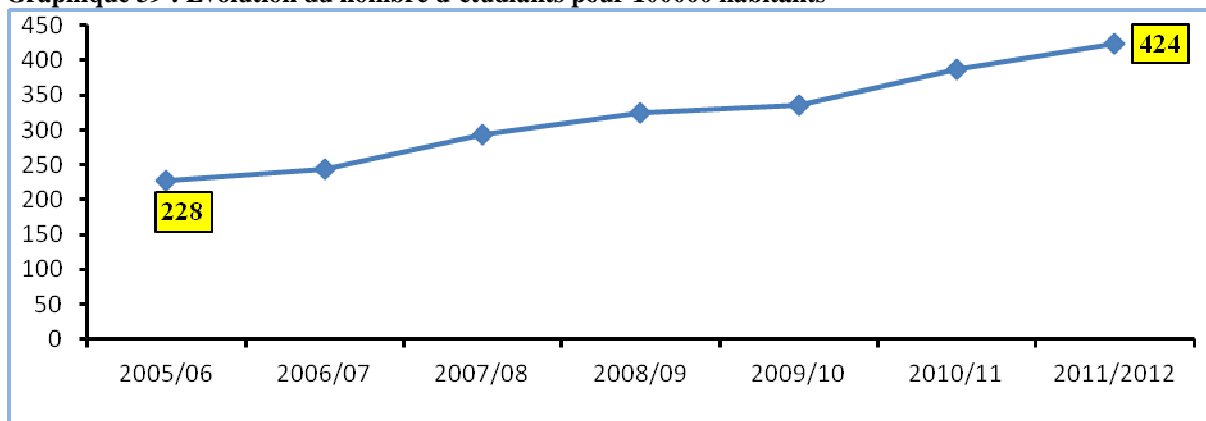
L'effectif des étudiants de 2011-2012 comprenait 33% de femmes. L'ensemble des étudiants sont inscrits dans 588 filières. Le nombre de nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'études supérieures a progressé de 69,2 % en l'espace de 5 ans (2008-2012). La moitié des nouveaux inscrits était en sciences sociales, commerce et droit.

Le personnel enseignant des IES publiques en 2011-2012 était de 732 enseignants. Parmi ces enseignants on comptait 79 professeurs titulaires, 109 maître de conférences, 205 maîtres-assistants, 147 assistants et 166 enseignants à temps plein.

- **Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants**

Cet indicateur est passé de 293 étudiants pour 100 000 habitants en 2007-2008 à 424 étudiants pour 100 000 habitants en 2011-2012, soit une augmentation de 131 points.

**Graphique 39 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100000 habitants**



Source des données : DEP/MESS

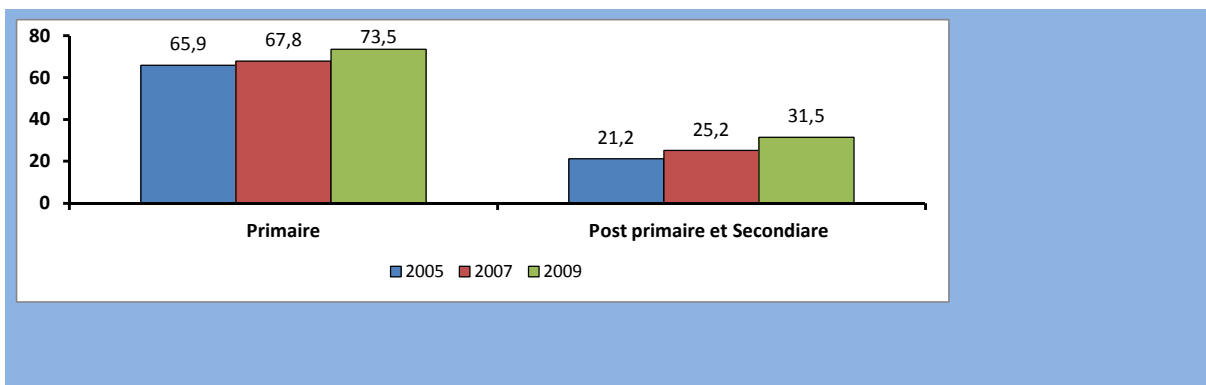
#### **I.4.4 L'accessibilité aux services d'éducation primaire, post-primaire et secondaire : une amélioration au fil des années**

Si les taux de scolarisation permettent de mesurer le niveau global de couverture de la population par le système éducatif dans un pays, le niveau d'accessibilité quant à lui permet d'apprécier les facilités avec lesquelles les ménages accèdent à ces services d'éducation. L'accessibilité à ces services d'éducation est mesurée par le temps mis par le ménage pour atteindre un centre d'éducation donné.

En 2009, trois quarts des ménages Burkinabè mettaient moins de 30 minutes pour accéder à l'école primaire la plus proche. Depuis 2005, le nombre de ménages qui accède rapidement au service d'éducation primaire a augmenté. La construction d'écoles primaires et leur répartition spatiale à travers la prise en compte des zones prioritaires ont contribué à réduire la distance entre les populations et les écoles.

Quant à l'accessibilité rapide aux collèges et aux lycées, il a été moins reluisant qu'au primaire. En effet, en 2009 seulement 3 ménages sur 10 se situaient à moins de 30 minutes d'un collège ou d'un lycée. Entre 2003 et 2009, la proportion des ménages qui accèdent facilement à un collège ou à un lycée s'est accrue de 10 points.

**Graphique 40 : Accès aux infrastructures du primaire, du post-primaire et du secondaire**



Sources des données QUIBB et EICVM

### I.4.5 Alphabétisation au Burkina Faso : les 15 ans et plus sont de plus en plus alphabétisés

L'analphabétisme demeure pour le Burkina Faso une préoccupation et son éradication un défi majeur à relever. En 2009, trois adultes burkinabè âgés de 15 ans et plus sur dix sont alphabétisés. Cette part a progressé de 5 points depuis 2005. Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. En effet, sur 10 femmes, 2 seulement sont alphabétisées contre 4 chez les hommes.

Graphique 41 : Taux d'alphabétisation par sexe au Burkina Faso



Sources des données : QUIBB 2005 et 2007 ; EICVM 2009

### I.4.6 Santé

L'analyse globale des résultats du secteur de la santé ces dix dernières années indique une amélioration du niveau des indicateurs tant dans les districts sanitaires que dans les hôpitaux. Cela traduit un renforcement réel des activités de promotion de la santé, de prévention, de traitement et de gestion. En effet, les indicateurs de la santé de la mère et de l'enfant, en l'occurrence les couvertures prénatales, les accouchements assistés et l'utilisation des méthodes contraceptives sont en hausse régulière.

Toutefois, d'énormes efforts restent à faire dans certains domaines importants. Il s'agit notamment de la lutte contre la maladie et la mortalité maternelle et infantile.

**Tableau 16: Niveau des indicateurs relatifs à la santé**

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ratio habitants par CSPS*	11 816	10 351	9 732	9 762	9 498	9 835	9 813	9 730	9 677
Taux de couverture CPN2 (en %)	-	--	57,4	64,9	69,9	73,8	72,3	74,4	75,6
% de CSPS répondant aux normes minimales en personnel	-	76,8	66,5	75,4	76,8	83,2	83,1	88,8	85,3
Nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques	2 452	-	3 270	4 262	4 745	5 105	5 612	6 019	5 956
Nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants	2,1	-	2,4	3	3,2	3,4	3,56	3,7	3,5
Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès	-	46,3	45,8	44,6	48,3	50,7	74,01	34,2	36,4
% de dépôts en médicaments génériques sans rupture de stock des 10 molécules essentielles <sup>15</sup>	-	91,3	92,9	94,5	95	91,5	91,7	91,8	80,4
% des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes	-	23,6	-	38	-	45,5	-	-	-
Taux d'utilisation des méthodes contraceptive (en %)	-	-	18,6	19,7	22,1	26,9	28,3	34,2	32,7
Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires	-	-	47,1	58,4	66,5	73,2	76,0	78,3	82,1

Source : annuaire statistique du ministère de la santé

<sup>15</sup> A partir de 2009, l'intitulé de l'indicateur est remplacé par « % des DMEG n'ayant pas connu de rupture en stock des 20 médicaments traceurs »

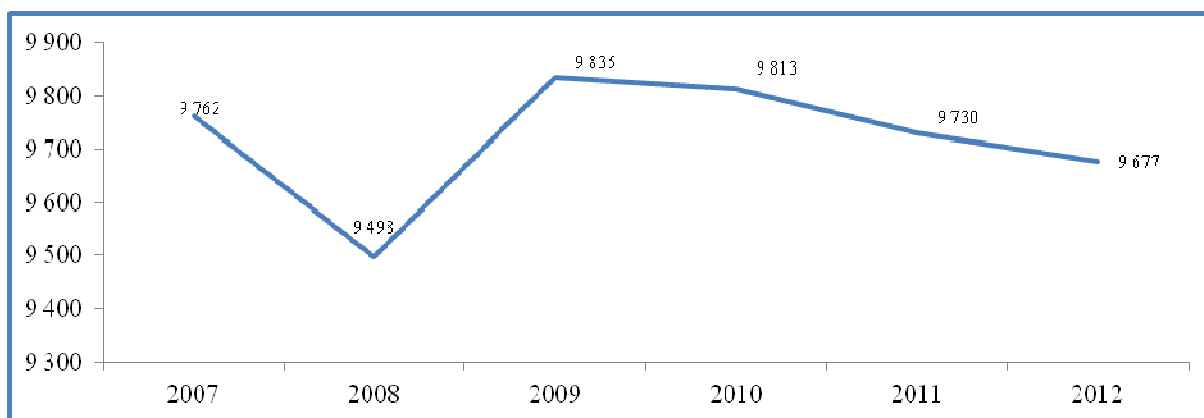
CSPS\* = formation sanitaire de base = CSPS + Maternités isolées + dispensaires isolés + centre médical

### a) Ratio nombre d'habitants par CSPS\* : norme OMS pas atteinte

Le ratio habitants par formation sanitaire de base en 2012 est de 9 677, soit une amélioration de 0,5% par rapport à l'année précédente.

Entre 2008 et 2009, le ratio nombre d'habitants par formation sanitaire de base a connu une hausse importante, passant de 9 498 à 9 835 habitants par CSPS\*, traduisant une dégradation de l'accessibilité des populations aux CSPS\*. Cependant à partir de 2009, l'accès aux formations sanitaires de base s'est amélioré suite aux nombreuses réalisations des structures sanitaires de base. Cette amélioration reste néanmoins en deçà de la norme de l'OMS qui est de 5000 habitants/formation sanitaire de base.

**Graphique 42: Evolution du ratio nombre d'habitants par centre de santé de base**



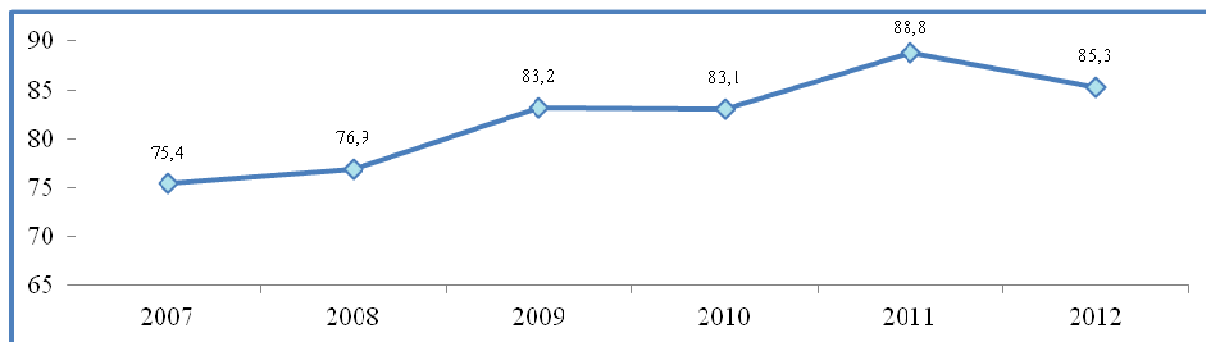
Source : annuaire statistique du ministère de la santé

### b) CSPS remplissant la norme en personnel : Baisse de la valeur de l'indicateur mais norme PNDS atteinte en 2012

Un CSPS remplit la norme en personnel lorsqu'il dispose d'un minimum de personnel composé d'un infirmier d'Etat ou breveté, d'une sage-femme ou d'une accoucheuse et d'un agent itinérant de santé ou un manœuvre. En 2012, la proportion des CSPS remplissant la norme en personnel est de 85,3% pour un objectif fixé à 85,0% dans le PNDS 2011-2020. Cette proportion est en baisse de 3,5 points par rapport à 2011. Cela s'expliquerait par les nouvelles ouvertures de CSPS, la mobilité du personnel.

Si pour l'ensemble du pays, les efforts de l'Etat et ses partenaires pour le développement ont permis de maintenir le niveau de l'indicateur à la hausse entre 2007 et 2011, il existe cependant d'énormes disparités entre les régions sanitaires en 2012. En effet, cinq régions sanitaires (le Centre-Nord, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Plateau Central et le Sud-Ouest) sont en dessous de la moyenne nationale et la valeur de l'indicateur varie de 57,4% au Centre-Sud à 97,8% dans la région du Centre.

**Graphique 43: Evolution de la proportion des CSPS remplissant la norme en personnel**



Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

**c) L'effectif du personnel soignant dans les structures sanitaires publiques :  
légère baisse du nombre d'infirmiers entre 2011 et 2012**

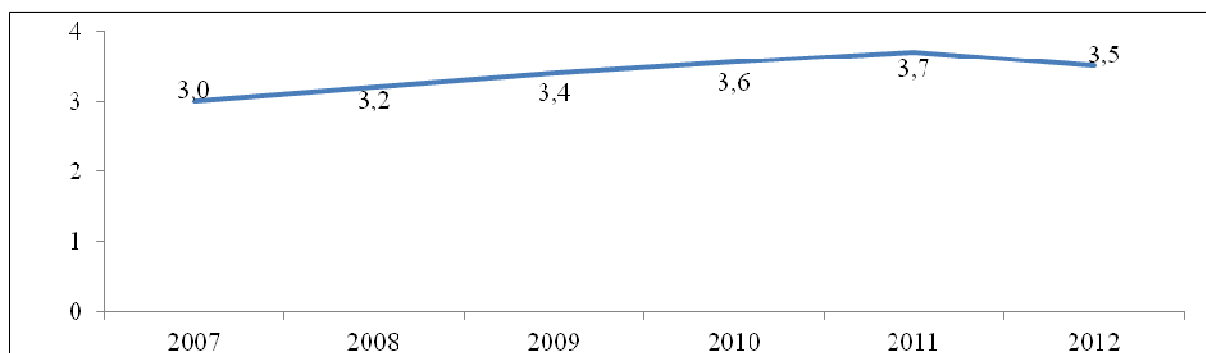
Les effectifs des différentes catégories de personnel sont en augmentation dans les différentes structures sanitaires au cours de ces dernières années. Cependant le nombre d'infirmiers (IDE + IB) a légèrement baissé, passant de 6 019 en 2011 à 5 956 en 2012. Cela pourrait s'expliquer par la mobilité<sup>16</sup> du personnel soignant.

En 2012, la majorité du personnel se trouve dans les structures de soins. Ainsi, 82,2% des médecins sont dans les districts sanitaires et les centres hospitaliers, de même que 99,1% des infirmiers.

Quant aux sages-femmes et maïeuticiens d'Etat, 78,4% sont affectés dans les districts sanitaires et 20,7% dans les centres hospitaliers.

Pour une prise en charge effective des besoins des populations en matière de santé, un nombre minimal de personnel est requis. Ainsi, les normes OMS sont de 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 SFE/ME pour 3 000 habitants et 1 IDE pour 5 000 habitants. En 2012 le ratio pour les IDE est de 1 IDE pour 5 280 habitants. Pour l'ensemble des infirmiers (y compris les infirmiers brevetés), on estime à 4 infirmiers pour 10 000 habitants.

**Graphique 44: Evolution du nombre d'infirmiers dans les formations sanitaires publiques pour 10 000 habitants**



Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

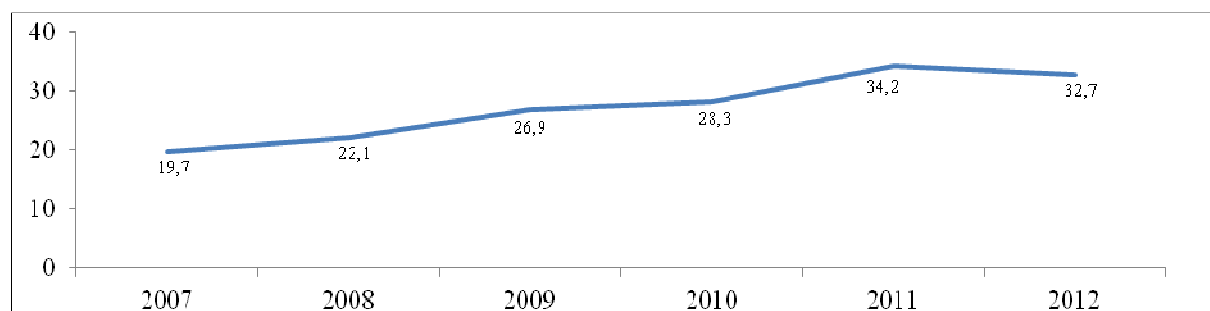
<sup>16</sup> Affectation du personnel soignant dans les structures administratives

**d) Taux d'utilisation des méthodes contraceptives : légère baisse du taux d'utilisation des méthodes contraceptives entre 2011 et 2012**

Entre 2011 et 2012, le taux d'utilisation des méthodes contraceptives est passé de 34,2% à 32,7%, soit une baisse de 1,5 point.

Cependant, la tendance générale est à la hausse durant les cinq dernières années. Cette évolution s'explique en grande partie par une large subvention des contraceptifs par le gouvernement à tous les niveaux et les campagnes médiatiques ciblées. A cela s'ajoute l'intervention de certaines ONG à but non lucratif.

**Graphique 45: Evolution du taux d'utilisation des méthodes contraceptives**



Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

**e) Couverture en deuxième consultation prénatale (CPN2) et accouchements assistés : objectif de 79,3% en accouchement assisté dépassé en 2012**

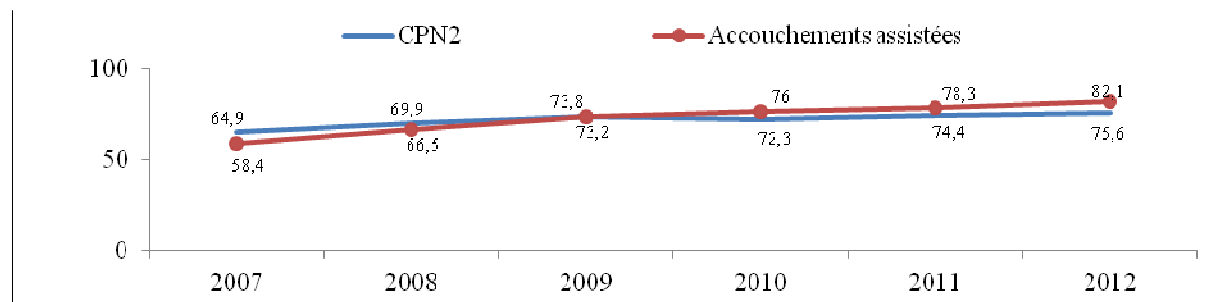
Le nombre de femmes vues pour la deuxième fois en consultation prénatale en 2012 est de 689 550, soit un taux de couverture en CPN2 de 75,6%. Il connaît une hausse de 5,7 points entre 2008 et 2012.

Pour ce qui concerne les accouchements assistés en 2012, un taux de 82,1% a été enregistré avec un objectif visé de 79,3%. Durant les cinq dernières années, la valeur de l'indicateur a augmenté de 15,6 points. Ces résultats probants pourraient être la résultante des stratégies mises en œuvre pour une meilleure amélioration de l'accessibilité géographique des formations sanitaires et les subventions des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU).

La comparaison des courbes des deux indicateurs, montre une même allure au fil des années, traduisant ainsi un bon suivi des femmes au cours de leur grossesse.



**Graphique 46: Evolution comparée du taux d'accouchements assistés (%) et de la CPN2**

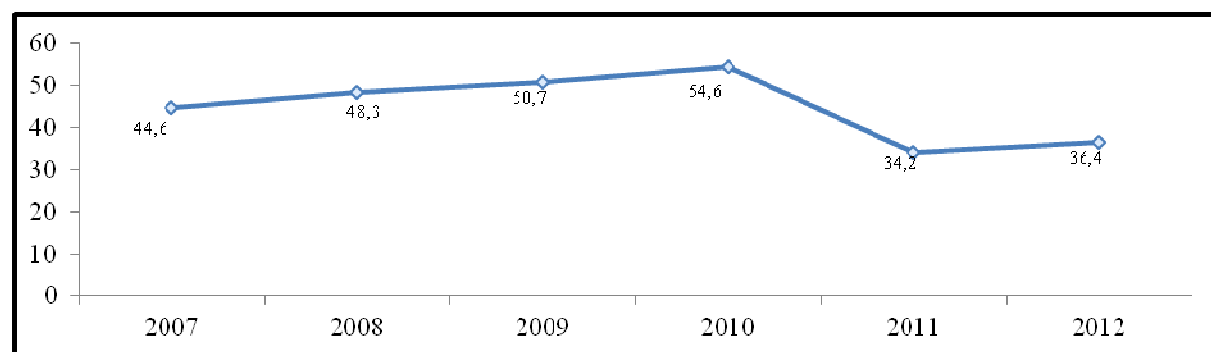


Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

**f) Décès pour cause de paludisme : une augmentation du nombre de décès entre 2011 et 2012**

La principale cause de décès dans les formations sanitaires au niveau national demeure le paludisme avec 36,4% de l'ensemble des décès en 2012. Le nombre de décès dus au paludisme est passé de 7 001 en 2011 à 7 963 en 2012. Malgré les actions<sup>17</sup> réalisées dans le cadre de la lutte contre le paludisme en 2012, la mortalité et la morbidité restent marquées par une forte influence du paludisme qui constitue le premier motif de consultation, d'hospitalisation et la première cause de décès.

**Graphique 47: Evolution de la proportion (%) des décès pour cause de paludisme**



Source : Annuaire statistique du ministère de la santé

**g) Dépôts en médicaments génériques (DMEG) sans rupture de stock des 20 médicaments traceurs : Baisse de 11,4 points de la proportion des formations sanitaires n'ayant pas connu de rupture de stock des 20 médicaments traceurs entre 2011 et 2012**

La proportion des dépôts en médicaments génériques sans rupture de stock des 10 molécules essentielles est restée supérieure à 90% sur toute la période 2000-2009.

Cependant, à partir de 2010, l'indicateur « pourcentage (%) des formations sanitaires sans rupture des 10 molécules essentielles » a été remplacé par « pourcentage (%) des formations sanitaires sans rupture des 20 médicaments traceurs ». Malgré le passage de 10 à 20

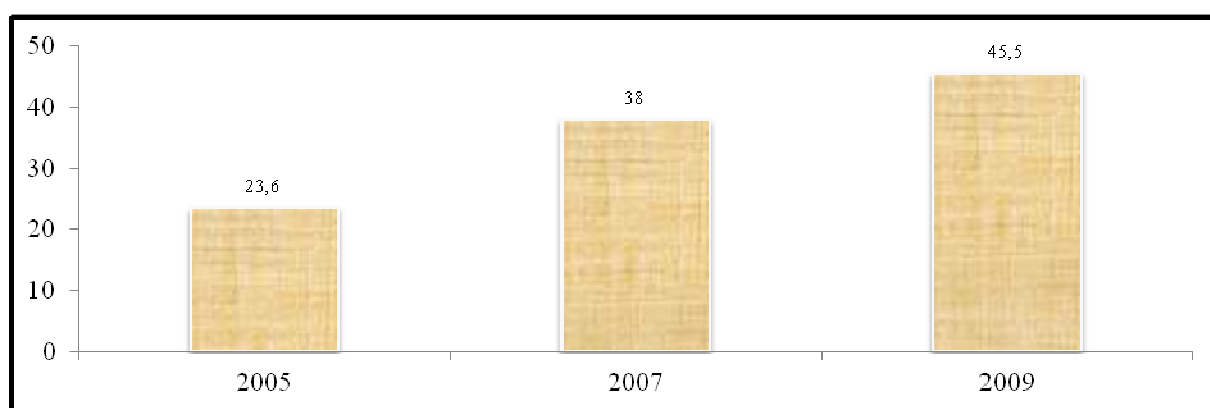
<sup>17</sup> formation des agents de santé sur la prise en charge du paludisme, acquisition de kits d'urgence pour la prise en charge du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, et acquisition des thérapeutiques à base d'arthémisinine (ACT).

molécules essentielles, la proportion des formations sanitaires sans rupture de stock reste supérieure à 90% jusqu'en 2011. Ceci traduit l'effort du gouvernement dans l'approvisionnement des CSPS en molécules essentielles. Cependant, l'année 2012 s'est caractérisée par une baisse importante du niveau de l'indicateur avec une proportion de 80,4%.

#### h) Ménage ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes

La proportion des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes connaît une amélioration. Cette amélioration constatée depuis 2005 s'explique par l'accroissement annuel du nombre d'infrastructures sanitaires et l'amélioration dans l'accessibilité géographique des populations aux formations sanitaires de base dans l'ensemble des régions.

Graphique 48: Ménage ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes



Source : EICVM/QUIBB/INSD

#### i) Couverture vaccinale : valeur d'au moins 100% pour l'ensemble des antigènes en 2012

Tableau 17: Liste des indicateurs utilisés sur la vaccination

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de couverture vaccinale Rougeole	56,3	86	82,6	93,7	97,6	99,4	99	100,5	100,2
Taux de couverture vaccinale DTC3	54,6	98,7	99,1	102,1	103,5	102,9	103,2	104	102,9
Taux de couverture vaccinale Polio	54,6	96,8	96,7	101,9	103,3	102,6	103	104	109,4
Taux de couverture vaccinale BCG	71	103,8	104,3	108,4	108,4	106,1	104,2	110	109,4

Source : annuaire du ministère de la santé

Stratégie essentielle dans la réduction de la morbidité et de la mortalité, la vaccination est mise en œuvre à travers le Programme élargi de vaccination (PEV). Ce programme a pour cibles les enfants de moins d'un an (BCG, Pentavalent, VAR, VAA) et les enfants de moins

de cinq ans (VPO). Les taux de couverture pour l'ensemble des antigènes en 2012 dépassent 100%.

Selon le seuil de 90% fixé par l'OMS pour apprécier les districts à faible risque d'épidémie, 85,7% des districts ont une couverture vaccinale supérieure ou égale à 90% pour la rougeole (VAR) et 88,9% pour le Penta3 (DTC3). Cette situation s'expliquerait en partie par le nombre élevé de campagnes de vaccinations qui mobilise régulièrement les ressources humaines des formations sanitaires et la forte campagne de sensibilisation à l'endroit de la population.

#### I.4.7 Nutrition

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso s'est amélioré au cours de cette dernière décennie. Au regard des objectifs du millénaire pour le développement, des progrès restent à faire pour améliorer davantage l'état nutritionnel des enfants. Le tableau ci-dessous rend compte de la situation d'ensemble.

##### ❖ Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale et ceux souffrant de retard de croissance

Selon les données de l'EDSBF-MICSIV de 2010, la proportion d'enfants de moins de cinq ans atteints d'insuffisance pondérale est de 30% et celle des enfants atteints de retard de croissance est également de 30%. En 2003, elles étaient respectivement de 38% et 39%.

Entre 2003 et 2010, cette prévalence est en baisse 8,0 points pour la proportion d'enfants de moins de cinq ans atteints d'insuffisance pondérale et de 9,0 points pour les enfants atteints de retard de croissance.

**Tableau 18: Evolution de la prévalence nutritionnelle des enfants de moins de cinq (5) ans**

Indicateurs	1998	2003	2005	2007	2008	2009	2010
Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (%)	34	38,0	-	-	-	-	30
Enfants de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance (%)	37	39,0	-	-	-	-	30

Source: EDS1998/99, EDS 2003, EDSBF-MICSIV, 2010

#### I.4.8 Mortalité

Le Burkina Faso a enregistré des avancées significatives dans l'amélioration de la santé des enfants de moins de 5 ans et des mères. L'analyse suivante rend compte de l'évolution de ces indicateurs sur la période 1999 à 2010.

**Tableau 19: Indicateurs utilisés sur la mortalité des enfants de moins de 5ans et mortalité maternelle**

Indicateurs	1999	2003	2006	2010
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans infanto juvénile (pour 1000)	219	184	141,9	129
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	105	81	91,7	65
Rapport de mortalité maternelle (RMM)(pour 100 000)	484	440	307,3	341

Source : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99, 2003 et 2010, Recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

### a. Mortalité des enfants de moins de 5 ans

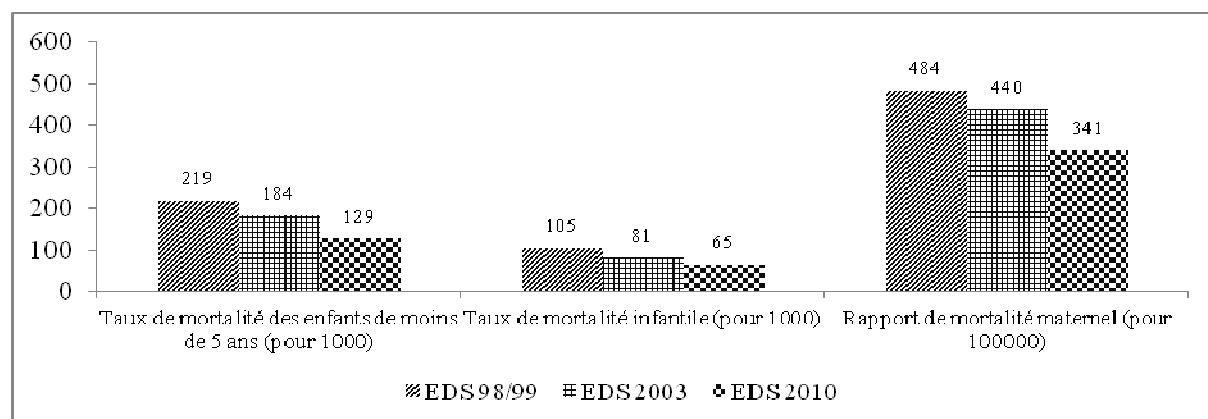
Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la mortalité infanto juvénile, infantile et maternelle au cours des douze dernières années.

De 1998 à 2003, la mortalité infanto juvénile est passée d'un niveau élevé de 219‰ à 184‰ puis à partir de 2010 elle est passée à 129‰, soit une baisse de 90 points sur la période 1998 - 2010. La mortalité infantile a également diminué de manière rapide d'un niveau élevé de 105‰ à 65‰, soit une baisse de 40 points sur 12 ans. Cependant, il demeure toujours élevé par rapport à l'objectif 4<sup>18</sup> des OMD qui est de réduire de deux tiers la mortalité infantile en 2015, soit le ramener à 31‰.

### b. Mortalité maternelle

Quant au taux de mortalité maternelle, il est passé de 484‰ en 1998 à 341‰ en 2010, soit une baisse de 143 points sur 12 ans. Globalement, le niveau de la mortalité maternelle a considérablement baissé au cours de ces douze dernières années. Cette situation s'explique par la CPN recentrée, le suivi des accouchements et les audits de décès maternels qui sont des stratégies concourant à une réduction du nombre de décès maternels dans les formations sanitaires. Au-delà de ces stratégies, on peut citer la mise en œuvre de la gratuité des soins préventifs, la subvention des accouchements et des SONU ainsi que la distribution des MILDA aux femmes enceintes qui traduisent un environnement politique favorable à une réduction du nombre de décès maternels dans les formations sanitaires. Toutefois, ces actions doivent se renforcer si le Burkina Faso veut être au rendez-vous de l'objectif 5<sup>19</sup> des OMD à l'horizon 2015 à savoir réduire la mortalité maternelle de trois quart.

**Graphique 49: Tendence de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et mortalité maternelle**



Source: EDS 1998, EDS 2003, EDSBF-MICSIV 2010

<sup>18</sup> Réduire la mortalité infantile

<sup>19</sup> Améliorer la santé maternelle

## I.4.9 Conditions de vie des ménages burkinabè

### I.4.9.1 Accessibilité à certains services

Tableau 20 : Evolution de quelques indicateurs de conditions de vie des ménages

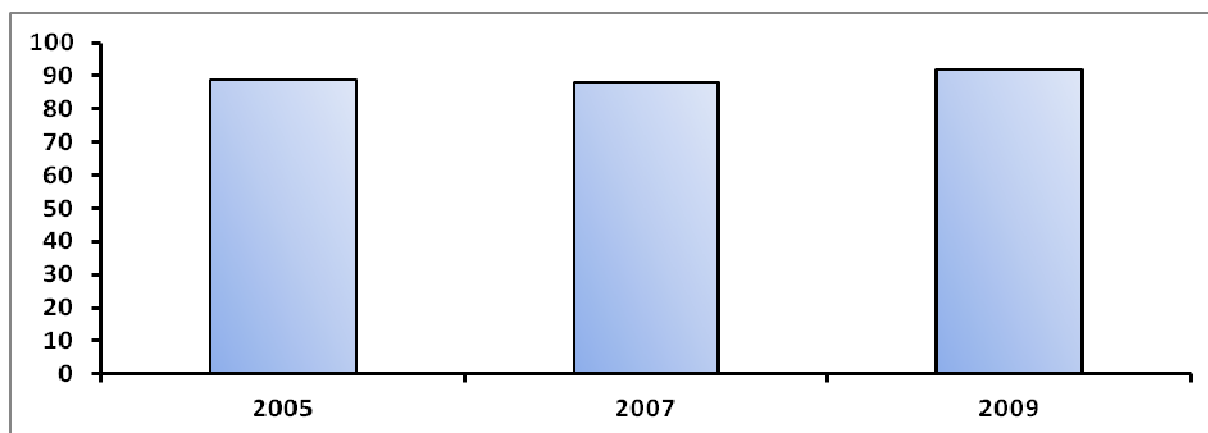
Indicateurs	2005	2007	2009
% des ménages ayant accès à une source d'eau de boissons en moins de 30 minutes	88,8	88	91,8
% des ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes	55,4	54,7	57,2
% des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage	12,7	14,3	14,9
% des ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois)	94,5	91,6	92,1

Source : QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009/2010

#### a. Accessibilité à l'eau de boisson : un ménage burkinabè sur dix n'accède pas facilement à une source d'eau de boissons

La source d'eau de boisson fait référence à toutes les eaux, potables comme non potable utilisée par le ménage. En 2009, neuf (9) ménages Burkinabè sur dix (10) mettent moins de 30 minutes pour atteindre une source d'eau de boisson.

Graphique 50 : Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau de boisson en moins de 30 minutes

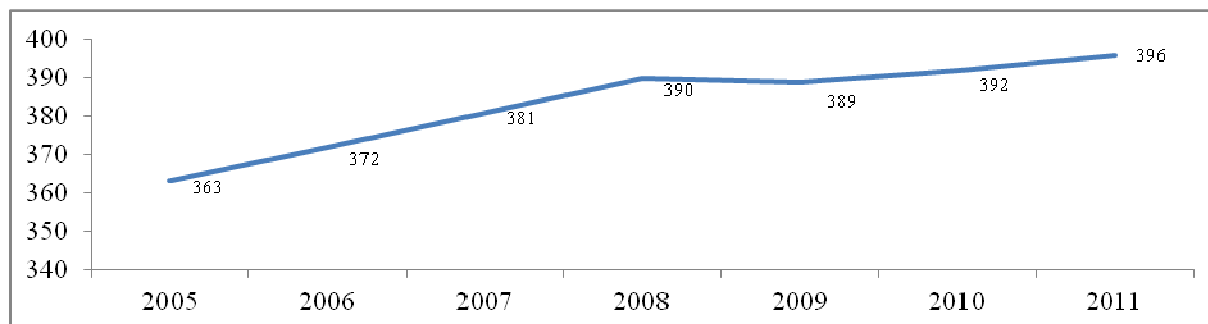


Source : QUIBB et EICVM

#### b. Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants : une hausse régulière depuis 2007

Le nombre de points d'eau modernes mesure l'accès des populations à l'eau potable et est évaluée ici en pour 100 000 habitants. La croissance soutenue du nombre de points d'eau moderne entre 2007 et 2011 traduit un effort pour rendre disponible l'eau potable pour les populations.

**Graphique 51: Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants**



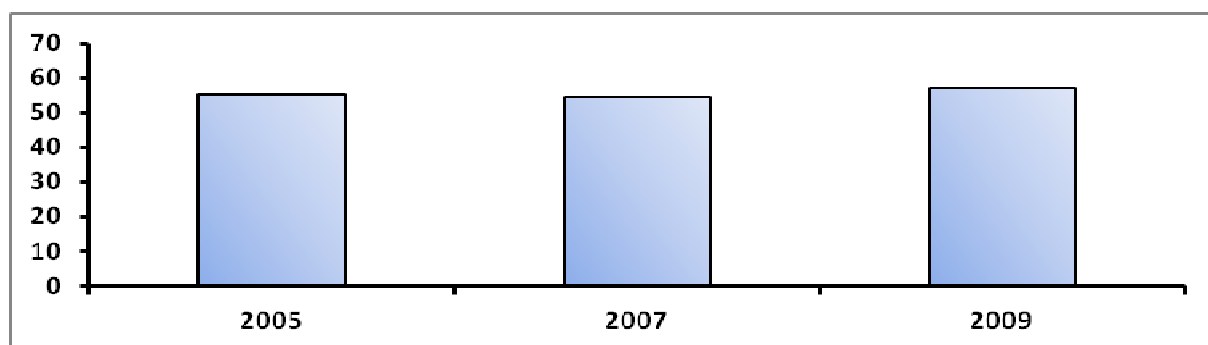
Source : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques

### **c. Accessibilité à un marché de produits alimentaires**

Les marchés en général sont les lieux privilégiés des échanges des biens. Et dans le cas particulier des marchés alimentaires, il s'agit des lieux d'approvisionnement en aliments pour les uns et pour d'autres, les lieux d'écoulement de leurs productions agricoles.

L'accès à un marché de produits alimentaires est resté stable sur la période 2005-2009. Six ménages sur dix mettent moins de 30 minutes pour atteindre ce type de marché.

**Graphique 52 : Proportion des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires**

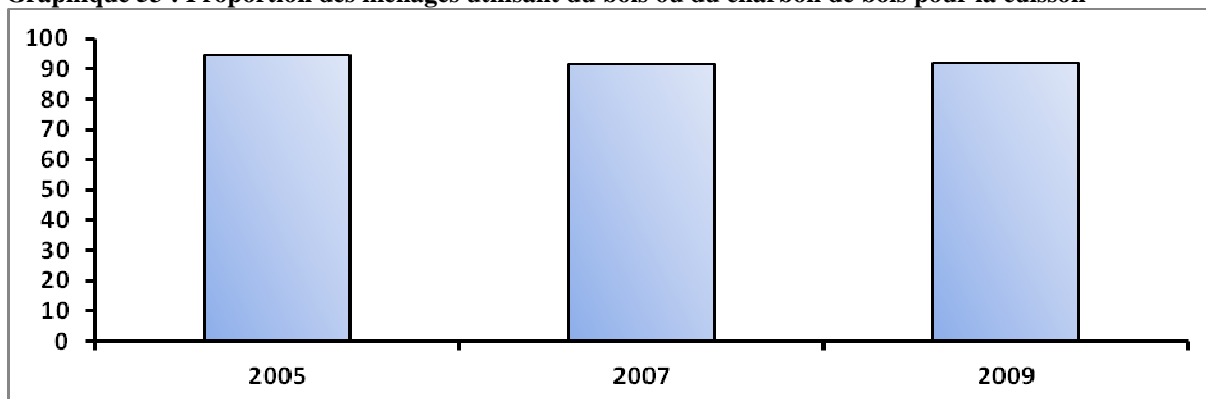


Sources des données QUIBB et EICVM

#### **1.4.9.2 Utilisation du bois ou du charbon de bois pour la cuisine : un regain de l'utilisation en 2009**

La principale source d'énergie utilisée pour la cuisine au Burkina Faso est le bois ou le charbon de bois. En effet, ils sont neuf ménages sur 10 qui utilisent l'un des deux combustibles pour la cuisson des aliments même si on note une relative baisse en 2009 comparativement à 2005. Cependant cette proportion reste encore élevée au regard de l'impact de l'utilisation de ces sources d'énergie sur l'environnement.

**Graphique 53 : Proportion des ménages utilisant du bois ou du charbon de bois pour la cuisson**

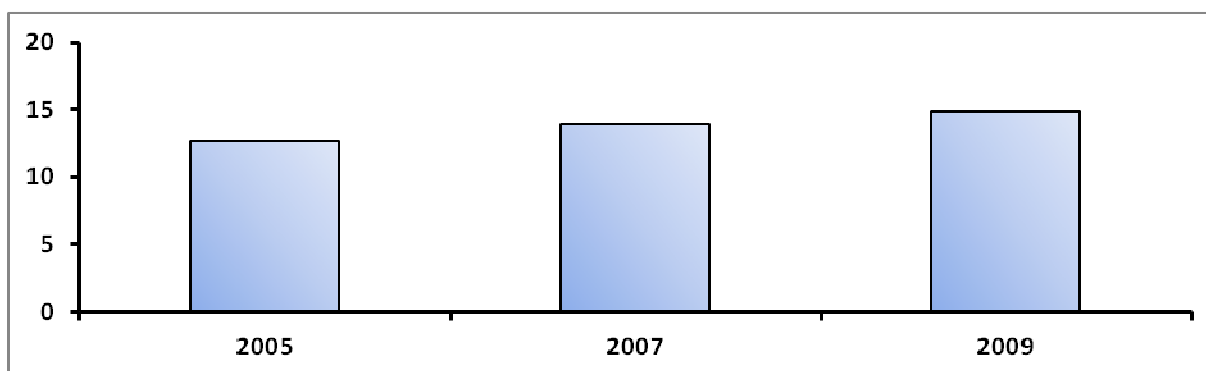


Sources des données QUIBB et EICVM

### **I.4.9.3 Utilisation de l'électricité comme source d'éclairage**

En 2009, 15 ménages sur 100 utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage. Cette utilisation est en progression depuis 2005. Les différentes politiques d'électrification adoptées par le Gouvernement pour permettre aux populations Burkinabè d'accéder facilement à l'électricité participe à cette amélioration.

**Graphique 54 : Proportion des ménages utilisant l'électricité pour l'éclairage**

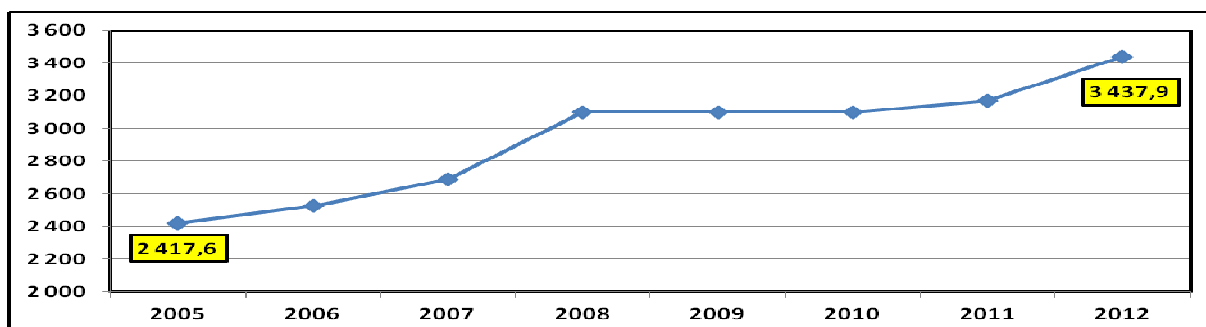


Sources des données QUIBB et EICVM

### **I.4.9.4 Réseau routier bitumé du Burkina Faso**

En 2012, la longueur du réseau routier bitumé est de 3 440 km soit 324 km de plus par rapport à 2011. Cela se justifie par le bitumage de certains grands axes routiers notamment l'axe Dédougou-Koudougou et l'axe Dédougou-Nouna-Djibasso.

**Graphique 55: Evolution de la longueur du réseau routier bitumé au Burkina Faso**



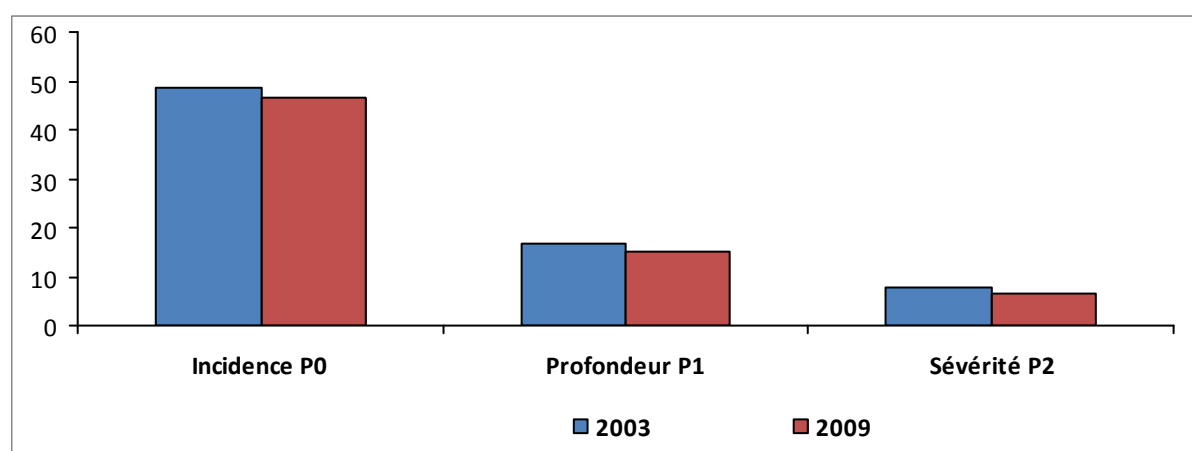
Source : Direction Générale des Routes / Ministère des Infrastructures et du Désenclavement.

#### I.4.10 Pauvreté : le fossé entre pauvres et non pauvres s'est réduit

Au Burkina Faso, en 2009, est considéré comme pauvre, tout individu dont les dépenses annuelles de consommation sont en dessous de 130 735 FCFA. Ainsi le Burkina Faso compte 46,7% de pauvres. Cette proportion a légèrement baissé par rapport à la situation mesurée en 2003 où la proportion de pauvres était estimée à 48,6%<sup>20</sup>.

En 2009, le fossé entre pauvres et non pauvres s'est également réduit comparativement à 2003. En effet, la profondeur de la pauvreté qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté a baissé de 2 points. Par ailleurs, les inégalités entre pauvres, captées par l'indicateur de sévérité de la pauvreté, ont baissé sur la période 2003-2009.

Graphique 56 : Indicateurs de pauvreté des ménages au Burkina Faso



Sources des données : EBCVM 2003 et EICVM 2009

<sup>20</sup> Ce taux est la valeur retropolée de l'incidence de pauvreté de 2003 en considérant le panier de biens de consommation utilisé pour le calcul de l'incidence de pauvreté de l'EICVM.



## **II.LES INDICATEURS D'ORIGINE INTERNATIONALE**

**NOTA BENE : Ces indicateurs, présentés à titre d'information, sont calculés en dehors du Système statistique national. Nous nous réservons de tout commentaire les concernant.**

## II.1 Démocratie et bonne gouvernance politique

### II.1.1 Stabilité politique

IDGP5 Indice de stabilité politique : Cet indice reflète le risque que le Gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens anticonstitutionnels ou violents, y compris la violence politiquement motivée et le terrorisme. L'indice se situe entre -2,5 et 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays enregistrant le risque le plus faible, 100 au pays où le risque est le plus élevé.

**Tableau 21:** Niveau des indicateurs de stabilité politique

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de stabilité politique	+0,03	-0,04	+0,15	+0,28	+0,09	+0,02	-0,11	-0,54
(-2,5 = faible et +2,5 = forte performance de la gouvernance)								
Rang du Burkina (en %), 0 = risque le plus faible, 100 = risque le plus élevé)	48,5	44,7	51,4	54,3	48,1	45,02	40,57	

Source : Banque Mondiale "Gouvernance Matters"

### II.1.2 Droits civils et politiques

IDGP6 Indice des droits politiques : Cet indice composite repose sur les avis d'experts. Il englobe les thèmes suivants : processus électoral, participation politique et pluralisme, fonctionnement du gouvernement et des questions discrétionnaires (monarchies, nettoyage ethnique). L'indice est codé sur une échelle allant de 1 à 7, le niveau 1 est la meilleure note. Un pays est considéré comme « libre » s'il obtient une note de 1-2, « partiellement libre » s'il obtient une note de 3 à 5, et « pas libre » avec une note supérieure à 5.

IDGP7 Indice des droits civils et des libertés : Cet indice porte sur la liberté d'expression et de croyance, les droits à la liberté d'association et d'organisation, l'état de droit, l'autonomie personnelle et les droits individuels. Il se mesure sur une échelle de 1 à 7, comme l'indice précédent.

**Tableau 22:** Niveau des indicateurs de droits civils et politiques<sup>21</sup>

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indice des droits politiques (1 = liberté totale, 7 = pas de liberté)	4	5	5	5	5	5	5	5	5
Indice des droits civils et des libertés (1 = liberté totale, 7 = pas de liberté)	4	3	3	3	3	3	3	3	3

Source: Freedom House (www.freedomhouse.org)

### II.1.3 Médias

IDGP24 Indice de la liberté de la presse : Indice reposant sur un sondage sous forme de questionnaire, effectué auprès des médias. Le questionnaire comprend 50 critères dont les différents types de violations dont sont directement victimes les journalistes ou les médias d'informations (censures, saisies, perquisitions et harcèlement), le degré d'impunité dont jouissent les auteurs ou les responsables de ces violations, le cadre juridique régissant le secteur des médias d'information, le comportement des autorités face aux médias publics et à la presse étrangère, et les principaux obstacles à la libre circulation des informations sur Internet.

<sup>21</sup> Freedom House (www.freedomhouse.org). Jusqu'en 2003, les pays dont l'indice se situe entre 1,0 et 2,5 étaient considérés "Libres", entre 3,0 et 5,5 "Partiellement libres" et entre 5,5 et 7,0 "Non libres". A partir de 2003, les pays dont l'indice se situe entre 3,0 et 5,0 sont "Partiellement libres" et ceux entre 5,5 et 7,0 "Pas libres".

**Tableau 23:** Niveau des indicateurs de la liberté de la presse

Indicateurs	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de la liberté de la presse	27,8	19,0	16,0	21,5	13	15,0	15	23,3
Rang du Burkina	85	78	70	68	63	57	49	67
Nombre de pays	139	167	168	169	173	175	178	179

Source : Reporters sans frontières ([www.rsf.org](http://www.rsf.org))

## II.1.4 Indice synthétique de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme

IDGP35 Indice "être à l'écoute et rendre compte" : Indicateur composite calculé à partir des données venant de nombreuses sources (voir métadonnées).

**Tableau 24:** Niveau des indicateurs de mesure des droits politiques, civils et des droits de l'homme

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice "être à l'écoute et rendre compte" (-2,5 à +2,5)	-0,62	-0,59	-0,74	-0,75	-0,53	-0,60	-0,58	-0,32
Rang du Burkina (% , 0 = le plus faible, 100 le plus élevé)	29,8	32,7	27,3	25,2	35,9	33,5	33,0	36,6

Source : Banque Mondiale "Governance Matters"

## II.2 Gouvernance et gestion économiques

### II.2.1 Corruption

IGGE19 Indice de la perception de la corruption : Indicateur composite, construit à partir des résultats de 12 sondages et enquêtes réalisés par 9 institutions indépendantes, qui ont recueilli les opinions d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'analystes pays. L'indicateur est mesuré sur une échelle de 0 à 10, la note 10 correspond au pays le moins corrompu.

**Tableau 25:** Niveau des indicateurs relatifs à la corruption

Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indice de la perception de la corruption (0 : le plus corrompu, 10 : le moins)	3,2	2,9	3,5	3,6	3,1	3,0	3,8
Rang du Burkina	79	105	80	79	98	100	83
Nombre de pays classés	163	163	180	180	178	182	176

Source : Transparency International ([www.transparency.org](http://www.transparency.org)).

## II.3 Gouvernance des entreprises

### II.3.1. Cadre réglementaire pour les activités économiques

IGEN1 Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise : Délai pour accomplir les formalités pour la création d'une entreprise (en jours). Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN2 Nombre de procédures pour la création d'une entreprise : Nombre de procédures pour la création d'une entreprise. Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN3 Indice de rigidité de l'emploi : Cet indice correspond à la moyenne de trois indices relatifs à la difficulté d'embauche, la rigidité des horaires (règles régissant l'extension des heures de travail ou la passation d'accords sur les horaires) et la difficulté de licenciement (difficultés et coûts associés au licenciement économique d'un salarié). L'indice est mesuré sur une échelle allant de 0 à 100, plus l'indice est élevé, plus la législation est rigide. Les données reposent sur une enquête menée auprès d'experts (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques.

IGEN4 Indice de liberté économique : L'indice évalue la liberté économique selon 10 domaines : la politique commerciale, les charges fiscales, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, les flux de capitaux et les investissements étrangers, les secteurs bancaire et financier, les salaires et prix, les droits de propriété, la réglementation et les activités informelles.

**Tableau 26:** Niveau des indicateurs relatifs à la gouvernance des entreprises

Indicateurs	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Délai d'accomplissement des formalités (en nombre de jours) <sup>22</sup>	40	40	34	18	16	13	13	13
Nombre de procédures pour la création d'une entreprise <sup>26</sup>	12	12	8	6	5	3	3	3
Indice de rigidité de l'emploi (en %) <sup>26</sup> (0 : le moins rigide, 100 le plus rigide)	70	51	51	51	21	-	-	
Indice de liberté économique <sup>23</sup> (0 : le moins libre, 100 le plus libre)	58,9	55,8	55,1	55,7	59,5	59,4	60,6	59,9

<sup>22</sup> Banque mondiale : *Projet « Doing business »*.

<sup>23</sup> *Fondation Héritage* ([www.heritage.org](http://www.heritage.org)).

## II.4 Développement socio-économique

### II.4.1. Indices composites de la pauvreté et du développement humain

IDSE46 Indice du développement humain : Mesure du niveau moyen auquel se trouve un pays en matière de bien être. C'est un indicateur composite qui prend en compte une mesure de la longévité (espérance de vie à la naissance), une mesure du niveau d'instruction (pour deux tiers l'alphabétisation des adultes et pour un tiers la scolarisation des jeunes) et une mesure des conditions de vie (PIB réel par tête en Parité de pouvoir d'achat).

IDSE47 Indice de pauvreté humaine : Moyenne cubique de trois indicateurs : la proportion de décès avant 40 ans, le taux d'analphabétisme et le manque de conditions de vies décentes (moyenne arithmétique de la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable, de la proportion de personnes privées d'accès aux services de santé et de la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale).

**Tableau 27:** Niveau des indicateurs de développement socio-économique <sup>24</sup>

Indicateurs	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indice du développement	0,325	0,285	0,307	0,313	0,321	0,303	0,305	0,331	0,343
Rang du Burkina	169	176	173	177	177	177	161	181	183
Nombre de pays classés	173	177	179	182	182	182	169	182	187
Indice de pauvreté	-	55,8	53,7	51,8	53,6	-	-	-	-
Rang du Burkina	-	106	131	131	116	-	-	-	-
Nombre de pays classés	-	108	135	135	121	-	-	-	-

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement : Rapports mondiaux sur le développement humain

<sup>24</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement : Rapports mondiaux sur le développement humain.

## Annexe 1 : Liste des indicateurs

Thèmes	Code	Indicateurs
<b>Démocratie et bonne gouvernance politique</b>		
<i>Système politique et électoral</i>	NDGP1	Taux de participation aux élections
	NDGP2	Nombre de partis politiques enregistrés
	NDGP3	Nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections
	NDGP4	Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu au moins un siège
<i>Droits civiques et politiques</i>	IDGP5	Indice de stabilité politique
	IDGP6	Indice des droits civils
	IDGP7	Index des droits politiques
<i>Autorité de la loi et justice</i>	NDGP8	Part du budget du Ministère de la justice
	NDGP9	Part du budget du Ministère de la sécurité
	NDGP10	Nombre de tribunaux de grande instance
	NDGP11	Nombre de magistrats
	NDGP12	Nombre de magistrats pour 100 000 habitants
	NDGP13	Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits
	NDGP14	Taux de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers
	NDGP15	Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles (tribunaux correctionnels)
	NDGP16	Population détenue pour 100 000 habitants
	NDGP17	Proportion de mineurs détenus
<i>Participation politique des femmes</i>	NDGP18	Nombre de femmes au Parlement
	NDGP19	Nombre de femmes au Gouvernement
<i>Représentativité des femmes dans la Fonction publique</i>	NDGP20	Proportion de femmes dans la Fonction publique
<i>Médias</i>	NDGP21	Nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels privés
	NDGP22	Nombre de stations de radio locales privées
	NDGP23	Nombre de chaînes de TV privées
	IDGP24	Indice de la liberté de la presse
<i>Accès des ménages aux médias</i>	NDGP25	% des ménages possédant une radio
	NDGP26	% des ménages possédant une TV
<i>Société civile</i>	NDGP27	Nombre d'ONG
<i>Activités du Médiateur du Faso</i>	NDGP28	Nombres de dossiers reçus par le Médiateur du Faso
	NDGP29	Nouveaux dossiers reçus en % des dossiers instruits
	NDGP30	Dossiers clos dans l'année en % des dossiers instruits
	NDGP31	Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des nouveaux dossiers reçus
	NDGP32	Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des nouveaux dossiers reçus
	NDGP33	Nombre de saisines de l'administration
	NDGP34	Taux de réaction de l'administration
<i>Indice synthétique des droits politiques, civils et les droits de l'homme</i>	IDGP35	Indice "être à l'écoute et rendre compte"

Thèmes	Code	Indicateurs
<b>Gouvernance et gestion économiques</b>		
<i>Politique macro-économique</i>	NGGE1	Taux d'inflation
	NGGE2	Produit intérieur brut par tête
	NGGE3	Variation annuelle PIB réel (en %)
	NGGE4	Balance commerciale en % du PIB
	NGGE5	Part du budget affecté aux ministères prioritaires
	NGGE6	Dont part du budget affecté au Ministère de la santé
	NGGE7	Dont part du budget affecté au MENA
	NGGE8	Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB
<i>Emploi</i>	NGGE9	Taux d'activité
	NGGE10	Taux de chômage urbain
<i>Mobilisation des ressources intérieures</i>	NGGE11	Rapport M2 au PIB
	NGGE12	Recettes fiscales en % du PIB
	NGGE13	Solde budgétaire de base en % du PIB
<i>Budget</i>	NGGE14	Taux d'exécution budgétaire du Ministère de la santé
	NGGE15	Taux d'exécution budgétaire du MENA
	NGGE16	Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé
	NGGE17	Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé
<i>Corruption</i>	IGGE18	Indice de perception de la corruption
<b>Gouvernance des entreprises</b>		
<i>Cadre réglementaire pour les activités économiques</i>	IGEN1	Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise
	IGEN2	Nombre de procédures pour créer une entreprise
	IGEN3	Indice de rigidité de l'emploi
	IGEN4	Indice de liberté économique
<i>Droit du travail</i>	NGEN5	Nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux du travail
	NGEN6	Nombre d'assurés sociaux à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Thèmes	Code	Indicateurs
<b>Développement socio-économique</b>		
<i>Dépendance en matière de développement</i>	NDSE1	Dettes extérieures en % de la dette totale
	NDSE2	Dettes totales en % du PIB
	NDSE3	Service payé de la dette en % des exportations de biens et services
	NDSE4	Aide publique au développement en % du PIB
<i>Éducation primaire</i>	NDSE5	Taux brut d'admission dans le primaire
	NDSE6	Taux brut de scolarisation dans le primaire
	NDSE7	Taux net de fréquentation scolaire du primaire
	NDSE8	Ratio élèves/maître dans le primaire
	NDSE9	Taux d'achèvement du primaire
	NDSE10	% des ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes
<i>Enseignement secondaire</i>	NDSE11	Taux de transition globale du primaire au post-primaire
	NDSE12	Taux brut d'accès au post-primaire
	NDSE13	Taux brut de scolarisation au post-primaire
	NDSE14	Ratio élèves/classe au post-primaire
	NDSE15	Taux brut de scolarisation dans le secondaire
	NDSE16	Ratio élèves / classe au secondaire (enseignement général)
	NDSE17	Taux de réussite au BEPC
	NDSE18	% des ménages ayant accès à une école post primaire ou secondaire en moins de 30 minutes
<i>Enseignement supérieur</i>	NDSE19	Taux de réussite au Baccalauréat
	NDSE20	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
	NDSE21	Pourcentage de filles dans l'enseignement supérieur
<i>Alphabétisation</i>	NDSE22	Taux d'alphabétisation des adultes
<i>Santé</i>	NDSE23	Ratio d'habitants par Centre de Santé et de Promotion Sociale
	NDSE24	Taux de couverture en consultations prénatales CPN2
	NDSE25	% de CSPPS répondant aux normes minimales de personnel
	NDSE26	Nombre d'infirmiers dans le secteur public
	NDSE27	Nombre d'infirmiers dans le secteur public pour 10 000 habitants
	NDSE28	Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès
	NDSE29	% de dépôts en médicaments génériques n'ayant pas connu de rupture de stock des 10 molécules essentielles
	NDSE30	% des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes
	NDSE31	Prévalence contraceptive
	NDSE32	Taux d'accouchement assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires
	<i>Couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois</i>	NDSE33
NDSE34		Couverture vaccinale DTC3
NDSE35		Couverture vaccinale Polio
NDSE36		Couverture vaccinale BCG



<b>Thèmes</b>	<b>Code</b>	<b>Indicateurs</b>
<i>Nutrition</i>	NDSE31	% d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale
	NDSE32	% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance
<i>Mortalité</i>	NDSE33	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto juvénile)
	NDSE34	Taux de mortalité infantile
	NDSE35	Taux de mortalité maternelle
<i>Conditions de vie</i>	NDSE36	% des ménages utilisant des combustibles solides
	NDSE37	% des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage
	NDSE38	% des ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes
	NDSE39	Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants
	NDSE40	Nombre d'abonnés au téléphone mobile pour 100 habitants
	NDSE41	% des ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes
	NDSE42	Réseau routier bitumé
<i>Pauvreté</i>	NDSE43	Incidence de la pauvreté
	NDSE44	Profondeur de la pauvreté
	NDSE45	Sévérité de la pauvreté
<i>Indices composites de pauvreté et du développement humain</i>	IDSE46	Indice du développement humain
	IDSE47	Indice de pauvreté humaine

## **Annexe 2 : Métadonnées**

## I. Démocratie et bonne gouvernance politique

### NDGP1 : Taux de participation aux élections

<b>Objectif :</b> Mesurer l'intérêt et la confiance des populations dans le système politique et électoral.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de votants}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Commission Electorale Nationale Indépendante	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
<b>Source :</b> Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.ceni.bf">www.ceni.bf</a>			

### NDGP2 : Nombre de partis politiques enregistrés

<b>Objectif :</b> Mesurer l'état de la démocratie.			
<b>Définition :</b> Nombre de partis politiques enregistrés auprès de la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGLPAP/MATDS.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques / Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.			

### NDGP3 : Nombre de partis et formations politiques inscrits aux élections

<b>Objectif :</b> Mesurer l'état de la démocratie.			
<b>Définition :</b> Nombre de partis et formations politiques représentés par un ou plusieurs candidats inscrits aux élections.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Commission Electorale Nationale Indépendante.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales
<b>Source :</b> Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.ceni.bf">www.ceni.bf</a>			

### NDGP4 : Nombre de partis et formations politiques ayant obtenu au moins un siège

<b>Objectif :</b> Mesurer l'état de la démocratie.			
<b>Définition :</b> Nombre de partis et formations politiques représentés par un ou plusieurs candidats ayant obtenu au moins un siège aux élections.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Commission Electorale Nationale Indépendante.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
<b>Source :</b> Rapport de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.ceni.bf">www.ceni.bf</a>			

### **IDGP5 : Indice de stabilité politique**

<b>Objectif :</b> Mesurer la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme.			
<b>Définition :</b> Indicateur composite calculé à partir des données venant de plusieurs sources. Le nombre de sources a augmenté depuis la création de l'indice. Entre 1998 et 2002, il reposait sur 4 sources : le rapport « Perspectives économiques en Afrique » de l'OCDE / DAC, la base de données des droits de l'homme et de la terreur politique du CIRI, le guide international du risque-pays du Political Risk Services et le Business Conditions and Risk Indicators de Global insight. Le Gray Area Dynamics ratings de Merchant International Group a été ajouté en 2003, puis le Country Security Risk Ratings de Global Insight en 2004. En 2006, 3 nouvelles sources ont été ajoutées : le Global Risk Service de Global Insight, Economist Intelligence Unit, l'enquête sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial. L'indice est mesuré sur une échelle de -2,5 à 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays où le risque est le plus faible, 100 à celui où il est le plus élevé.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Institut de la Banque Mondiale.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Tous les deux ans entre 1996 à 2002, annuelle depuis 2002.
<b>Source :</b> Rapport « Governance matters » <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.govindicators.org">http://www.govindicators.org</a> .			

### **IDGP6 : Indice des droits politiques**

<b>Objectif :</b> Mesurer les progrès réalisés en matière de développement des droits civils.			
<b>Définition :</b> L'indice recouvre le processus électoral, la participation politique et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement. Il repose sur 10 questions qui sont évaluées de 0 à 4 par les experts, 0 représente la situation idéale et 4 le cas de figure le plus éloigné de celle-ci.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Freedom House.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel sur les libertés. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.freedomhouse.org">http://www.freedomhouse.org</a>			

### **IDGP7 : Indice des droits civils et des libertés**

<b>Objectif :</b> Mesurer les progrès réalisés en matière de développement des libertés politiques.			
<b>Définition :</b> L'indicateur composite repose exclusivement sur des avis d'experts. L'indice se rapporte à la liberté d'expression et de croyance, aux droits à la liberté d'association et d'organisation, à l'Etat de droit, l'autonomie personnelle et aux droits individuels. Il repose sur 15 questions qui sont évaluées de 0 à 4 par les experts, 0 représente la situation idéale et 4 le cas de figure le plus éloigné de celle-ci. L'indice est codé sur une échelle allant de 1 à 7, le niveau 1 étant la meilleure note.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Freedom House.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel sur les libertés. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.freedomhouse.org">http://www.freedomhouse.org</a>			

**NDGP8 : Part du budget du Ministère de la justice (%)**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement pour renforcer le système judiciaire, assurer son efficacité et son indépendance.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la justice}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$			
Les allocations budgétaires sont hors dette et projets sur financement extérieur.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Ministère de l'économie et des finances.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Lois de finances (initiale et rectificatives).			

**NDGP9 : Part du budget du Ministère de la sécurité (%)**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer la sécurité des citoyens.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la sécurité}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$			
Les allocations budgétaires sont hors dette et projets sur financement extérieur.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Ministère de l'économie et des finances.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Lois de finances (initiale et rectificatives).			

**NDGP10 : Nombre de tribunaux de grande instance**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès physique à la justice.			
<b>Définition :</b> Nombre de tribunaux de grande instance en activité.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP11 : Nombre de magistrats**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès à la justice.			
<b>Définition :</b> Nombre de magistrats en activité.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP12 : Nombre de magistrats pour 100 000 habitants**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement pour améliorer l'accès physique à la justice.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de magistrats} \times 100\,000}{\text{Population totale}}$ Population totale : projections de population de l'INSD. Nombre total de magistrats : enquête annuelle de la DEP du Ministère de la justice.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP13 : Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'efficacité de la lutte contre la criminalité.			
<b>Définition :</b> Nombre total de saisines des juridictions pour crimes et délits contre la chose publique, contre les particuliers, contre la famille et les bonnes mœurs et contre les biens.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP14 : Nombre de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers.**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'efficacité de la lutte contre la criminalité.			
<b>Définition :</b> Nombre total de saisines des juridictions pour crimes et délits contre les particuliers. Les crimes et délits contre les particuliers incluent les meurtres, empoisonnements, parricides, infanticides, coups mortels, assassinats, viols, homicides involontaires, blessures involontaires, coups et blessures volontaires, violences et voies de fait, etc.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP15 : Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'efficacité des tribunaux correctionnels.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de jugements rendus par les chambres correctionnelles des TGI sur une année}}{\text{Nombre d'affaires nouvelles orientées vers les chambres correctionnelles des TGI sur la même année}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP16 : Population détenue (pour 100 000 habitants)**

<b>Objectif :</b> Mesurer le niveau de criminalité.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Population détenue}}{\text{Population totale}} \times 100\,000$			
La population détenue regroupe l'ensemble des prévenues, des inculpés, des condamnés et des ordres de mise à disposition (OMD) présents dans les maisons d'arrêt et de correction au 31 décembre.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP17 : Proportion de mineurs détenus**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'efficacité de la lutte contre la délinquance juvénile.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de jeunes (moins de 18 ans) incarcérés}}{\text{Population totale incarcérée}}$ (en %)			
La population détenue regroupe l'ensemble des prévenues, des inculpés, des condamnés et des ordres de mise à disposition (OMD) présents dans les maisons d'arrêt et de correction au 31 décembre.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**Population incarcérée**

<b>Objectif :</b> Mesurer la fréquentation des maisons d'arrêt et de correction			
<b>Définition :</b> Indicateur = effectif des incarcérés			
La population incarcérée désigne l'ensemble des entrées dans les maisons d'arrêt et de correction au cours d'une année.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NDGP18 : Nombre de femmes au Parlement**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation des femmes à la vie politique.			
<b>Définition :</b> Nombre de femmes élues lors des élections législatives.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> Parlement.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Cinq ans.
<b>Source :</b> Union Inter Parlementaire <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.uip.org">www.uip.org</a>			

**NDGP19 : Nombre de femmes au Gouvernement**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation des femmes à la vie politique.			
<b>Définition :</b> Nombre de femmes ministres, ministres déléguées et secrétaires d'Etat.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> Gouvernement.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Chaque remaniement.
<b>Source :</b> Journal Officiel <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.legiburkina.bf">www.legiburkina.bf</a>			

**NDGP20 : Proportion de femmes dans la Fonction publique (dont % de femmes cadres supérieurs et % de femmes cadres moyens)**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation des femmes dans les fonctions de direction et d'encadrement et les fonctions techniques de l'Etat.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de femmes employées dans la fonction publique}}{\text{Nombre total d'employés dans la fonction publique}} \text{ (en \%)}$ Les cadres supérieurs correspondent aux catégories A et P, les cadres moyens à la catégorie B.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Service de la solde / MEF.	<b>Désagrégation :</b> Catégorie.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistiques de l'INSD. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDGP21 : Nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels privés**

<b>Objectif :</b> Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
<b>Définition :</b> Nombre de quotidiens, hebdomadaires et mensuels privés recensés par le Conseil supérieur de la communication.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> CSC.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm">http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm</a>			

**NDGP22 : Nombre de stations de radio locales privées**

<b>Objectif :</b> Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
<b>Définition :</b> Nombre de stations de radio locales privées ayant signé une convention avec le Conseil supérieur de la communication. Les radios internationales ne sont pas prises en compte.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> CSC.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm">http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm</a>			

**NDGP23 : Nombre de chaînes de TV privées**

<b>Objectif :</b> Mesurer la liberté de la presse dans le pays.			
<b>Définition :</b> Nombre de chaînes de télévision privées ayant signé une convention avec le Conseil supérieur de la communication.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> CSC.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport public du Conseil supérieur de la communication. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm">http://www.csc.bf/publications/rapports-publics/index.htm</a>			



**IDGP24 : Indice de la liberté de la presse**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'état global de la liberté de la presse, pour évaluer le degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les organisations de presse, ainsi que les efforts déployés par l'Etat pour respecter et garantir le respect de cette liberté.			
<b>Définition :</b> L'indice repose sur un sondage, sous forme de questionnaire, effectué auprès des médias. Le questionnaire comprend 50 critères, il recense les différents types de violations dont sont directement victimes les journalistes (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, etc.) ou les médias d'informations (censures, saisies, perquisitions et harcèlement). Il note le degré d'impunité dont jouissent les auteurs ou les responsables de ces violations et essaie de saisir le cadre juridique régissant le secteur des médias d'information, ainsi que le comportement des autorités face aux médias publics et à la presse étrangère. Il relève également les principaux obstacles à la libre circulation des informations sur Internet. Le questionnaire est adressé aux 130 correspondants de Reporters sans frontières dans le monde, ainsi qu'à des journalistes, des chercheurs, des juristes et des militants en faveur des droits de l'homme.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Reporters sans frontières.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Reporters sans frontières. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.rsf.org">http://www.rsf.org</a>			

**NDGP25 : Proportion de ménages possédant une radio**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès des ménages aux médias et à l'information.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages possédant au moins une radio}}{\text{Nombre total de ménages}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Genre, région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux ou trois ans.
<b>Source :</b> INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDGP26 : Proportion de ménages possédant une TV**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès des ménages aux médias et à l'information.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages possédant au moins une télévision}}{\text{Nombre total de ménages}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Genre, région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux ou trois ans.
<b>Source :</b> INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDGP27 : Nombres d'ONG (dont ONG locales)**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation de la société civile.			
<b>Définition :</b> Nombre d'associations et d'ONG enregistrées à la Direction du suivi des organisations non gouvernementales (DGSONG)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DSONG.	<b>Désagrégation :</b> Statut (ONG locale / internationale).	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> DSONG /DGCOOP/ Ministère de l'économie et des finances.			

**NDGP28 : Nombres de dossiers reçus par le Médiateur du Faso**

<b>Objectif :</b> Mesurer les litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
<b>Définition :</b> Nombre de nouveaux dossiers reçus par le Médiateur du Faso pour une année donnée.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation et nature des plaintes.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

**NDGP29 : Nombre de nouveaux dossiers reçus par le Médiateur du Faso en % des dossiers instruits**

<b>Objectif :</b> Mesurer les litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de nouveaux dossiers reçus}}{\text{Nombre de dossiers instruits}}$ (en %) Les dossiers instruits correspondent aux nouveaux dossiers reçus pour une année donnée, auxquels s'ajoutent les dossiers non clos des années précédentes.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

**NDGP30 : Nombre de dossiers clos (en % des dossiers instruits)**

<b>Objectif :</b> Mesurer la rapidité de traitement des litiges par le Médiateur du Faso.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de dossiers clos}}{\text{Nombre de dossiers instruits}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet : www.mediateur.bf</i>			

**NDGP31 : Plaintes mettant en cause les ministères et les institutions en % des dossiers reçus**

<b>Objectif :</b> Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de plaintes à l'encontre des ministères et institutions}}{\text{Nombre de dossiers reçus}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.mediateur.bf">www.mediateur.bf</a>			

**NDGP32 : Plaintes mettant en cause les services publics et organismes à capitaux publics en % des dossiers reçus**

<b>Objectif :</b> Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de plaintes à l'encontre des services publics et organismes à capitaux publics}}{\text{Nombre de dossiers reçus}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.mediateur.bf">www.mediateur.bf</a>			

**NDGP33 : Nombre de saisines de l'administration**

<b>Objectif :</b> Mesurer le nombre de litiges entre les citoyens et l'administration publique.			
<b>Définition :</b> Nombre de fois où l'administration a été saisie par le Médiateur du Faso.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.mediateur.bf">www.mediateur.bf</a>			

**NDGP34 : Taux de réaction de l'administration**

<b>Objectif :</b> Mesurer la réactivité de l'administration aux saisines du Médiateur du Faso			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de réactions (favorables ou défavorables) de l'administration aux saisines du Médiateur}}{\text{Nombre de fois où l'administration a été saisie par le Médiateur}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Médiateur du Faso.	<b>Désagrégation :</b> Délégation.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport d'activités du Médiateur du Faso <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.mediateur.bf">www.mediateur.bf</a>			

### IDGP 35 : Indice "être à l'écoute et rendre compte"

<b>Objectif :</b> Mesurer les droits politiques, civils et les droits de l'homme.			
<b>Définition :</b> Cet indicateur composite est calculé à partir des données venant de plusieurs sources. Le nombre de sources a augmenté depuis la création de l'indice. Entre 1998 et 2000, il reposait sur 5 sources : le rapport « Perspectives économiques en Afrique » de l'OCDE / DAC, l'indice des libertés de Freedom House, la base de données des droits de l'homme et de la terreur politique du CIRI, le guide international du risque-pays du Political Risk Services et le Business Conditions and Risk Indicators de Global insight. En 2002, sont introduits l'indice de transformation de Bertelsmann et l'indice de la liberté de la presse de Reporters sans frontières, puis l'enquête sur la gouvernance démocratique « Countries at the Crossroads » réalisée par Freedom House et le Rural Sector Performance Assessments de l'IFAD à partir de 2004. Auxquels s'ajoutent l'index sur le budget ouvert du Centre d'Etudes des Priorités Politiques et Budgétaires en 2005, l'Economist Intelligence Unit, l'enquête sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial et les enquêtes de Gallup en 2006. L'indice est mesuré sur une échelle de -2,5 à 2,5. Le rang est exprimé en pourcentage du nombre de pays évalués : 0 correspond au pays où le risque est le plus faible, 100 à celui où il est le plus élevé.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Institut de la Banque Mondiale.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Site Internet : <a href="http://www.govindicators.org">www.govindicators.org</a> .			

## II. Gouvernance et gestion économiques

### NGGE1 : Taux d'inflation

<b>Objectif :</b> Mesurer l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.			
<b>Définition :</b> Le taux d'inflation annuel est la variation du niveau moyen de l'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour deux années consécutives.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> Critère de convergence de l'UEMOA, PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Fonction de consommation, groupe et sous groupe.	<b>Périodicité :</b> Annuelle ;
<b>Source :</b> INSD : Publications mensuelles IHPC, Annuaire statistique de l'INSD. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

### NGGE2 : Produit intérieur brut (PIB) par tête

<b>Objectif :</b> Mesurer la création de richesses.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{PIB nominal}}{\text{Population totale}} \text{ (en FCFA)}$ Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Il permet de mesurer le revenu moyen disponible par habitant			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD ou DGEP.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

### NGGE2bis : PIB réel par tête

<b>Objectif :</b> Mesurer la création de richesses par habitant en terme réel			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{PIB réel}}{\text{Population totale}}$ (en FCFA) Il permet de mesurer en terme réel le revenu moyen disponible par habitant			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD ou DGEP.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

### NGGE3 : Variation annuelle du PIB réel (en %)

<b>Objectif :</b> Mesurer la création de richesses, c'est-à-dire de la croissance économique, d'une année sur l'autre.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t} - \sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t}}{\sum_i P_{i,t_0} Q_{i,t}}$ (%) Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Le PIB réel ou <i>en volume</i> est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel est constitué par la valeur des biens <i>i</i> produits au cours de la période <i>t</i> mesurés à prix constants. L'année de base, notée <i>t</i> <sub>0</sub> , est 1999.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> INSD ou DGEP	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. INSD, Comptes nationaux <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

### NGGE4 : Balance commerciale en % du PIB

<b>Objectif :</b> Mesurer la contribution du commerce extérieur à la création de richesses.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Exportations} - \text{Importations}}{\text{PIB nominal}}$ (en %) La balance commerciale est la différence entre le montant des exportations est celui des importations.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> IAP/MEF.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NGGE5 : Part du budget affecté aux ministères prioritaires**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de la lutte contre la pauvreté.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires des ministères prioritaires}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$			
Les ministères prioritaires sont les ministères de l'éducation de base et de l'alphabétisation, de la santé et de l'économie et des finances. Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> CGAB/CSLP.	<b>Producteur :</b> Direction générale du budget (DGB)	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Lois de finances (initiale et rectificatives).			

**NGGE6 : Part du budget affecté au Ministère de la santé**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de la santé.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du Ministère de la santé}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$			
Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> CGAB/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> Direction générale du budget (DGB)	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Lois de finances (initiale et rectificatives).			

**NGGE7 : Part du budget affecté au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'effort du Gouvernement en faveur de l'éducation de base et l'alphabétisation.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Allocations budgétaires du MEBA}}{\text{Budget total}} \text{ (en \%)}$			
Les allocations budgétaires sont hors dette, projet sur financements extérieurs et contrepartie.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> CGAB/CSLP.	<b>Producteur :</b> Direction générale du budget (DGB)	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Lois de finances (initiale et rectificatives).			

**NGGE8 : Entrées nettes d'investissements directs étrangers (en % du PIB)**

<b>Objectif :</b> Mesurer le degré d'attractivité d'un pays pour les entreprises transnationales.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Flux net d'investissements directs étrangers}}{\text{PIB nominal}} \text{ (en \%)}$			
Les investissements directs étrangers correspondent aux différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Selon la définition du FMI, une relation d'investissement direct est établie dès lors que l'investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGEP, BCEAO	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> DGEP, Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. BCEAO : Balance des paiements			

**NDSE : Balance Biens et services en % du PIB13****Définition :**

<b>Objectif :</b> Mesurer la contribution du commerce extérieur des biens et services à la création de richesses.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Exportations biens \& services} - \text{Importations biens \& services}}{\text{PIB nominal}}$ (en %).			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGEF, BCEAO	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision, Balance des paiements/ Ministère de l'économie et des finances.			

**NDSE : Solde courant extérieur Hors dons en % du PIB13**

**Définition :** cet indicateur traduit le degré de vulnérabilité de l'économie notamment sa dépendance par rapport à l'épargne extérieure. C'est un des critères de convergence de l'UEMOA (norme <= -5%)

<b>Objectif :</b>			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{solde courant extérieur hors dons}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> CNPE	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> annuelle
<b>Source :</b> CNPE rapport sur la situation économique et financière			

**NDSE: Taux de crédit à l'économie en % du PIB**

**Définition :** cet indicateur mesure le financement de l'activité économique par le crédit bancaire.

<b>Objectif :</b> permet de cerner le degré d'accompagnement de l'activité économique par les financements bancaires			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Montant de l'encours des crédits à l'économie}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> BCEAO.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> mensuelle
<b>Source :</b> BCEAO, statistiques monétaires			

**NDSE38 : Dette extérieur/PIB**

Définition : taux d'endettement qui ne tient pas compte de la dette intérieure.

<b>Objectif :</b> Mesure le taux d'endettement extérieur.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{dette extérieure}}{\text{PIB}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGEF ; DDP	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> trimestrielle
<b>Source :</b> DDP, bulletin trimestriel de la dette publique DGEF, IAP			

**NDSE38 : Service de la dette sur recette courante**

Définition : C'est le service de la dette rapporté aux recettes courantes

<b>Objectif :</b> Apprécier la soutenabilité de la dette publique.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Dette publique}}{\text{Recette courante}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGEF ; DDP	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> annuel
<b>Source :</b> DDP, bulletin trimestriel de la dette publique DGEF, IAP			

**NGGE9 : Taux d'activité**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation de la population en âge de travailler sur le marché du travail.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Population active}}{\text{Population en âge de travailler}}$ (en %)			
La population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. Les chômeurs regroupent les personnes sans emploi et qui sont disponibles pour travailler. La population en âge de travailler correspond à la population âgée de 15 à 64 ans.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Milieu de résidence, région et genre.	<b>Périodicité :</b> Deux ou trois ans.
<b>Source :</b> INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a></i>			



**NGGE10 : Taux de chômage urbain**

<b>Objectif :</b> Mesurer les désajustements et la difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Population au chômage}}{\text{Population active}}$ (en %)			
La population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. Les chômeurs regroupent les personnes sans emploi et qui sont disponibles pour travailler.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Milieu de résidence, région et genre.	<b>Périodicité :</b> Deux ou trois ans.
<b>Source :</b> INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a></i>			

**NGGE11 : Rapport M2 en % du PIB**

<b>Objectif :</b> Mesurer la profondeur monétaire, c'est-à-dire le taux de liquidité de l'économie.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{M2}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
L'agrégat M2 regroupe la monnaie en circulation, les dépôts à vue, sur livrets et à terme.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Ministère de l'économie et des finances.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a></i>			

**NGGE12 : Recettes fiscales en % du PIB**

<b>Objectif :</b> Mesurer la pression fiscale, c'est à dire l'importance du revenu des citoyens prélevé par l'Etat.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Recettes fiscales}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
Les recettes fiscales se composent des impôts sur les revenus et les bénéfices, des impôts à la charge de l'employeur, des impôts sur la propriété, des impôts et taxes sur les biens et services, des impôts sur le commerce et les transactions internationales.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Ministère de l'économie et des finances.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a></i>			

**NGGE13 : Solde budgétaire de base en % du PIB**

<b>Objectif :</b> Mesurer la stabilité macro-économique et la qualité de la gestion budgétaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Solde budgétaire de base}}{\text{PIB nominal}}$ (en %) Le solde budgétaire de base représente les recettes totales (hors dons) auxquels on soustrait les dépenses courantes (y compris les prêts nets) et les dépenses d'investissement publics financés sur ressources internes.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> Critère de convergence de l'UEMOA, PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> Ministère de l'économie et des finances.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NGGE14 : Taux d'exécution budgétaire du Ministère de la santé**

<b>Objectif :</b> Mesurer la capacité d'absorption du budget annuellement alloué par l'Etat au Ministère de la santé.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Dépenses exécutées (base liquidation)}}{\text{Dépenses inscrites dans la loi de finances}}$ (en %) Le taux d'exécution budgétaire est calculé en rapportant les dépenses du budget du Ministère (base liquidation) aux prévisions de dépenses inscrites sur la loi de finances initiale. Ce ratio ne tient pas compte des financements extérieurs.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Direction générale du budget (DGB)	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé	<b>Périodicité :</b> Annuelle
<b>Sources :</b> Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NGGE15 : Taux d'exécution budgétaire du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation**

<b>Objectif :</b> Mesurer la capacité d'absorption du budget annuellement alloué par l'Etat au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Dépenses exécutées (base liquidation)}}{\text{Dépenses inscrites dans la loi de finances}}$ (en %) Le taux d'exécution budgétaire est calculé en rapportant les dépenses du budget du Ministère (base liquidation) aux prévisions de dépenses inscrites sur la loi de finances initiale. Ce ratio ne tient pas compte des financements extérieurs.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP	<b>Producteur :</b> Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Program-mes Financiers (MEF).	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Sources :</b> Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NGGE16 : Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé (hors charges de la dette)**

<b>Objectif :</b> Mesurer dans quelle mesure les décisions budgétaires initiales prises par le législateur sont exécutées fidèlement par l'exécutif.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Budget exécuté (base liquidation)}}{\text{Budget voté (hors charges de la dette)}} \text{ (en \%)}$ Les dépenses initialement approuvées sont celles qui sont inscrites dans la loi de finances initiale adoptée par l'Assemblée nationale. Les dépenses exécutées sont celles mandatées au cours de l'exercice.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes Financiers (MEF).	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Sources :</b> Lois de finances, Circuit Intégré de la Dépense. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NGGE17 : Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé**

<b>Objectif :</b> Mesurer la qualité des prévisions de recettes de la loi de finances.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Recettes réalisées}}{\text{Recettes inscrites à la loi de finances}} \text{ (en \%)}$ Les recettes regroupent les recettes fiscales (impôts sur les revenus et les bénéfices, impôts à la charge de l'employeur, impôts sur la propriété, impôts et taxes sur les biens et services, impôts sur commerce et les transactions internationales) et les recettes non fiscales. Les recettes initialement approuvées sont celles inscrites dans la loi de finances.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes Financiers (MEF).	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Sources :</b> Lois de finances, Assemblée nationale. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**IGGE18 : Indice de perception de la corruption**

<b>Objectif :</b> Mesurer la corruption dans les transactions commerciales internationales.			
<b>Définition :</b> Indicateur composite, construit à partir des résultats de 12 sondages et enquêtes réalisés par 9 institutions indépendantes, qui ont recueilli les opinions d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'analystes-pays : Freedom House – Nations in transit, Economist Intelligence Unit, Price Waterhouse Coopers (indice du manque de transparence), Institut pour la gestion et le développement de Lausanne, le Political and Economic risk consultancy, Banque mondiale (World Business environment survey), Forum économique mondial, Université de Columbia (State Capacity Survey), Gallup International, Banque multilatérale de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale (Enquête sur l'Environnement et les Performances des Entreprises), World Markets Research Centre et Information International. L'IPC est mesuré sur une échelle de 0 à 10, la note 10 correspond au pays le moins corrompu.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Transparency International.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle ;
<b>Source :</b> Rapport annuel de Transparency International <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi">www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi</a> .			

### III. Gouvernance des entreprises

#### IGEN1 : Délai d'accomplissement des formalités de création d'une entreprise (en nombre de jours)

<b>Objectif :</b> Mesurer les obstacles administratifs et légaux qu'un entrepreneur doit surmonter pour créer une entreprise.			
<b>Définition :</b> Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques. Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié. L'indicateur relatif aux délais implique une forme de jugement de la part des professionnels interrogés. Lorsque les sources indiquent des estimations différentes, les indicateurs de délais publiés représentent la valeur médiane des diverses réponses données. La méthodologie repose sur l'hypothèse que l'entreprise est pleinement informée des démarches à suivre et qu'elle ne perd pas de temps en accomplissant les procédures.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel de Doing Business. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.doingbusiness.org">www.doingbusiness.org</a> .			

#### IGEN2 : Nombre de procédures pour créer une entreprise

<b>Objectif :</b> Mesurer les procédures administratives et légales pour créer une entreprise.			
<b>Définition :</b> Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et réglementaires) et l'examen des textes juridiques. Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> Projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel de Doing Business <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.doingbusiness.org">www.doingbusiness.org</a> .			

**IGEN3 : Indice de rigidité de l'emploi (%)**

<b>Objectif :</b> Mesurer la flexibilité de la législation du travail.			
<b>Définition :</b> Les données reposent sur une enquête menée auprès de 5 000 experts locaux (avocats, conseillers commerciaux, experts-comptables, représentants du gouvernement et d'autres professionnels spécialistes des questions juridiques et règlementaires) et l'examen des textes juridiques. Pour rendre l'indice comparable entre les pays, les données font référence à une société à responsabilité limitée de 10 à 50 employés, dotée d'un capital initial de 10 fois le revenu national brut par habitant et opérant le plus souvent dans la ville la plus peuplée du pays étudié. Cet indice correspond à la moyenne de trois indices relatifs à la difficulté d'embauche, la rigidité des horaires (règles régissant l'extension des heures de travail ou la passation d'accords sur les horaires) et la difficulté de licenciement (difficultés et coûts associés au licenciement économique d'un salarié). L'indice est mesuré sur une échelle allant de 0 à 100, plus l'indice est élevé, plus la législation est rigide.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> projet « Doing Business » de la Banque mondiale.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel de Doing Business <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.doingbusiness.org">www.doingbusiness.org</a> .			

**IGEN4 : Indice de liberté économique**

<b>Objectif :</b> Mesurer la liberté économique.			
<b>Définition :</b> L'indice évalue la liberté économique selon 10 domaines : la politique commerciale, les charges fiscales, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, les flux de capitaux et les investissements étrangers, les secteurs bancaire et financier, les salaires et prix, les droits de propriété, la réglementation et les activités informelles. Il repose sur une cinquantaine de variables indépendantes. L'indice correspond à la moyenne des notes obtenues pour chacun des domaines. Il est mesuré sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente la liberté maximum.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> Fondation Héritage en collaboration avec le Wall Street Journal.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Rapport annuel de la Fondation Héritage. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.heritage.org/research/features/index/index.cfm">www.heritage.org/research/features/index/index.cfm</a> .			

**NGEN5 : Nombre d'affaires nouvelles au niveau des tribunaux du travail**

<b>Objectif :</b> Mesurer les conflits du travail entre les salariés et leurs employeurs.			
<b>Définition :</b> Nombre d'affaires nouvelles traitées par les tribunaux du travail.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/ Ministère de la justice.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Direction des études et de la planification du Ministère de la justice.			

**NGEN6 : Nombre d'assurés sociaux à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture sociale des travailleurs de la CNSS.			
<b>Définition :</b> Nombre d'assurés sociaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> CNSS.	<b>Désagrégation :</b> Direction régionale.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Annuaire statistique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**IV. Développement socio-économique****NDSE1 : Dette extérieure en % de la dette totale**

<b>Objectif :</b> Mesurer la crédibilité de l'Etat et améliorer la gestion budgétaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Dette extérieure}}{\text{Dette totale}}$ (en %) La dette extérieure représente l'ensemble des engagements extérieurs à la charge de l'Etat contractés envers les partenaires internationaux lors de l'émission d'emprunts pour la réalisation des projets précis, équipements et infrastructures en particulier. Elle est composée du principal et des intérêts.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> IAP/MEF.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE2 : Dette totale en % du PIB**

<b>Objectif :</b> Mesurer la stabilité macro-économique et améliorer la gestion budgétaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Dette publique (intérieure et extérieure)}}{\text{PIB nominal}}$ (en %) La dette publique correspond à l'encours total de la dette publique (intérieure et extérieure). Le produit intérieur brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> Critère de convergence de l'UEMOA.	<b>Producteur :</b> IAP/MEF.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE3 : Service payé de la dette en % des exportations de biens et services**

<b>Objectif :</b> Mesurer la stabilité macro-économique et améliorer la gestion budgétaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Service payé de la dette}}{\text{Exportations de biens et services}}$ (en %) Le service de la dette est le montant qu'un pays doit verser annuellement à ses créanciers, constitué de l'amortissement (remboursement partiel du capital emprunté) et de l'intérêt.			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> IAP/MEF.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'économie et des finances <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE4 : Aide publique au développement en % du PIB**

<b>Objectif :</b> Mesurer la dépendance de l'aide internationale.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Aide publique au développement}}{\text{PIB nominal}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGCOOP/MEF, Instrument Automatisé de Prévision.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Direction générale de la coopération / Ministère de l'économie et des finances. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE5 : Taux Brut d'Admission et Taux brut de scolarisation dans le primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves nouvellement admis au CP1}}{\text{Effectif population de 6 ans}}$ (en %) <i>* Population âgée de 7 ans jusqu'en 2007/2008</i>			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PDDEB.	<b>Producteur :</b> DEP/MENA.	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, milieu .	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE6 : Taux brut de scolarisation dans le primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves nouvellement admis au CP1}}{\text{Effectif population de 6 ans}}$ (en %) <i>* Population âgée de 7 ans jusqu'en 2007/2008</i>			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PDDEB.	<b>Producteur :</b> DEP/MENA.	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, milieu .	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE7 : Taux net de fréquentation scolaire du primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif population scolarisée au primaire âgée de 6 à 11 ans}^*}{\text{Effectif population âgée de 6 à 11 ans}^*}$ (en %)			
* Population âgée de 7 à 12 ans jusqu'en 2007/2008			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PDDEB.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Genre, région.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE8 : Ratio élèves/maître dans le primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer la qualité de l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves au primaire}}{\text{Effectif d'enseignants au primaire}}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PDDEB.	<b>Producteur :</b> DEP/MENA.	<b>Désagrégation :</b> Province, milieu.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE9 : Taux d'achèvement du primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer la qualité de l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif élèves nouvellement admis au CM2}}{\text{Population âgée de 11 ans}^*}$ (en %)			
* Population âgée de 12 ans jusqu'en 2007/2008			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP, PDDEB.	<b>Producteur :</b> DEP/MENA.	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, milieu.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE10 : % des ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accessibilité à l'éducation primaire.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à une école primaire en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Genre, région.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages)
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			



**NDSE11 : Taux de transition globale du primaire au post-primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer les flux de l'enseignement primaire qui arrivent dans l'enseignement secondaire.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Effectif des nouveaux inscrits en 6ème de l'année N}}{\text{Effectif des élèves du CM 2 de l'année N-1}} (\text{en } \%)$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESS	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, commune.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistique DEP/MESS» <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE12 : Taux brut d'accès au post-primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer le parcours scolaire et l'accès à l'éducation primaire post-primaire.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Effectif des nouveaux inscrits en 6ème}}{\text{Effectif de la population âgée de 12 ans}} (\text{en } \%)$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESS	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, commune.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistique DEP/MESS» <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE13 : Taux Brut de scolarisation au post-primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture de l'enseignement post-primaire.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Effectif population scolarisée au post - primaire}}{\text{Effectif population de 12 à 15 ans}} (\text{en } \%)$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESS	<b>Désagrégation :</b> Genre, province, commune.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistique DEP/MESS» <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE14 : Ratio élèves/classe au post-primaire**

<b>Objectif :</b> Mesurer			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Effectif d'élèves du post - primaire}}{\text{Nombre de salles de classe du post - primaire}} (\text{en } \%)$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PDDEB.	<b>Producteur :</b> DEP/MENA.	<b>Désagrégation :</b> Province, milieu.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Statistiques de l'éducation de base » de la DEP/MENA <i>Sites Internet :</i> <a href="http://www.dep.mena.gov.bf">www.dep.mena.gov.bf</a> , <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE15 : Taux brut de scolarisation dans le secondaire**

<b>Objectif</b> : Mesurer l'accès à l'éducation secondaire.			
<b>Définition</b> : Indicateur = $\frac{\text{Effectif population scolarisée au secondaire}}{\text{Effectif population âgée de 13 à 19 ans}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs</b> :	<b>Producteur</b> :	<b>Désagrégation</b> :	<b>Périodicité</b> :
	DEP/MESS.	Genre, province.	Annuelle.
<b>Source</b> : « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet</i> : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE16 : Ratio élèves/classe au secondaire (enseignement général)**

<b>Objectif</b> : Mesurer l'accès à l'éducation secondaire.			
<b>Définition</b> : Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves du secondaire}}{\text{Nombre de classes du secondaire}}$			
<b>Liste d'indicateurs</b> :	<b>Producteur</b> :	<b>Désagrégation</b> :	<b>Périodicité</b> :
PAP/CSLP.	DEP/MESS.	Province.	Annuelle.
<b>Source</b> : « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet</i> : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE17 : Taux de réussite au BEPC**

<b>Objectif</b> : Mesurer la qualité de l'éducation.			
<b>Définition</b> : Indicateur = $\frac{\text{Effectif d'élèves reçus}}{\text{Effectif d'élèves candidats}}$			
<b>Liste d'indicateurs</b> :	<b>Producteur</b> :	<b>Désagrégation</b> :	<b>Périodicité</b> :
	DEP/MESS.	Région, genre.	Annuelle.
<b>Source</b> : « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet</i> : <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE17 : % des ménages ayant accès à une école post primaire ou secondaire en moins de 30 minutes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accessibilité à l'éducation secondaire.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à un établissement sec ondaire en moins de 30 min utes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE18 : Taux de réussite au Baccalauréat**

<b>Objectif :</b> Mesurer la qualité de l'éducation.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Effectif d'élèves reçus}}{\text{Effectif de candidats présents}} \text{ (en\%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESS.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE19 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'enseignement supérieur.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Nombre d'étudiants} \times 100\ 000}{\text{Population totale}}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESSRS.	<b>Désagrégation :</b> Genre	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE20 : Pourcentage de filles dans le supérieur**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'enseignement supérieur.			
<b>Définition :</b> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Nombre d'étudiantes}}{\text{Nombre total d'étudiants}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DEP/MESSRS.	<b>Désagrégation :</b> Genre	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire scolaires et universitaires » de la DEP/MESS. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE21 : Taux d'alphabétisation des adultes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'alphabétisation de la population.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif de la population âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue}}{\text{Effectif de la population âgée de 15 ans et plus}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Langue, région, genre, groupe d'âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE22 : Décès pour cause de paludisme dans les formations sanitaires en % du nombre de décès**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'importance du paludisme dans les décès dans les formations sanitaires.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de décès dus au paludisme dans les formations sanitaires}}{\text{Nombre de personnes décédées dans les formations sanitaires}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE23 : % de dépôts en médicaments essentiels génériques (MEG) n'ayant pas connu de rupture de stock des 10 molécules essentielles**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'efficacité de la gestion des stocks en MEG			
<b>Définition :</b> Nombre de dépôts de médicaments génériques sans rupture d'au moins une semaine, d'une des 10 molécules essentielles Indicateur = $\frac{\text{Nombre de dépôts de médicaments génériques sans rupture d'au moins une semaine, d'une des 10 molécules essentielles}}{\text{Nombre total de dépôts de médicaments génériques}} \text{ (en\%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PNDS	<b>Producteur :</b> DEP/Santé	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire	<b>Périodicité :</b> Annuelle
<b>Source :</b> « Annuaire statistique / Santé » de la DEP/Santé <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE24 : % des ménages ayant accès à un centre de santé en moins de 30 minutes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accessibilité de la population aux services sanitaires.			
<b>Définition :</b> Nombre de ménages vivant à moins de 30 minutes du centre de santé Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages vivant à moins de 30 minutes du centre de santé}}{\text{Nombre total de ménage de l'aire de responsabilité du centre de santé}} \text{ (en\%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE25 : Prévalence contraceptive**

<b>Objectif :</b> Mesurer la planification familiale.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de femmes de 15 à 49 ans utilisant une méthode contraceptive au cours d'une période}}{\text{Nombre de femmes de 15 à 49 ans - nombre de grossesses attendues}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE26 : Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les formations sanitaires**

<b>Objectif :</b> Mesurer la participation de personnel qualifié aux accouchements.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans une formation sanitaire}}{\text{Nombre d'accouchements attendus}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE27 : Taux de couverture vaccinale de la rougeole des enfants de 0 à 11 mois**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre la rougeole}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE28 : Taux de couverture vaccinale DTC3 des enfants de 0 à 11 mois**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre le DTC3}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}}$ (en %)			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaire statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE29 : Taux de couverture vaccinale de la poliomyélite des enfants de 0 à 11 mois**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre la poliomyélite}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE30 : Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois BCG**

<b>Objectif :</b> Mesurer la couverture vaccinale des enfants.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre le BCG}}{\text{Population totale des enfants de 0 à 11 mois.}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> DEP/Santé.	<b>Désagrégation :</b> District sanitaire.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> « Annuaires statistiques / Santé » de la DEP/Santé. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE31 : Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale**

<b>Objectif :</b> Mesurer la malnutrition des enfants.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants avec un indice poids pour âge situé à plus de deux écarts types en dessous de la médiane}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP, PNDS	<b>Producteur :</b> INSD	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages)
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE32 : Enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance**

<b>Objectif :</b> Mesurer la malnutrition des enfants.			
<b>Définition :</b> Effectif des enfants avec un indice taille pour âge situé à plus de deux écarts types en dessous de la médiane			
Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants avec un indice taille pour âge situé à plus de deux écarts types en dessous de la médiane}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en\%)} $			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquête auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE33 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans**

<b>Objectif :</b> Mesurer la mortalité des enfants.			
<b>Définition :</b> Effectif des enfants décédés avant leur 5ème anniversaire			
Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants décédés avant leur 5ème anniversaire}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}} \text{ (en\%)} $			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP, PNDS.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003 <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE34 : Taux de mortalité infantile**

<b>Objectif :</b> Mesurer la mortalité des enfants.			
<b>Définition :</b> Effectif des enfants décédés avant leur 1er anniversaire			
Indicateur = $\frac{\text{Effectif des enfants décédés avant leur 1er anniversaire}}{\text{Effectif total des enfants âgés de 0 à 11 mois}} \text{ (en\%)} $			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PNDS.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			



**NDSE35 : Taux de mortalité maternelle**

<b>Objectif :</b> Mesurer la mortalité maternelle.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de décès maternels dus aux complications de la grossesse, à l'accouchement (et jusqu'à 42 jours après) et l'interruption de grossesse}}{\text{Nombre de naissances vivantes}} \text{ (pour 100 000)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PNDS.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> INSD : Enquêtes démographiques et de santé 1998/99 et 2003 <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE36 : % des ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois)**

<b>Objectif :</b> Mesurer la consommation de combustibles solides.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois)}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, genre, âge, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquêtes auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE37 : % des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès à l'électricité de la population.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquêtes auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE38 : % des ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accessibilité aux sources d'eau potable.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à une source d'eau potable en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquêtes auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages - QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE39 : Nombre de points d'eau modernes pour 100 000 habitants**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès aux points d'eau moderne.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de points d'eau modernes}}{\text{Population}} \times 100\,000$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> DGIRH, INSD.	<b>Désagrégation :</b> Province.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques, Institut National de la Statistique et de la Démographie. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE40 : Télé densité mobile**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accès aux technologies de l'information et de la communication.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre d'abonnés au téléphone mobile}}{\text{Population}} \times 100$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> ARCE, INSD.	<b>Désagrégation :</b> Non désagrégé.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Autorité de Régulation des Communications Electroniques, Institut National de la Statistique et de la Démographie. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE41 : % des ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes**

<b>Objectif :</b> Mesurer l'accessibilité aux marchés.			
<b>Définition :</b> Indicateur = $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à un marché en moins de 30 minutes}}{\text{Nombre total de ménages}} \text{ (en \%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Deux années (enquêtes auprès des ménages).
<b>Source :</b> INSD : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages – QUIBB 2005 et 2007. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE42 : Réseau routier bitumé**

<b>Objectif :</b> Mesurer le désenclavement à l'intérieur du pays.			
<b>Définition :</b> Nombre de kilomètre de voies bitumées.			
<b>Liste d'indicateurs :</b> PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> DGR.	<b>Désagrégation :</b> Province.	<b>Périodicité :</b> Annuelle.
<b>Source :</b> Direction Générale des Routes / Ministère des Infrastructures et du Désenclavement. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE43 : Incidence de la pauvreté**

<b>Objectif :</b> Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
<b>Définition :</b> Proportion d'individus considérée comme pauvre dans une population donnée. Un individu est dit pauvre lorsque son bien-être n'atteint pas un niveau considéré comme minimum »raisonnable » selon des critères spécifiés.			
Indicateur( $P_0$ ) = $\frac{\text{Nombre d'individus considérés comme pauvres}}{\text{Population totale}} \text{ (en\%)}$			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD, PAP/CSLP.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet :</i> <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>			

**NDSE44 : Profondeur de la pauvreté**

<b>Objectif :</b> Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
<b>Définition :</b>			
Indicateur( $P_1$ ) = $\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)$			
Où tous les individus sont classés par ordre croissant à partir du plus pauvre (i = 1) au plus riche (i = n) avec Z = seuil de pauvreté Y <sub>i</sub> = indicateur du niveau de vie du i <sup>ème</sup> individu q = Nombre d'individus considérées comme pauvres n = Population totale			
<b>Liste d'indicateurs :</b> OMD.	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**NDSE45 : Sévérité de la pauvreté**

<b>Objectif :</b> Mesurer la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités.			
<b>Définition :</b>			
Indicateur( $P_2$ ) = $\frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^2$			
Où tous les individus sont classés par ordre croissant à partir du plus pauvre (i = 1) au plus riche (i = n) avec Z = seuil de pauvreté Y <sub>i</sub> = indicateur du niveau de vie du i <sup>ème</sup> individu q = Nombre d'individus considérées comme pauvres n = Population			
<b>Liste d'indicateurs :</b>	<b>Producteur :</b> INSD.	<b>Désagrégation :</b> Région, milieu de résidence.	<b>Périodicité :</b> Quinquennale.
<b>Source :</b> Institut National de la Statistique et de la Démographie : Enquête prioritaire 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003. <i>Site Internet : www.insd.bf</i>			

**IDSE46 : Indice du développement humain****Objectif :** Mesurer le développement humain.**Définition :** Indicateur = 
$$\frac{\text{Indice d'espérance de vie} + \text{Indice de niveau d'instruction} + \text{Indice de PIB}}{3}$$
La formule générale de calcul de chacun des trois indices est la suivante : 
$$\frac{\text{Valeur constatée} - \text{Valeur min}}{\text{Valeur max} - \text{Valeur min}}$$
 avec :

	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (en année)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	100	0
Taux brut de scolarisation combinée (en %)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

**Liste d'indicateurs :****Producteur :**  
PNUD.**Désagrégation :**  
Non désagrégé.**Périodicité :**  
Annuelle.**Source :** Rapports mondiaux sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement.*Site Internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf)*

**IDSE47 : Indice de pauvreté humaine****Objectif :** Mesurer la pauvreté.**Définition :**

$$\text{Indicateur(IPH)} = \left[ \frac{1}{3} (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$$

Où

$$\alpha = 3$$

 $P_1$  = Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans(multiplier par 100) $P_2$  = Taux d'alphabétisme des adultes $P_3$  = Moyenne non pondérée des pourcentages de la population n'ayant pas accès

à des points d'eau aménagés et d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale

**Liste d'indicateurs :****Producteur :**

PNUD.

**Désagrégation :**

Non désagrégé.

**Périodicité :**

Annuelle.

**Source :** Rapports mondiaux sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement.*Site Internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf)*

**Annexe 3 : Résultats issus des modules gouvernance et démocratie de l'enquête 1-2-3 pour l'agglomération de Ouagadougou en 2003**

	Total	Homme*	Femme*	1 <sup>er</sup> quartile	4 <sup>e</sup> quartile
<b>GOUVERNANCE (en %)</b>					
<i>Fonctionnement de l'administration</i>					
Ceux qui estiment que l'administration fonctionne bien	52	49	55	61	40
Indice de confiance dans : l'administration (en général)	55	52	59	57	48
- le système judiciaire	44	40	47	46	37
- la police	48	46	51	50	41
- l'administration fiscale	46	44	48	48	40
- le système de santé public	52	49	55	56	49
- le système d'éducation publique	59	56	61	65	57
- le parlement	48	44	52	51	43
- les médias	76	76	76	77	77
Perception : évolution de l'administration (solde d'opinion)	-3pts	-8pts	+1pts	+4pts	-11pts
Ceux qui pensent que la corruption est un problème majeur	87	89	86	89	90
Incidence de la corruption sur la population totale	14	19	10	9	22
Poids de la corruption en % du revenu des ménages touchés	0,6	0,6	0,4	2,4	0,3
<i>Rôle de l'Etat</i>					
En faveur de la libéralisation économique	56	58	52	54	57
En faveur du recouvrement des coûts dans le syst. de santé	58	58	59	57	65
En faveur de la privatisation (au moins certaines entreprises)	60	63	55	58	66
<b>DEMOCRATIE (en %)</b>					
<i>Adhésion et perception du fonctionnement</i>					
Niveau d'adhésion : % de ceux favorables à la démocratie	85	84	86	84	86
Estiment que la démocratie fonctionne bien dans le pays	46	43	49	48	43
- la liberté d'expression est respectée	36	33	38	37	38
- l'égalité devant la loi est respectée	27	22	31	26	22
- les élections sont libres et transparentes	38	35	40	35	36
Classe politique reflète préoccupations de la population	20	17	23	23	16
<i>Participation politique et politisation</i>					
Taux de participation à l'élection législative de 2002	68	67	68	63	67
Ont participé à des mouvements (pétition, grève, manifestation)	31	38	23	22	47
Membres de partis ou associations politiques	30	30	30	25	31
Proches d'un parti ou associations politiques	48	52	45	44	53
Se déclarent intéressés par la politique	37	42	34	34	44
<b>ENTRAVES ET PRIORITES DU DEVELOPPEMENT (en %)</b>					
<i>Principales entraves au développement du Burkina :</i>					
- problème de gouvernance	84	85	84	82	86
- mentalité de la population	68	68	68	66	74
- poids du passé (colonisation)	55	57	53	57	53
- faiblesse des ressources naturelles	77	74	79	79	76
- interventions étrangères (bailleur, firme)	50	52	47	52	54
<i>Priorités de développement pour les 10 prochaines années :</i>					
- maintenir l'ordre	69	67	71	73	65
- combattre l'inflation	55	51	59	62	43
- accroître la participation des citoyens	48	51	46	43	55
- garantir la liberté d'expression	28	32	24	23	36

NB : \* Les pourcentages concernent les ménages dirigés par un homme/femme pour les questions concernant les ménages

Source : Institut national de la statistique et de la démographie : Enquête 1-2-3 de 200